



**RAPPORT DE
TRANSPARENCE 2023**

SCPP

SOCIÉTÉ CIVILE DES PRODUCTEURS
PHONOGRAPHIQUES



SOCIÉTÉ CIVILE DES PRODUCTEURS
PHONOGRAPHIQUES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2024

sommaire

01 Rapport d'activité 2023 p.6-15

- 1 / Perceptions *p.11*
- 2 / Répartitions *p.12*
- 3 / Aides à la création *p.12*
- 4 / Aides en cas de défaillance de distributeurs *p.13*
- 5 / Lutte contre la piraterie *p.13*
- 6 / Communication et relations institutionnelles *p.13*
- 7 / Exercice en cours *p.14*
- Conclusion

02 Rapport financier 2023 p.16-63

- 1 / Perceptions et répartitions *p.21*
- 2 / Arrêté des comptes *p.27*
- 3 / Comptes annuels 2023 *p.37*

03 Informations diverses p.64-69

- 1 / Nombre de refus d'octroyer une autorisation d'exploitation *p.67*
- 2 / Description de la structure juridique et de la gouvernance de la SCPP *p.67*
- 3 / Liste des personnes morales que la SCPP contrôle au sens de l'article L.233-16 du code de commerce *p.67*
- 4 / Montant total des rémunérations versées aux personnes visées au premier alinéa de l'article L.323-13 du CPI *p.67*
- 5 / Utilisations des sommes déduites aux fins de services sociaux, culturels ou éducatifs *p.68*
- 6 / Rapport de la commission de contrôle des OGC *p.68*

04 Annexes p.70-110

- annexe 1 Organigramme *p.73*
- annexe 2 Composition du Bureau et du Conseil d'administration *p.75*
- annexe 3 Conseil de surveillance *p.77*
- annexe 4 Subventions attribuées par la SCPP en 2023 *p.79*
- annexe 5 Rapport d'activité du Bureau Anti-Piraterie *p.105*
- annexe 6 Rapport d'activité du Service Communication *p.109*

01

rapport d'activité 2023

01 Rapport d'activité 2023

Assemblée générale du 26 juin 2024

p.10-12

1 / Perceptions p.11

1.1 Vidéomusiques p.11

1.2 Copie privée sonore p.11

1.3 Copie privée audiovisuelle p.11

1.4 Rémunération équitable - perception SPRE p.11

1.4.1 Secteur radios

1.4.2 Secteur télévisions

1.4.3 Secteur Discothèques / BAMS / BADS

1.4.4 Secteur des lieux sonorisés - Perception SACEM

1.5 Phonogrammes (hors Rémunération Équitable) p.12

p.12

2 / Répartitions p.12

3 / Aides à la création p.12

4 / Aides en cas de défaillance de distributeurs p.13

p.13

5 / Lutte contre la piraterie p.13

6 / Communication et relations institutionnelles p.13

6.1 Communication p.13

6.2 Relations institutionnelles p.13

p.14-15

7 / Exercice en cours p.14

7.1 Relations institutionnelles p.14

7.2 Lutte contre la piraterie p.14

7.3 Contentieux SCPP/SPPF p.14

Conclusion



Neuilly, le 29 mars 2024

Mesdames, Messieurs, Chers Associés,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité au sein du rapport de transparence de la SCPP pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier et clos le 31 décembre 2023.

Je vous rappelle brièvement les grandes missions de la SCPP :

- La perception et répartition des rémunérations liées :
 - aux vidéomusiques,
 - à la copie privée sonore et audiovisuelle,
 - à la rémunération équitable,
 - à certaines utilisations de phonogrammes du commerce (hors rémunération équitable).
 - Les aides à la création
 - La lutte contre la piraterie
 - La défense et développement des droits des producteurs de phonogrammes.
-

01

rapport d'activité 2023

1/ PERCEPTIONS

1.1/ Vidéomusiques

- La perception des rémunérations liées à la diffusion de vos vidéomusiques s'est élevée à 8 299 000 euros en 2023 contre 8 841 000 euros en 2022, soit une baisse de 6%. Cette baisse provient essentiellement de la baisse des perceptions auprès du groupe M6.

1.2/ Copie Privée Sonore

- Je rappelle que sa perception est assurée par COPIE FRANCE. Cinquante pour cent vont aux auteurs, vingt-cinq pour cent aux artistes-interprètes et vingt-cinq pour cent aux producteurs.
- Le montant total des perceptions de rémunération pour copie privée sonore de COPIE FRANCE pour l'année 2023 s'est élevé à 119 millions d'euros, en forte baisse de 29% par rapport au montant perçu en 2022 (168 millions d'euros), avec en 2022 d'importantes régularisations exceptionnelles relatives à des années de droit antérieures. Certains redevables avaient, par ailleurs, en 2022, effectué des règlements en avance. Sans ces régularisations et avances exceptionnelles, les perceptions de copie privée sonore de 2022 se seraient élevées à 151 millions d'euros, et les perceptions de 2023 seraient en baisse de 21% par rapport à 2022.
- Cette baisse est principalement due à l'impact de l'inflation élevée de 2022 et 2023 qui a conduit les consommateurs à reporter leurs achats de certains produits, dont en premier lieu les smartphones. Elle est également due au développement de la part des téléphones reconditionnés dans les ventes de smartphones, pour lesquels les rémunérations sont inférieures de 40% à celles des téléphones neufs et où de nombreux redevables refusent d'acquitter la rémunération pour copie privée. COPIE FRANCE a initié de nombreux contentieux de manière à mettre fin à cette situation dans les meilleurs délais.

1.3/ Copie Privée Audiovisuelle

- Une part importante de la perception de cette rémunération (copie de vidéomusiques diffusées, copie d'images fixes extraites de vidéomusiques) est effectuée par COPIE FRANCE, et répartie par la PROCIREP, qui représente le collège des producteurs audiovisuels. La SSCP perçoit également une quote-part de la rémunération pour copie privée pour la copie des pochettes de disques et des jaquettes de DVD et Blu-ray.
- Le montant total des perceptions de rémunération pour copie privée audiovisuelle de COPIE FRANCE pour l'année 2023, hors régularisations évoquées ci-dessus, se sont élevées à 66 millions d'euros, soit un montant en baisse de 12% par rapport à 2022 (75 millions d'euros), en raison notamment de la suppression progressive des disques durs intégrés dans les box Internet et ce, malgré une progression des perceptions pour les NPVR.
- La rémunération effectivement perçue par la SSCP en 2023 au titre de la rémunération pour copie privée audiovisuelle des vidéomusiques de 2022 s'est élevée à 153 000 euros, contre 249 000 euros pour 2021, soit une forte baisse de 39%, due à la baisse des perceptions brutes et à une régularisation en faveur de la SPPF.

1.4/ Rémunération Équitable - Perception SPRE

- La rémunération due par les radios, télévisions, discothèques et lieux sonorisés est perçue par la SPRE, société commune aux producteurs et aux artistes-interprètes.
- Le recouvrement des rémunérations auprès de la plupart des lieux sonorisés est assuré pour le compte de la SPRE par la SACEM, la SPRE percevant directement auprès des discothèques et des bars d'ambiance musicale.
- La perception totale de rémunération équitable de la SPRE s'est élevée à 153 millions d'euros en 2023, contre 137 millions d'euros en 2022, soit une hausse de près de 12%, due principalement à une amélioration de l'efficacité des perceptions dans le secteur des lieux sonorisés, incluant les discothèques et bars d'ambiances musicales.

1.4.1 Secteur radios

- La perception dans l'ensemble du secteur des radios s'est élevée à 32 millions d'euros en 2023, en progression de 4% par rapport à 2022 (31 millions d'euros), due à une progression des taux d'utilisations des phonogrammes par les radios privées.

1.4.2 Secteur télévisions

- Les perceptions ont atteint 5,3 millions d'euros en 2023, soit une légère progression par rapport à 2022 (5,0 millions d'euros), provenant d'une perception en 2023 de la rémunération due fin 2022 par une grande chaîne privée.

1.4.3 Secteur discothèques / bars dansants / bars d'ambiance musicale

- Les perceptions dans le secteur des discothèques se sont élevées à 25,8 millions d'euros en 2023 contre 18,8 millions d'euros en 2022, soit une progression exceptionnelle de 31%, en raison de régularisations très positives en 2023 des assiettes de CA de l'année 2022 et des très bons résultats de la politique contentieuse de la SPRE dans ce secteur, ayant permis de percevoir de manière récurrente auprès d'importants établissements qui contestaient devoir acquitter la rémunération équitable.

1.4.4 Secteur des lieux sonorisés - Perception SACEM

- La perception pour l'année 2023 s'élève à 89 millions d'euros contre 81 millions d'euros pour l'année 2022, représentant une hausse de 10% en raison de la reprise des perceptions au titre des séances occasionnelles et à une modification de la périodicité de la facturation des hôtels (certains hôtels ayant réglé deux années de rémunérations en 2023).

1.5/ Phonogrammes (hors Rémunération Équitable)

- Depuis le milieu de l'année 1997, la SCPP intervient pour le compte des associés, dans le cadre de contrats généraux d'intérêt commun, dans un certain nombre de secteurs relevant, non pas de la rémunération équitable, mais du droit d'autoriser des producteurs de phonogrammes : utilisation d'extraits de phonogrammes par les services en ligne, droit de reproduction des sonorisateurs, audiotel, bornes interactives, attentestéléphoniques, part des utilisations de phonogrammes par les télévisions ne relevant pas de la rémunération équitable et pour lesquelles la SCPP a été mandatée. Le montant des perceptions pour 2023 dans le secteur Phonogrammes (Hors Rémunération Équitable) s'est élevé à 7,2 millions d'euros, en baisse de près de 17% par rapport au montant de 2022 (8,7 millions d'euros), en raison essentiellement de baisse des perceptions auprès de sonorisateurs et d'une régularisation en faveur de la SPPF.

2/ RÉPARTITIONS

- Près de 68 millions d'euros (montants bruts) ont été mis en répartition en 2023, soit une légère baisse de près de 4% par rapport à 2021 (71 millions d'euros).
- Cette baisse est essentiellement due à la mise en réserve, en raison d'un risque de contentieux sur l'éligibilité des phonogrammes fixés en dehors de l'Union Européenne à la répartition de la rémunération pour copie privée, notamment du fait du Brexit, d'une part de 30% de l'enveloppe disponible pour la répartition provisoire de l'année de droit 2022 (au lieu des 10% retenus précédemment) et au maintien de la mise en réserve de 20% de l'enveloppe disponible pour la deuxième répartition provisoire de l'année de droit 2021 (au lieu d'une distribution définitive sans réserves).
- Les répartitions de 2023 ont été complétées par une avance de trésorerie d'un montant brut de 44,0 millions d'euros, ramenée à un montant net de 35,8 millions d'euros après prise en compte des avances et acomptes précédemment versés et non récupérés (une avance de trésorerie de 47 millions d'euros correspondant à un montant net de 38 millions d'euros avait été versée à la fin de l'année 2022). L'avance structurelle a été réduite d'un montant brut de 10 millions d'euros à un montant brut de 7,5 millions d'euros correspondant à un montant net versé de 5,9 millions d'euros. La réduction de ces avances est le reflet de la réduction des délais de répartition de la SCPP pour les perceptions de Radio France et des télévisions, grâce à la pige des relevés de Radio France et des télévisions effectuée dans le cadre de la SPRE par la société BMAT, à l'initiative de la SCPP.
- Enfin, des avances exceptionnelles, remboursables à première demande, ont été versées aux 3 grandes sociétés internationales sur la répartition à venir des ex-non-répartissables de la rémunération équitable, dans l'attente d'une décision de justice nationale prenant en compte la décision de la CJUE du 8 septembre 2020 (9,2 millions d'euros), comme sur le complément de 20% de la répartition provisoire de rémunération copie privée pour les années de droit 2021 et 2022 (4,0 millions d'euros).
- Un état détaillé des répartitions figure dans le rapport financier 2023.

3/ AIDES À LA CRÉATION

- Ces aides font l'objet d'un rapport joint aux présentes, « Les subventions attribuées par la SCPP en 2023 » - Annexe 4. Le détail des aides par projet figure dans ce rapport.
- Conformément à la décision de la Cour De Justice de l'Union Européenne du 8 septembre 2020 dans la procédure Recorded Artists Actors Performers LTD contre PPI, la SCPP n'a affecté aux aides aucune somme provenant des sommes précédemment juridiquement non répartissables de la rémunération équitable.
- En effet, il est considéré que cette décision met fin aux sommes dites juridiquement « non répartissables » de la Rémunération Équitable visées aux articles L.214-2, L.324-7, R.321-6 et R.321-7 du Code de la Propriété Intellectuelle.
- Ces sommes étaient, jusqu'à la décision du 8 septembre 2020, les sommes perçues pour les phonogrammes publiés à des fins de commerce :
 - non fixés dans un pays de l'Union Européenne ou de l'A.E.L.E,
 - non fixés dans un pays ayant ratifié la Convention de Rome par un ressortissant d'un de ces pays, sous réserve de réciprocité matérielle,

et dont la première publication a été réalisée il y a moins de 71 ans.

- Cette analyse était commune à la SCPP et à la SPPF, comme aux services du Ministère de la Culture.
- Cette décision a modifié la situation de la rémunération équitable en Europe et en France, et la SCPP ne peut plus utiliser les sommes jusqu'alors juridiquement non-répartissables de la rémunération équitable pour des aides à la création.
- La forte réduction des budgets d'aides de la SCPP provoqué par cette décision combinée à une constante et régulière augmentation du nombre de membres de la SCPP a conduit le Conseil d'Administration à renforcer la sélectivité des aides de la SCPP, de manière à éviter un effet de saupoudrage des aides. Deux résolutions ont été adoptées à cet effet dans le cadre de l'assemblée générale du 28 juin 2023. Elles ont pris leur plein effet au 1^{er} janvier 2024.

4/ AIDES EN CAS DE DEFAILLANCE DE DISTRIBUTEURS

- Depuis plusieurs années, la SCPP a mis en place un dispositif d'aides pour ses associés qui seraient victimes de la défaillance financière de leur distributeur. Ces aides consistent, soit en des versements d'avances sur de futures répartitions de droits, soit en des versements de subventions, à titre provisoire ou définitif.
- Elles sont décidées par le Conseil d'Administration de la SCPP. Les subventions sont financées par les reliquats de sommes non répartissables de l'article L.324-17 du CPI non affectées par la loi.
- En 2023, la SCPP n'a pas eu à verser de subventions à ses associés du fait de la défaillance de leur distributeur.

5/ LUTTE CONTRE LA PIRATERIE

- Les actions de la SCPP en matière de lutte contre la piraterie sont détaillées dans le rapport d'activité du Bureau Anti-piraterie en Annexe 5.
- Les actions de la SCPP ont été à nouveau principalement concentrées en 2023 sur la lutte contre la piraterie sur Internet. La SCPP a continué à adresser à l'ARCOM les infractions relevées sur les réseaux P2P et à faire désactiver les liens relatifs à des phonogrammes de son répertoire national vers des sites de « Direct Download ». Une forte progression de la quote-part du nombre des infractions relevées par la SCPP qui fasse l'objet d'envoi d'un message d'avertissement par l'ARCOM a été constatée, augmentant l'effet très positif de ces envois, puisque la piraterie sur internet en France a fortement diminué (près de 40% sur les réseaux P2P, sans transfert important vers les sites de « Direct Download ») par rapport à la situation qui présidait avant la création de l'HADOPI (fusionnée depuis avec l'ARCOM). Par ailleurs, la SCPP a continué ses actions en vue du blocage de sites manifestement illicites, dont des sites de « stream ripping » ne pouvant bénéficier de l'exception de copie privée. Elle a entrepris des actions civiles ayant conduit à la fermeture de plusieurs sites illicites de convertisseurs de « stream ripping » gérés depuis la France.

6/ COMMUNICATION ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES

6.1/ Communication

Vous trouverez ci-joint en Annexe 6 un rapport sur nos actions de communication en 2023.

6.2/ Relations institutionnelles

- Je rappelle que la SCPP est chargée depuis fin 1996 d'une mission de lobbying tant au niveau local qu'au niveau international.
- Cette mission est effectuée en collaboration avec le SNEP. Elle concerne exclusivement le développement et la protection des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéomusiques.
- La SCPP a participé à l'activité du Centre National de la Musique (CNM), disposant d'un siège à son Conseil d'Administration et de plusieurs représentants dans son Conseil Professionnel.
- La SCPP a participé aux auditions de l'ARCOM (regroupant le CSA et la HADOPI) sur les nouvelles missions confiées par la loi à l'organisme en matière de lutte contre les contenus illicites.

- Par ailleurs, la SCPP a poursuivi sa participation aux travaux du Comité MPEG de l'ISO relatifs à la protection de la propriété littéraire et artistique dans le cadre des nouvelles normes MPEG et à la mise en place de standards internationaux de formats d'échanges de données relatives à l'industrie musicale (dans le cadre de l'organisme international DDEX, Digital Data Exchange), notamment pour les sociétés de gestion collective de droits voisins, et de réduire ainsi les coûts et délais de traitements dans la gestion des droits pour laquelle la SCPP est mandatée. Des volumes très importants de données sont désormais échangés aux formats DDEX avec d'autres sociétés de gestion de droits voisins.
- La SCPP a également contribué de manière importante aux travaux de différents groupes de travail de l'IFPI chargés de proposer des mesures permettant de simplifier la gestion internationale des droits gérés collectivement par les producteurs de phonogrammes, de la rendre plus efficace, plus transparente et moins coûteuse.
- Enfin, elle a soutenu les deux propositions de financement du CNM qui étaient bénéfiques à l'ensemble de ses membres et qui ne fragilisaient pas les plateformes de distribution numérique musicale en ligne. Il est regrettable que les pouvoirs publics aient choisi la pire des propositions (la taxe streaming), qui n'apporte aucun financement nouveau à la filière et qui fragilise les plateformes, alors que le taux d'abonnement à ces plateformes en France est très en deçà de ce qu'il est dans des pays comparables.

7/ EXERCICE EN COURS

7.1/ Relations institutionnelles

- La SCPP a également participé aux conseils d'administration et aux conseils professionnels du CNM. Elle a refusé d'adopter le budget initial d'intervention du CNM pour 2024, celui-ci prévoyant un budget pour la production phonographique quasi identique au budget 2022, alors que ce même budget prévoyait un nouveau financement du CNM par la taxe streaming à hauteur de 15 millions d'euros. Elle continuera à intervenir pour que cette anomalie soit rectifiée au mieux dans le cadre d'un budget révisé.
- Elle a participé très activement à la Commission de la Copie Privée, qui a choisi le prestataire en charge des études d'usages sur les téléphones, les tablettes et les ordinateurs (neufs ou reconditionnés) qui devraient être menées d'ici la fin de l'année 2025 et permettre l'adoption de nouveaux barèmes de rémunération en 2024.
- Elle a également obtenu, par l'intermédiaire de la SPRE, la nomination d'une présidente de la Commission rémunération équitable en la personne de Madame MARIANI-DUCRAY. La SPRE a demandé la réunion de la Commission en formation spécialisée Radios Privées. Cette Commission devrait pouvoir se réunir début 2024 pour évoquer la nécessaire réévaluation des barèmes radios.

7.2/ Lutte contre la piraterie

- La SCPP a continué à adresser à l'ARCOM les infractions relevées sur les réseaux P2P et à faire désactiver les liens relatifs à des phonogrammes de son répertoire national vers des sites de « Direct Download ». L'ARCOM a par ailleurs transmis un nombre important de dossiers de contrevenants aux parquets. La SCPP a également demandé le blocage de nouveaux sites manifestement contrefaisants et lancé de nouvelles actions contre des convertisseurs de « stream ripping » manifestement illicites.

7.3/ Contentieux SCPP/SPPF

- La SPPF a assigné au fond la SCPP devant le TGI de Nanterre en vue d'obtenir l'annulation de la résolution du 14 décembre 2018 de la SCPA prévoyant, à compter de l'année de droit 2018, le partage des sommes répartissables et non répartissables de la rémunération équitable selon les règles de droit commun, puis l'a assigné en référé devant le même TGI de Nanterre en vue d'obtenir le blocage de la totalité des sommes non répartissables de la rémunération équitable. Par ordonnance du 16 mai 2019, le juge des référés du TGI de Nanterre a ordonné à la SCPA, comme le proposait la SCPP, de bloquer 6,44% du montant total de rémunération équitable perçue par la SPRE et dit que, pour le surplus de la rémunération équitable, les règles de répartition adoptées par l'assemblée générale du 14 décembre 2018 demeuraient applicables. La SPPF a fait appel de cette ordonnance. Le 5 mars 2020, la Cour d'Appel de Versailles a partiellement infirmé l'ordonnance du TGI de Nanterre en mettant fin au blocage ordonné et en suspendant les dispositions de la décision de l'AG du 14 décembre 2018 relatives aux modifications du calcul des avances de trésorerie pour 2019 et 2020. Enfin, la SCPP et la SPPF ont conjointement accepté de participer à une médiation conventionnelle à compter du 23 décembre 2019.
- Le médiateur, M. Raphaël HADAS-LEBEL, Président de Section Honoraire au Conseil d'Etat, a rendu son rapport le 7 septembre 2020. Celui-ci proposait une solution susceptible d'être acceptée par les deux sociétés, mais qui est devenue caduque dès le lendemain avec la décision de la Cour De Justice de l'Union Européenne, qui supprimait l'objet du litige, à savoir le partage des sommes jusqu'alors juridiquement non répartissables de la rémunération équitable. Malgré la disparition de l'objet du litige, la SPPF a refusé de retirer son assignation comme de rembourser les sommes perçues à tort dans le cadre de la décision de la Cour d'Appel de Paris le 5 mars 2020, relativement aux avances de trésorerie pour 2019 et 2020. Le SCPP a demandé le remboursement de ces sommes (près de 11 000 000€) dans le cadre de la procédure initiée par la SPPF.
- Toutefois, la SPPF a accepté que les sommes en litige relatives à ces avances, dont le versement était dû après le 8 septembre 2020, soient bloquées à la SCPA. Par ailleurs, les avances de trésorerie à compter de l'année 2021 sont désormais calculées selon la décision de la SCPA du 18 décembre 2018. La partie de ces avances qui fait l'objet du contentieux avec la SPPF et qui a été encaissée par la SCPP n'a pas été prise en compte dans le montant des perceptions de 2023 (montant de 4,3 millions d'euros).
- La décision de première instance sur ce contentieux est désormais espérée pour le début de l'année 2025.

CONCLUSION

En 2023, la SCPP a réussi à maintenir son niveau de perceptions de 2022, malgré une forte baisse des perceptions de Copie Privée et grâce à une forte augmentation des perceptions de rémunération équitable.

Ce niveau de perceptions devrait pouvoir être globalement préservé en 2024.

Nous réévaluerons en 2024 le risque de contentieux sur les règles d'éligibilité à la rémunération pour copie privée pour décider du maintien ou non des réserves constituées à compter de l'année de droit 2021.

Par ailleurs, nous espérons que le travail de la Commission de la Copie Privée et de la Rémunération équitable seront fructueux et permettront un retour à la croissance des perceptions en 2025.

Marc GUEZ,

Directeur Général Gérant

Neuilly, le 29 mars 2024

02

rapport financier 2023

02 Rapport financier 2023

Exercice 2023 - Assemblée générale 26 juin 2024

p.20-25

1 / Perceptions et répartitions p.20

1. Les perceptions p.21
2. Les répartitions p.24

p.26-35

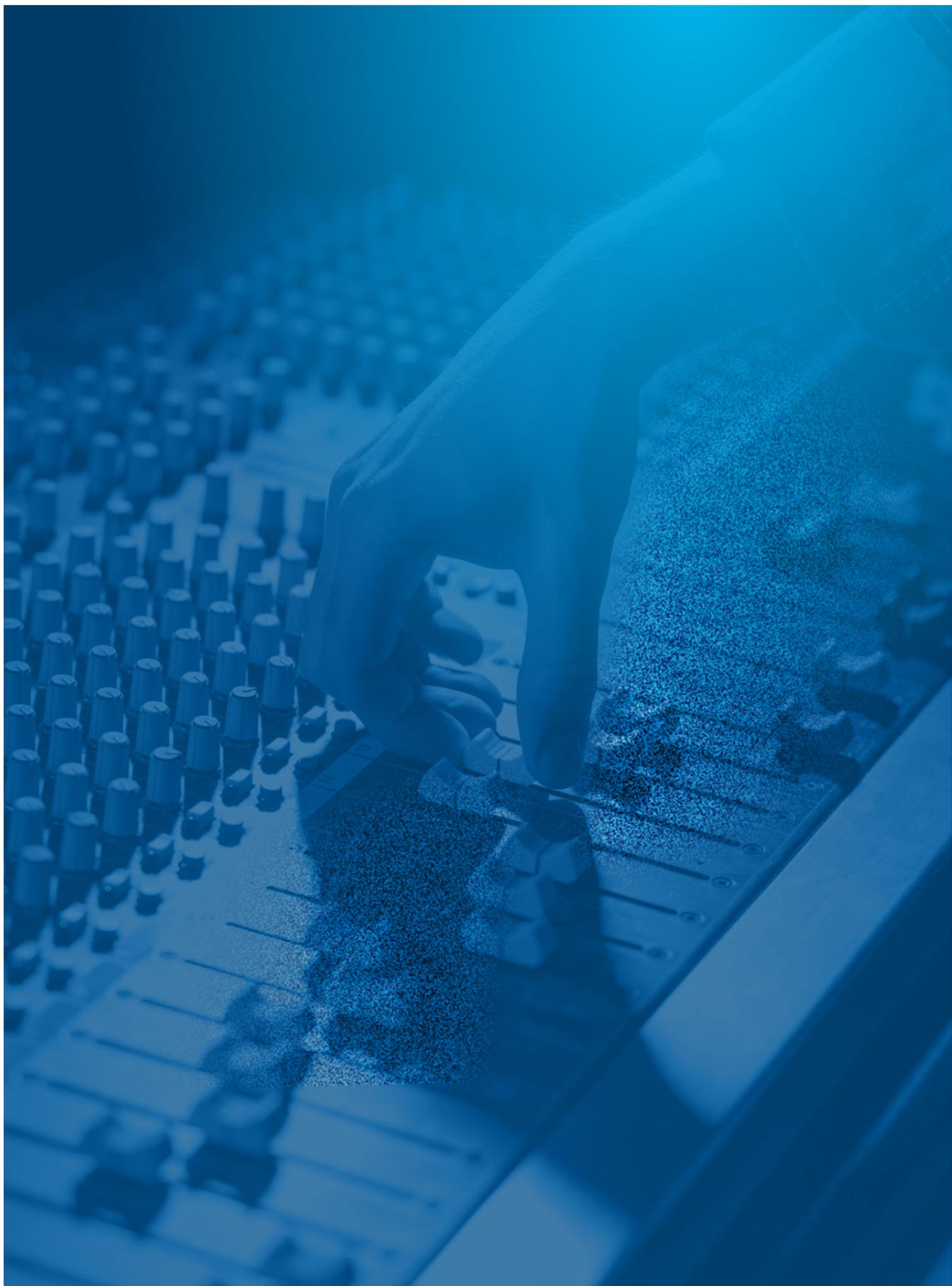
2 / Arrêté des comptes p.26

1. Les chiffres clés p.27
 2. Le bilan p.29
 3. Le compte de résultat p.30
 4. Conclusion p.31
- Annexes p.34

p.36-62

3 / Comptes annuels 2023 au 31 décembre 2023 p.37

- Bilan p.38
Compte de résultat p.40
Annexes p.42
1. Présentation de la société p.42
 2. Principes, règles et méthodes comptables p.42
 3. Compléments d'information relatifs
au bilan et au compte de résultat p.44
 4. Autres informations p.61



Durant l'exercice 2023, la SCPP a :

- perçu 85,6 millions d'euros, en baisse de 1,2% par rapport à 2022 (86,6 millions d'euros),
- mis en répartition 67,9 millions d'euros, en baisse de 4,1% par rapport à 2022.

Le résultat comptable est une perte de 50 615 €.

La première partie de ce rapport présente les perceptions et les répartitions de l'exercice, la seconde partie les comptes 2023 de la société.

En annexe, vous trouverez le rapport de nos experts comptables (EY).

1 rapport financier 2023

Perceptions et répartitions

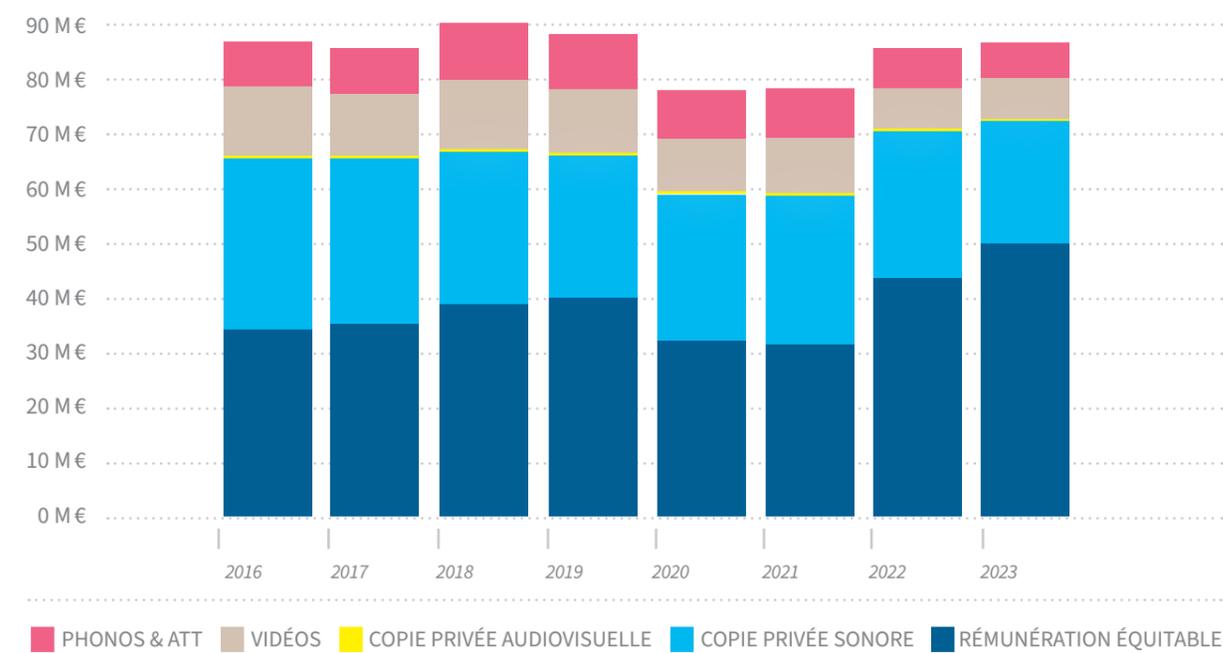
02

1/ PERCEPTIONS

La SCPP a perçu 85,6 millions d'euros en 2023, en baisse de 1,2% par rapport à 2022 (86,6 M€). Hors régularisations SCPP/SPPF, les perceptions sont en augmentation de 1,2%.

EN MILLIONS D'EUROS	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
RE	37,413	38,489	40,877	43,114	34,306	35,785	44,436	50,827
CPS	28,537	28,011	29,743	27,407	27,292	28,461	26,144	22,049
CPA	0,250	0,208	0,328	0,234	0,264	0,231	0,279	0,185
VIDÉOS	14,460	12,875	11,209	9,192	8,898	9,380	8,841	8,299
PHONOS & ATT	7,520	8,035	7,573	7,300	6,717	7,827	7,879	7,249
Sous-total	88,179	87,618	89,730	87,247	77,477	81,737	87,561	88,608
Régularisation SCPP /SPPF	-0,807	-0,531	1,758	1,228	1,673	-2,326	-0,977	-3,023
TOTAL	87,372	87,086	91,488	88,476	79,150	79,411	86,585	85,585

Perceptions SCPP

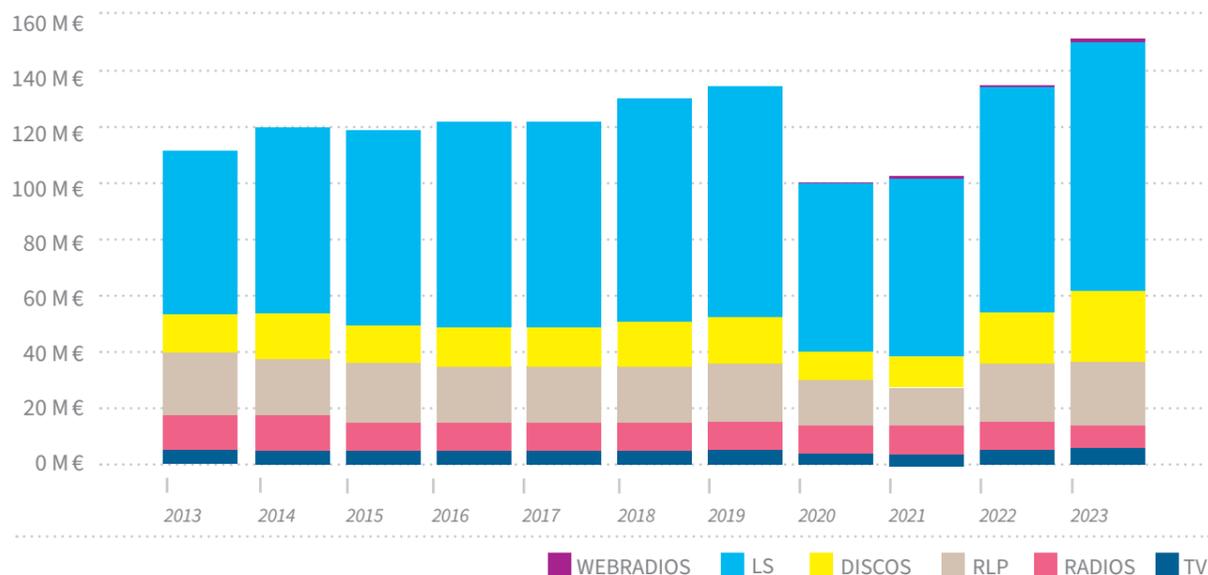


La Rémunération Équitable

- La SCPP a perçu en 2023 71,9% de la Rémunération Équitable réglée par la SPRE à la SCPA durant l'exercice (71,0% en 2022, 71,5% en 2021). Il est précisé que la perception a été effectivement effectuée sur un taux de 78,0%, correspondant à un montant supplémentaire de 4,3 M€, mais ce montant a été neutralisé dans les comptes et mis en réserve du fait du contentieux avec la SPPF.
- La SPRE a perçu un montant record de 153,1 M€ de Rémunération Équitable en 2023, soit une augmentation de près de 12% par rapport à 2022 (137 M€). Cette performance provient des perceptions dans les discothèques et dans les lieux sonorisés.

EN MILLIONS D'EUROS	TV	RADIOS	RLP	DISCOS	LS	Webradios	TOTAL
2013	5,36	12,46	20,35	16,11	59,36		113,64
2014	5,07	12,36	20,59	16,67	66,20		120,90
2015	4,87	11,75	19,28	16,49	67,65		120,04
2016	4,69	11,53	20,21	16,24	68,79		121,45
2017	5,15	11,43	19,00	16,22	70,61		122,42
2018	4,95	12,30	19,57	17,03	75,70		129,55
2019	4,85	13,67	20,14	17,71	78,77		135,14
2020	4,72	12,17	19,32	8,29	61,61	0,01	106,11
2021	4,45	13,90	16,98	7,73	65,33	0,40	108,78
2022	4,99	12,15	18,86	19,77	80,97	0,20	136,94
2023	5,28	11,14	21,15	25,82	89,05	0,63	153,07

Perceptions SPRE



La SCPP a également perçu 48,5K€ de rémunérations de sociétés de gestion collective étrangères (47,3K€ en 2022), à répartir aux membres de la SCPP.

La Copie Privée Sonore

- La SCPP et la SPPF se sont partagé provisoirement la CPS en 2023 sur la base d'un taux de trésorerie de 66,8% pour la SCPP (contre 68,4 % en 2022) et de 33,2% pour la SPPF.
- Les perceptions sont en baisse de 23,3% par rapport à 2022 à 18,4M€, en raison de la diminution notable de la vente de smartphones.

La Copie Privée Audiovisuelle

La Copie Privée Audiovisuelle provient de trois sources : la copie des vidéomusiques diffusées, la copie d'images fixes extraites des vidéomusiques (photogrammes) et la copie des jaquettes ou livrets de DVD.

Les rémunérations de la copie privée des vidéomusiques, des jaquettes ou livrets de DVD et des photogrammes sont réparties au prorata de la répartition des rémunérations des diffusions par les chaînes de télévisions (dont l'audience est supérieure à 1% de part de marché) des vidéomusiques fixées en France.

La rémunération de la copie privée des pochettes de disques est répartie avec la CPS.

Les Droits de diffusions des vidéomusiques

Les perceptions relatives aux droits de diffusions des vidéomusiques sont en diminution de 6,1% entre 2022 et 2023, en raison de l'absence de diffusions sur les chaînes Disney et sur Clique TV, et de la perte de 4 points de part de marché sur la chaîne W9.

EN MILLIONS D'EUROS	2018	2019	2020	2021	2022	2023
RADIODIFFUSIONS TV						
GROUPE TF1	1,467	0,784	1,009	1,154	0,768	0,833
TÉLÉVISIONS PUBLIQUES	1,099	0,173	0,149	0,216	0,191	0,826
GROUPE M6	4,060	3,438	3,867	3,605	3,429	3,094
GROUPE LAGARDÈRE	0,899	0,926				-
NRJ	0,451	0,528	0,688	1,023	1,008	0,955
GROUPE CANAL +	2,299	2,419	2,462	2,685	2,230	1,984
GROUPE DISNEY	0,150	0,093	0,017	-	0,441	-
GROUPE TRACE TV	0,493	0,499	0,454	0,429	0,509	0,443
AUTRES TV	0,230	0,221	0,220	0,232	0,234	0,120
COMMUNICATION LIEUX PUBLICS	0,061	0,111	0,032	0,036	0,030	0,043
TOTAL DROITS VIDÉOMUSIQUES	11,209	9,192	8,898	9,380	8,841	8,299

Les Droits de reproduction et de communication au public (hors licence légale) des Phonogrammes

La SCPA a perçu, pour le compte de la SPPF et de la SCPP, 2,645 M€ auprès des utilisateurs d'attentes téléphoniques musicales (2,679 M€ en 2022).

81,5% des droits nets perçus ont été reversés en 2023 à la SCPP par la SCPA (80,7% en 2022), soit 1,72 M€ après déduction des frais de gestion des attentes téléphoniques, dans le cadre de l'accord intervenu entre la SPPF et la SCPP en 2002.

La SCPP a également comptabilisé au titre de 2023 :

- 3,41 M€ en provenance des télévisions (4,78 M€ en 2022), dont 169K€ de régularisations en faveur de la SPPF (régularisations des années 2017, 2020 et 2021). Hors régularisation, les perceptions droits TV passent de 4,0M€ en 2022 à 3,6M€ en 2023.
- 1,182 M€ des sonoriseurs, sites Internet, fournisseurs d'attentes, théâtres... (1,478 M€ en 2022),
- 766 K€ de sonoriseurs pour le compte de sociétés de perception étrangères (664 K€ en 2022).

Au global, les Droits Phonos s'élèvent donc à 7,1M€, soit 18% de moins que 2022.

2/ LES RÉPARTITIONS

Les montants mis en répartition en 2023 sont en diminution de 4,1% par rapport à ceux de 2022 à 67,9 M€. (cf. tableau page 27)

REPARTITIONS	DATE	MONTANT BRUT	AIDE A LA CREATION	RETENUE STATUTAIRE	IRREPARTISSABLES	PRODUCTEURS
RE						
Annul. Répartition provisoire RE sur ventes 2021 Radios/TV/LS REP 821	nov 2023	-8 787 727		-1 010 589	-1 410 559	-6 366 579
Définitif RE sur ventes 2021 Radios/TV/LS REP 138	nov 2023	10 204 046		1 173 465	1 752 953	7 277 628
RE sur diff REP 136	juil 2023	14 016 241		1 412 993	4 009 546	8 593 703
RE sur diff REP 139	nov 2023	13 081 196		1 322 478	4 064 370	7 694 347
RE Etranger REP 136	juil 2023	-125				-125
Répartition provisoire RE sur ventes 2022 Radios/TV/LS REP 922	juil 2023	10 272 254		1 037 498	1 964 260	7 270 496
		38 785 886		3 935 845	10 380 570	24 469 471
CPS						
Répartition provisoire CPS sur ventes 2022 REP 922	nov 2023	18 557 548	6 535 989			12 021 559
Annulation Répartition provisoire CPS sur ventes 2021 REP 821	nov 2023	-21 966 940	-7 113 448			-14 853 493
Définitif CPS sur ventes 2021 REP 137	nov 2023	17 315 346	4 328 836			12 986 509
		13 905 954	3 751 378			10 154 576
DROITS PHONOS / ATT / DROITS TV						
DROITS PHONOS REP 136	juil 2023	420 386		46 211		374 175
DROITS PHONOS REP 139	nov 2023	1 174 956		133 518		1 041 438
ATT REP 136	juil 2023	1 645 526		168 017		1 477 509
ATT REP 139	nov 2023	1 926		-1 391		3 317
DROITS TV SUR DIFF. REP 136	juil 2023	2 922 847		298 759		2 624 089
DROITS TV REP 139	nov 2023	637 153		71 837		565 316
TOTAL AU Etrangers		770 664				770 664
		7 573 459		716 951		6 856 508
CPA						
	dec 2023	230 069	57 517	12 424		162 199
VIDEO						
		7 391 094		443 103		6 947 992
TOTAL GENERAL 2023		67 886 462	3 808 895	5 108 323	10 380 570	48 590 745

Cette baisse provient principalement des répartitions de CPS expliquées par le recul des perceptions de Copie Privée, la baisse de la part de marché de la SCPP mais surtout par la mise en réserve de 30% des sommes pour prendre en compte l'impact possible de l'Arrêt RAAP sur l'éligibilité à la répartition de la rémunération pour copie privée.

Les répartitions vidéo sont également en baisse. L'explication provient de la baisse des perceptions, de retards de paiement qui retardent les répartitions ou de non facturation de diffusions dans le cadre de contrats non encore signés à la date de clôture.

rapport financier 2023

Arrêté des comptes exercice 2023

02

1/ LES CHIFFRES CLÉS

Depuis 2010, les coûts de perception et de répartition, qui constituent les missions principales de la SCPP, sont distingués des coûts des missions qui lui ont été confiées et qui ne relèvent pas de son activité de SPRD. Elles sont regroupées dans la rubrique « Autres Charges ».

Les charges courantes de la SCPP augmentent de 6,3%, ses charges totales de 6,2%.

En millions d'Euros	2022	2023	%
Droits Vidéos	8,841	8,299	-6,14%
Copie Privée Sonore	23,945	18,358	-23,33%
Copie Privée Audiovisuelle	0,249	0,153	-38,68%
Rémunération Équitable	44,854	51,643	15,14%
Droits Phonos	8,696	7,133	-17,98%
<i>dont Autres Usagers</i>	1,478	1,182	
<i>dont Autres Usagers Etrangers</i>	0,664	0,766	
<i>dont TV</i>	4,780	3,408	
<i>dont Attentes Telephoniques</i>	1,774	1,777	
TOTAL DES PERCEPTIONS	86,585	85,585	-1,15%
Frais Divers de Gestion	3,850	4,253	10,47%
Charges Salariales	3,979	4,067	2,22%
Sous Total Charges de gestion	7,829	8,320	6,28%
Mise en œuvre de la Convention Collective	0,481	0,596	23,80%
Anti piraterie	0,355	0,384	8,18%
Mise en œuvre loi HADOPI + défense des Intérêts collectifs	0,398	0,346	-12,95%
Subvention au Bureau Export			0,00%
Midem			0,00%
Relations institutionnelles	0,039	0,039	0,00%
Top 50	0,552	0,664	20,28%
Sous Total « Autres charges »	1,825	2,029	11,18%
TOTAL DES CHARGES GESTION ET MISSIONS	9,654	10,349	7,20%
Frais Gestion Copie France	0,306	0,228	
CHARGES DIRECTES SUR PERCEPTIONS	0,306	0,228	
TOTAL DES CHARGES	9,959	10,577	6,20%
Retenues Statutaires	8,363	8,929	6,76%
Produits divers	0,886	0,984	11,06%
Reprise de provisions			
Transferts de charges	0,661	0,614	-7,09%
<i>dont Non répartisables non affectés (Midem)</i>			0,00%
<i>dont Aide à la création (Hadopi + défense des intérêts collectifs)</i>	0,398	0,346	-12,95%
<i>dont Autres</i>	0,263	0,268	1,79%
TOTAL PRODUITS	9,910	10,527	6,22%
Résultat	-0,049	-0,051	

Les charges salariales sont en hausse de 2,2% alors que les frais divers de gestion augmentent de 10,5%.

L'augmentation des frais divers de gestion était prévue au budget 2023 et s'explique par :

- La mise en place d'un outil de suivi des membres producteurs avec Altares
- Le rapatriement de toutes les archives de la SCPP et donc la fin du contrat avec Xelians
- L'augmentation du loyer (hausse de l'indice ILAT de près de 6%)

Le taux de retenue pour les phonogrammes qui était en 2022 de 10,1% s'élève, sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale, à 10,8% pour 2023. La retenue sur les droits de diffusion des vidéomusiques reste à 6%.

En 2023, le montant des retenues comptabilisées s'est élevé à 8,929 M€ (8,363 M€ en 2022) et représente 10,4 % des perceptions courantes. Le ratio « charges courantes /perceptions », qui était de 9,4% en 2022 est de 10% en 2023, en prenant en compte les frais de gestion de Copie France.

2/ LE BILAN

Les principaux investissements de l'exercice 2023

La SCPP a mis en production plusieurs développements en 2023 permettant d'améliorer notamment les outils de déclarations, d'identifications et de répartitions. Une refonte du site ISRC a également été mis en production en 2023.

Les créances, disponibilités et charges constatées d'avance

- Les comptes clients (produits à recevoir), qui s'élèvent à 3,3 M€, se composent de créances sur les diffuseurs de vidéomusiques et sur les autres usagers (Droits Phonos), en grande partie les facturations à établir pour les diffusions de décembre 2023.
- Les autres créances sont essentiellement des rémunérations provisionnées chaque année à concurrence des montants connus à facturer à la SCPA (représentant la Rémunération Equitable réglée par la SPRE, la CPS réglée par COPIE FRANCE et des droits « Attentes Téléphoniques ») et non encore reversées à la SCPP, de la TVA à régulariser liée aux provisions des rémunérations et aux opérations en cours, et enfin des avances de trésorerie et structurelles faites en décembre 2023 aux membres.
- Les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élèvent à 72,5 M€ (contre 62,6 M€ à fin 2022) dont 18,6 M€ pour les valeurs mobilières de placement :

BANQUES ET PRODUITS	QUANTITÉ	VALEUR UNITAIRE	MONTANTS
PALATINE - DAT Compte rémunéré			448
SOCIETE GENERALE - Dépôt à terme			18 343 985
SOCIETE GENERALE - SG SICAV SGAM MONEPLUS	10,00	23 414,54	234 145
SOCIETE GENERALE - SG SICAV SGAM MONEPLUS	2,83	23 709,99	67 213
TOTAL DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2023			18 645 792

- Les disponibilités sur les comptes courants de la SCPP s'élèvent à 53 850 862 €.

Les capitaux propres de la société

La SCPP compte, fin 2023, 4 416 associés (4 063 fin 2022, 3 692 fin 2021). Le report à nouveau s'élève fin 2023, après affectation du résultat, à 170 669 €.

Les principales dettes

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés, qui s'élèvent à 341 K€, concernent essentiellement des factures d'honoraires et de prestations de services reçues en fin d'année.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 20,0 M€ et sont principalement composées de la TVA sur les droits perçus et à percevoir.

Les « autres dettes » (charges à payer) soit 255,2M€ sont composées essentiellement :

- des droits à payer aux ayants droit dont les factures ne sont pas parvenues à la SCPP au 31 décembre 2023,
- des droits non répartis perçus en 2023 et, pour une faible partie antérieurement, et qui seront mis en répartition essentiellement en 2023,
- du solde de « non répartis » en attente d'affectation et de régularisations avec la SPPF.

3/ LE COMPTE DE RÉSULTAT

A/ Les charges

En M€	Budget 2023	Réel 2023	Ecart	Écart %
Autres achats et charges externes	3,227	3,035	-0,098	-3,03%
Impôts et taxes	0,190	0,104	-0,076	-39,97%
Charges de personnel	4,328	4,067	-0,209	-4,83%
Dotation aux amortissements et provisions	0,670	1,089	-0,012	-1,81%
Charges financières & exceptionnelles		0,025	0,025	ns
Total charges hors "autres missions"	8,415	8,320	-0,370	-4,40%
Mise en œuvre "Convention Collective"	0,609	0,596	-0,008	-1,27%
Mise en œuvre anti piraterie	0,379	0,384	0,008	2,06%
Mise en œuvre "Loi Hadopi" + Défense des Intérêts collectifs	0,358	0,346	0,005	1,44%
Relations institutionnelles	0,039	0,039	-	-
Top 50	0,576	0,664	0,088	15,36%
Total charges "autres missions"	1,961	2,029	0,094	4,78%
TOTAL CHARGES GESTION & MISSIONS	10,376	10,349	-0,276	-2,66%
Frais Gestion Copie France	0,391	0,228	-0,024	-6,24%
Total charges directes sur perceptions	0,391	0,228	-0,024	-6,24%
TOTAL CHARGES	10,767	10,577	-0,301	-2,79%

Les charges de l'exercice 2023 sont 2,8% inférieures au budget. L'essentiel de cette baisse provient des charges de personnel (absences maladie non remplacées, intéressement inférieur de 50% à celui budgété).

B/ Les produits

En M€	Budget 2023	Réel 2023	Écart	Écart %
Retenue statutaire RE	5,386	6,017	0,530	9,84%
Retenue statutaire RE (Regul SCPP/SPPF non répartissables)		0,017		
Retenue statutaire CP	2,652	1,706	-0,853	-32,16%
Retenue statutaire Vidéo	0,478	0,498	0,009	1,78%
Retenue statutaire Droits Phonos	0,764	0,691	-0,062	-8,06%
TOTAL Retenue statutaire	9,280	8,929	-0,376	-4,05%

Refacturation utilisation base de données	0,174	0,179	0,005	2,99%
Frais de gestion Attentes téléphoniques	0,522	0,531	-0,005	-0,96%
TOTAL Produits d'exploitation	0,696	0,710	0,000	0,03%
Produits exceptionnels et autres produits	0,203	0,274	0,056	27,51%
Transferts de charges	0,630	0,614	0,001	0,13%
- dont Hadopi et défense des Intérêts collectifs (financés par l'Aide à la Création)	0,358	0,346	0,005	1,44%
- dont Autres	0,272	0,268	-0,004	-1,58%
TOTAL PRODUITS	10,808	10,527	-0,319	-2,95%

RESULTAT	0,041	-0,051	-0,018	ns
-----------------	--------------	---------------	---------------	-----------

a - Les retenues

- Le taux de retenue « phonos », qui était de 10,1% en 2022, passe à 10,8%. Le taux de retenue sur les droits « vidéomusiques » et Copie Privée audiovisuelle reste fixé à 6%.
- Le taux de retenue moyen de la SCPP est en 2023 de 10,4%.
- Concernant le montant des retenues prélevées par les sociétés qui perçoivent des droits en partie pour le compte de la SCPP, le tableau de la page suivante montre que le taux de retenue totale, c'est-à-dire les prélèvements successifs opérés par les différentes sociétés, que supportent les membres de la SCPP, s'élève à 15,19% (contre 14,47% en 2022 et 15,29% en 2021) si on prend en compte les coûts des missions supplémentaires assurées par la SCPP et à 12,94%, (contre 12,52% en 2022 et 12,65% en 2021) si on se limite aux coûts de la SCPP en tant que SPRD (cf. le tableau annexé).

b - L'accès à la base « Phonogrammes »

La contribution de l'ADAMI au coût de la base de données des producteurs de la SCPP s'élève à 179 K€, montant basé sur le réel 2022 facturé en 2023.

c - Les produits exceptionnels et autres produits

Ces produits se composent des dommages et intérêts obtenus dans des contentieux « Piraterie ».

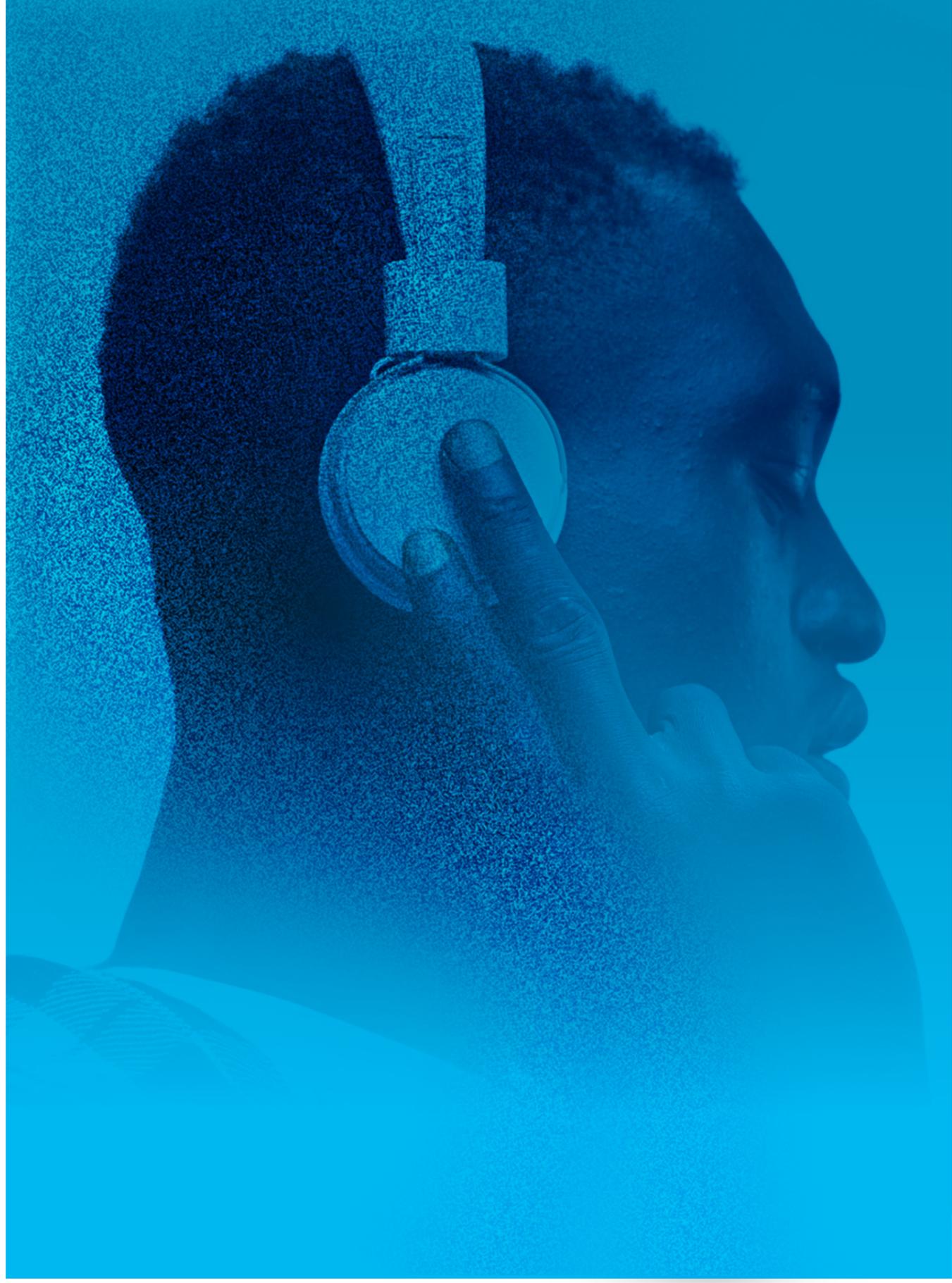
d - Les transferts de charges et reprises de provision

Les coûts externes de la lutte contre la piraterie et les consultations juridiques pour la défense de la profession pris en charge par le budget d'aide à la création (346K€) et les revenus issus de la mise à disposition du Top (268K€) représentent la quasi-totalité de ce compte.

4/ CONCLUSION

Les perceptions record de rémunération équitable n'ont pas permis de compenser la forte baisse de la rémunération pour Copie Privée.

Les réserves faites sur les répartitions de Copie Privée de l'exercice n'ont pas permis de retrouver le niveau des répartitions d'avant crise sanitaire.



Taux de retenues cumulées par type de perceptions et taux moyens de retenues pour l'année de droit 2023

	Perceptions nettes SCPP 2023	Retenue SPRE	Retenue COPIE France	Retenue PROCIREP	Retenue SCPA	Retenue SCPP gestion	Retenue SCPP missions	Taux cumulé retenues gestion	Quote part perceptions brutes	Taux moyen gestion 2023	Taux cumulé retenues avec missions	Taux moyen avec missions 2023
Rémunération Equitable France	51 594 057	7,42%			0,30%	8,43%	2,37%	15,48%	61,75%	9,56%	17,67%	10,91%
Rémunération Equitable Etranger	48 489											
Copie Privée Sonore	18 357 869		1,00%		0,30%	8,43%	2,37%	9,62%	20,55%	1,98%	11,96%	2,46%
Copie Privée Audiovisuelle	13 472		1,00%	7,30%	0,30%	3,31%	2,69%	11,53%	0,02%	0,00%	13,99%	0,00%
Copie Privée Image Fixe	139 313		1,00%		0,30%	8,43%	2,37%	9,62%	0,16%	0,01%	11,96%	0,02%
Vidéomusiques	8 298 704					3,31%	2,69%	3,31%	9,17%	0,30%	6,00%	0,55%
Attentes Téléphoniques	1 777 273				20,00%	8,43%	2,37%	26,74%	2,45%	0,66%	28,64%	0,70%
Droits phonographiques Télévisions	3 408 232					8,43%	2,37%	8,43%	3,76%	0,32%	10,80%	0,41%
Droits phonographiques autres usagers	1 181 999					8,43%	2,37%	8,43%	1,31%	0,11%	10,80%	0,14%
Droits usagers étrangers	765 563							0,00%	0,85%	0,00%	0,00%	0,00%
Total	85 584 969								100,00%	12,94%		15,19%

Le tableau présente, pour chaque type de perceptions de la SCPP, les retenues qui ont été appliquées, par année de droit, par les sociétés intermédiaires avant leur perception par la SCPP, puis celles qui seront appliquées, au moment de leur répartition, également par année de droit, par la SCPP. Il est précisé que les taux sont nets d'utilisation de produits financiers, pour les sociétés exclusivement de perception (SPRE, COPIE France, SCPA) et sont sans utilisation des produits financiers pour les sociétés assurant également des tâches de répartition (PROCIREP, SCPP). Les produits financiers des sociétés exclusivement de perceptions sont faibles, ces sociétés reversant à leurs associés les sommes perçues dans un délai court. Le taux moyen de gestion est celui comprenant les coûts de la SCPP en tant que société de perception et de répartition, le taux moyen avec missions comprend en sus les coûts de missions confiées à la SCPP par ses associés et qui s'ajoutent à ses coûts de société de perception et de répartition (notamment la lutte anti-piraterie et le financement d'outils professionnels).

ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER

1 - Montant des sommes versées au cours de l'exercice par type de droit

	€ HT
Répartitions Produits Financiers	630 421
Répartitions Copie Privée Sonore	9 137 967
Répartitions Copie Privée Audiovisuelle	121 428
Répartitions Rémunération Equitable, Droits Phonos et Attente Téléphoniques	31 128 881
Répartitions vidéomusiques	7 115 865
TOTAL	48 134 561

Les répartitions vidéomusiques sont calculées et réparties mensuellement.

Les répartitions phono sont calculées et réparties en juillet et novembre de chaque année.

Les avances sont proposées chaque année au mois de décembre.

Les versements sont effectués chaque semaine, après réception des factures des producteurs.

Le montant versé est donc égal au montant facturé.

2 - Montant des sommes réparties mais non encore versées

	Au 31/12/2023 (€HT)
Répartitions vidéomusiques	856 679
Répartitions Copie Privée Audiovisuelle	31 573
Répartitions Copie Privée Sonore	28 018
Répartitions Rémunération Equitable, Droits Phonos et Attente Téléphoniques	3 417 701
Répartitions Produits Financiers	49 954
TOTAL	4 383 926

3 - Montant des sommes qui ne peuvent être réparties

	Au 31/12/2023 (€HT)
Répartissables et non répartissables bloqués	0
Non répartissables en attente d'affectation aux aides	22 543
Non répartissables non affectés	713 524
TOTAL	736 067

4 - Montant des sommes reçues d'autres organismes

	€ HT
Rémunération Equitable (SCPA)	55 880 000
Copie Privée Sonore (SCPA)	18 357 869
Copie Privée Audiovisuelle (SCPA)	152 785
Droits TV (SCPA)	3 408 232
Utilisateurs d'attentes téléphoniques (SCPA)	1 777 273
TOTAL	79 576 157

5 - Montant des déductions effectuées sur les sommes versées par d'autres organismes

	€ HT
Rémunération Equitable (SCPA)	168 144
Copie Privée Sonore (SCPA)	55 239
Copie Privée Audiovisuelle (SCPA)	460
Droits TV (SCPA)	10 255
Utilisateurs d'attentes téléphoniques (SCPA)	5 348
TOTAL	239 447

rapport financier 2023

Comptes annuels
au 31 décembre 2023

02



EY Expertises & Transactions
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

SOCIETE CIVILE DES PRODUCTEURS
PHONOGRAPHIQUES
14, boulevard du Général Leclerc
92527 Neuilly-Sur-Seine Cedex

A l'attention de Monsieur Laurent FRADIN

Paris, la Défense, le 24 avril 2024

Cher Monsieur Fradin,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- Les Comptes Annuels arrêtés au 31 décembre 2023 de la Société Civile des Producteurs Phonographiques (SCPP).

Ces comptes ont été établis conformément aux termes de notre Lettre de Mission en date du 16 octobre 2023 ; ils se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan	€	278 544 730
• Chiffre d'Affaires	€	10 063 995
• Résultat net comptable	€	(50 615)

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur Fradin, nos salutations distinguées.

Bénédicte Cornet Kpakpabia
Associée

SAS à capital variable
499 087 625 R.C.S. Nanterre
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région de Paris - Ile-de-France
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited
Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris La Défense 1

BILAN ACTIF

	31/12/2023		31/12/2022	
	Brut	Amortissements	Net	Net
Concessions, brevets, licences	8 829 197	8 012 683	816 514	541 479
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	362 240		362 240	532 599
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 191 437	8 012 683	1 178 754	1 074 078
Constructions	284 988	279 599	5 389	6 493
Installations techniques, matériel, outillage	4 073	4 073	0	0
Autres immobilisations corporelles	1 635 053	1 280 438	354 616	387 757
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 924 115	1 564 110	360 005	394 249
Autres participations	152		152	152
Autres immobilisations financières	25 596		25 596	11 488
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 748	0	25 748	11 640
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	11 141 300	9 576 793	1 564 507	1 479 968
Avances, acomptes versés/commandes	0		0	0
STOCKS ET EN-COURS	0	0	0	0
Créances	6 008 141		6 008 141	5 306 571
Autres créances	197 923 655		197 923 655	170 334 011
CREANCES DIVERSES	203 931 796	0	203 931 796	175 640 582
Valeurs mobilières de placement	18 645 792		18 645 792	14 318 445
Disponibilités	53 850 862		53 850 862	48 239 380
VALEURS DISPONIBLES	72 496 654	0	72 496 654	62 557 825
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	276 428 450	0	276 428 450	238 198 407
Charges constatées d'avance	551 773		551 773	504 704
TOTAL ACTIF	288 121 523	9 576 793	278 544 730	240 183 078

38

BILAN PASSIF

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	662 400	609 450
Réserves statutaires ou contractuelles	221 040	211 290
Report à nouveau	221 285	270 418
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 50 615	49 133
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 054 109	1 042 024
Provisions pour risques	1 224 403	761 927
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 224 403	761 927
Dépôts de garantie	8 827	26 315
Avances et acomptes reçus	630 184	59 189
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	340 543	777 579
Dettes fiscales et sociales	19 987 923	17 858 513
Autres dettes	255 239 197	219 532 672
Produits constatés d'avance	59 543	124 858
TOTAL DES DETTES	276 266 218	238 379 127
TOTAL DU PASSIF	278 544 730	240 183 078

39

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2023	31/12/2022
Production vendue de services : retenues statutaires	8 928 639	8 363 403
<i>Copie privée sonore</i>	1 695 796	2 073 207
<i>Rémunération équitable</i>	6 034 058	4 936 904
<i>Copie privée audiovisuelle / numérique de l'image</i>	8 508	8 975
<i>Droits vidéomusiques</i>	497 559	530 063
<i>Droits phonogrammes</i>	690 912	813 521
<i>Copie privée mandats Vidéo</i>	1 806	733
Autres prestations de services	180 912	174 913
Frais de gestion Attentes téléphonique	528 929	535 868
Frais de gestion AU Etrangers	0	0
Frais de gestion AU France	2 000	3 304
Refacturation de loyers	156 015	117 641
Autres refacturations	267 500	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	10 063 995	9 195 130
Production stockée ou immobilisée		
Subvention d'exploitation	8 000	
Reprise de provision et transfert de charges	0	660 684
Autres produits d'exploitation	388 688	916
PRODUITS D'EXPLOITATION	10 460 682	9 856 730
Autres achats et charges externes	4 583 520	4 273 121
Impôts, taxes et versements assimilés	107 189	102 766
Salaires et traitements	3 217 667	3 024 507
Charges sociales	1 512 272	1 542 345
Dotation aux amortissements sur immobilisations	668 843	611 170
Dotation aux provisions pour risques et charges	462 476	404 448
Autres charges d'exploitation	452	66
CHARGES D'EXPLOITATION	10 552 420	9 958 423
RESULTAT D'EXPLOITATION	-91 737	-101 693

40

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

	31/12/2023	31/12/2022
Différences positives de change	658	672
PRODUITS FINANCIERS	658	672
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	775	877
CHARGES FINANCIERES	775	877
RESULTAT FINANCIER	-117	-205
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-91 854	-101 898
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	65 272	52 764
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	65 272	52 764
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24 033	
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 033	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	41 239	52 764
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	10 526 611	9 910 167
TOTAL DES CHARGES	10 577 227	9 959 300
BENEFICE OU (PERTE)	- 50 615	- 49 133

41

rapport financier

1/ PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

SCPP, créée en 1985, a pour objet social l'exercice collectif des droits des producteurs de phonogrammes et de Vidéomusiques. La perception et la répartition des rémunérations dues aux producteurs de phonogrammes ou à leurs Ayants Droit à titre particulier du fait de l'utilisation des phonogrammes ou des Vidéomusiques – contrôles des phonogrammes et Vidéomusiques.

La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 est de 278 544 730 euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un déficit comptable de 50 615 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2/ PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Règles générales

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs ainsi que le règlement n° 2017-07 relatif à la comptabilisation des droits d'auteurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Méthode de présentation du compte de gestion et de résultat

Les opérations sont résumées et présentées à l'aide du « Compte de gestion », tel que défini par les dispositions du Décret n°98-1040 du 18 novembre 1998, annexe 1. Ce compte de gestion, conforme au décret du 18 novembre 1998, est complété d'un compte de résultat présenté selon les prescriptions du plan comptable général.

2.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées :

- des logiciels acquis par l'entreprise,
- des frais de conception des bases de données et des logiciels de répartition, réalisés par des prestataires informatiques ou le service informatique de la SCPP. Les coûts internes sont immobilisés sur la base des coûts salariaux consacrés à la réalisation des développements.

L'ensemble de ces immobilisations incorporelles est amorti linéairement sur trois ans.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des biens selon la méthode linéaire soit :

	Linéaire
Agencements, installations	8 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 ans ou 8 ans
Matériel industriel	5 ans

2.5. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan au coût historique ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et, à la fin de l'exercice, il est procédé à une estimation de ces titres, basée sur leur valeur boursière.

Les valeurs de placement sont constituées par des S.I.C.A.V. de capitalisation, fonds communs de placement et certificats de dépôts négociables. Conformément aux statuts de la société, les plus-values sur ces titres viennent en complément des droits des producteurs de phonogrammes.

2.7. Provisions pour risques

La société constitue des provisions pour risques en fonction des litiges encourus, susceptibles d'avoir une incidence sur ses produits et ses charges.

2.8. Règles et méthodes concernant les droits

2.8.1. Obligation d'aide à la création

La SCPP doit statutairement et en vertu de l'article L 321-9 du code de la propriété intellectuelle consacrer une part des droits collectés à l'aide à la création : 25% des montants collectés sur la copie privée des phonogrammes et l'intégralité des non répartisables techniques générés.

Cette contribution est comptabilisée au passif du bilan puis minorée des différents versements effectués à ce titre.

2.8.2. Droits collectés et répartis

L'ensemble des droits collectés par la société doit faire l'objet d'une répartition.

Les droits collectés et à collecter sont donc d'un montant identique aux droits répartis et à répartir.

Les droits à répartir aux producteurs sont inscrits au passif du bilan pour leur montant toutes taxes comprises ou pour le montant hors taxes s'agissant des droits de la copie privée sonore et de la copie privée audiovisuelle, sous la seule déduction de l'aide à la création liée aux droits de la copie privée sonore et de la copie privée audiovisuelle.

2.8.3. Non répartissables de la rémunération équitable

Selon l'article L321-9 du Code de la Propriété Intellectuelle, les sommes encaissées à compter du 1^{er} août 2000 au titre de la rémunération équitable sur la radiodiffusion et la communication dans les lieux publics des phonogrammes du commerce, et non répartissables en application du Code de la Propriété Intellectuelle et des Conventions Internationales doivent être entièrement affectées à des actions d'aides à la création.

La rémunération équitable perçue avant le 1^{er} août 2000 n'est pas concernée par cette modification législative. L'affectation des sommes non répartissables qui seront constatées sur ces sommes lors des prochaines répartitions est donc soumise aux règles définies précédemment par le législateur.

Ces sommes sont comptabilisées au passif du bilan.

La rémunération équitable non répartissable perçue après le 1^{er} août 2000 dont dispose la société est utilisée au financement de ses actions d'aide à la création, développement de la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes.

Suite à la décision de la SCPA du 14 décembre 2018, les modalités de pesée et de répartition entre sociétés de la rémunération équitable s'en trouvent affectées comme suit.

Les montants de la Rémunération Equitable perçus au titre de l'année de droit 2018 et des années suivantes sont répartis en fonction des répartitions effectuées au réel. Chaque partie disposera à titre définitif d'une quote-part des sommes non répartissables techniques constatées en vertu de l'article L. 214-2 du CPI, diminuées de la retenue que chacune des sociétés aura effectuée sur la part de ces sommes non répartissables générée par les phonogrammes dont chaque société assure la gestion, égale à sa quote-part des droits gérés, résultant de la pesée effectuée. La SPPF a contesté la validité de cette décision devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre.

2.8.4. Prestations de services : retenues statutaires

L'essentiel des produits d'exploitation de la SCPP est constitué par une retenue statutaire sur les droits répartis aux adhérents. Les taux de la retenue statutaire sont fixés par l'assemblée générale des sociétaires.

Jusqu'au 31 décembre 2000, la retenue statutaire était considérée comme acquise selon les modalités suivantes :

- pour les droits sur les vidéogrammes : lors de l'émission de l'avis de crédit,
- pour les autres droits : à 80 % au cours de l'exercice de collecte des droits et à 20 % au cours de l'exercice de répartition des droits.

Depuis le 1^{er} janvier 2001, la retenue statutaire est considérée comme acquise lors de l'émission de l'avis de crédit quelle que soit la nature de droit.

Les retenues statutaires considérées comme acquises selon cette méthode, mais liées aux droits en cours de répartition et non encore versées aux producteurs, sont inscrites séparément à l'actif du bilan, parmi les produits à recevoir.

2.8.5. Droits dus par les usagers des attentes téléphoniques

La SCPP assure pour le compte de la SCPA la gestion administrative des droits relatifs aux Attentes Téléphoniques moyennant une commission de gestion de 20% sur les droits collectés. Depuis 1998, l'application de cette commission de gestion a un effet rétroactif sur la quote-part des droits collectés qui sera reversée à la SPPF.

Le montant généré par les frais de gestion perçus, par la SCPP au titre de la collecte des droits relatifs aux attentes téléphoniques, s'élève à 528 929 euros au 31 décembre 2023.

Depuis 2005, les sommes perçues durant un exercice sont considérées comme étant les sommes perçues au titre de cette même année de droit. Ces droits sont comptabilisés sur la base des règlements reçus sur l'exercice en cours et non plus sur la base de la période de droit.

3/ COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Informations relatives aux droits

3.1.1. Droits collectés

	Reliquats droits antérieurs	Droits constatés en 2023		Total des droits de l'exercice (2)	Total des droits de l'exercice précédent
	Provision au 31/12/2022	Facturation	Provision au 31/12/2023		
Copie Privée Sonore	6 607 774	18 427 151	6 538 492	18 357 869	23 944 535
Rémunération Equitable	1 678 867	58 148 421	-4 827 021	51 642 532	44 853 509
<i>Dont provision ex NR RE (3)</i>	<i>-7 100 165</i>		<i>-11 386 108</i>	<i>-4 285 943</i>	<i>-3 991 650</i>
Droits Videomusiques	1 772 198	8 325 035	1 745 867	8 298 704	8 841 133
Mandats Humour	-	13 472	-	13 472	5 350
Copie Privée Audiovisuelle / Numérique de l'image	192 034	149 715	181 632	139 313	243 819
Droits Phonogrammes (1)	3 579 499	7 087 368	3 625 196	7 133 066	8 696 244
Total	13 830 371	92 151 161	7 264 165	85 584 955	86 584 589

- (1) Il s'agit des droits Attentes Téléphoniques, Sonorisateurs et Fournisseurs d'attentes téléphoniques, droits TV.
- (2) Le total des droits est égal à la somme de la facturation et de la provision de l'exercice diminué de la provision de l'exercice précédent (hors régularisations).
- (3) Il s'agit des ex-non répartissables perçus par la SCPP mais bloqués jusqu'à la résolution du litige avec la SPPF. Cette somme correspond à la différence de calcul entre le partage des ex-non répartissables au taux des répartissables (ancienne méthode) et la conservation des ex-non répartissables par les sociétés qui les ont générés (nouvelle méthode).

3.1.2. Droits mis en répartition

Les droits mis en répartition sont présentés dans le tableau page suivante pour leur montant total hors taxes, après imputation de la quote-part obligatoire d'aide à la création de 25 % pour les droits issus de la rémunération de la Copie Privée Sonore et de la Copie Privée Audiovisuelle, et après prélèvement de la quote-part de la retenue statutaire déjà comptabilisée en ressource pour la gestion de la SCPP.

Le détail par années de perception des sommes à répartir est présenté dans les tableaux suivants.

3.1.3. Tableau d'affectation des droits au 31 décembre 2023

Le détail des droits tels qu'ils ont été affectés en 2023, et présenté conformément au décret du 18 novembre 1998, figure dans le tableau ci-après :

Les tableaux suivants sont présentés hors provisions.



SCPP
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

ANNEXE 2
AFFECTATION DES SOMMES EN FIN D'EXERCICE

Nature des rémunérations	EN EUR						
	DROITS restant à affecter au 31/12/2022 1	PERCEPTIONS de L'exercice 2023 2	PRELEVEMENTS pour la gestion (A) 3	MONTANTS affectés (art. L. 321-9) (B) 4	MONTANTS affectés à des oeuvres sociales ou culturelles 5	MONTANTS affectés aux ayants droit (*) 6	DROITS restant à affecter au 31/12/2023
Rémunérations dont la gestion est confiée par les ayants droit :							
Vidéomusiques	2 810 244	8 325 035	443 103	0	0	6 947 992	3 744 185
Droits phono.	11 252 336	3 679 137	296 756	0	0	3 667 103	10 967 614
Droits TV	4 166 079	3 408 232	368 327	0	0	3 189 405	4 016 579
Rémunérations dont la gestion est confiée en application de la loi :							
Article L. 122-10 (pour le droit de reproduction par reprographie)	0	0	0	0	0	0	0
Article L. 132-20 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, d'une œuvre télédiffusée à partir d'un Etat membre de la Communauté Européenne)	0	0	0	0	0	0	0
Article L. 217-2 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sur le territoire national, de la prestation d'un artiste interprète, d'un phonogramme ou d'un vidéogramme à partir d'un Etat membre de la Communauté Européenne)	0	0	0	0	0	0	0
Article L.214-1 (pour le droit de communiquer au public un phonogramme publiés à des fins de commerce) RE répartissables	93 291 857	58 148 421	6 208 129	2 713 452	0	24 469 471	118 049 226
Article L.311-1 (pour la copie privée des oeuvres sonores) CPS	11 839 119	18 427 151	1 823 865	4 606 788	0	10 154 576	13 681 041
Article L.311-1 (pour la copie privée des oeuvres audiovisuelles) CPA	538 433	163 187	13 861	37 429	0	162 199	488 132
Total	123 898 069	92 151 161	9 154 041	7 357 668	0	48 590 745	150 946 775
	0,00						

(*) Les "montants affectés" s'entendent de l'inscription des sommes correspondantes au compte individuel de l'ayant droit

(A) Cette colonne ne contient que les retenues stat. Prélévées sur la base des perceptions de l'exercice

(B) Montant correspondant à 25% de l'aide à la création calculée sur les perceptions de l'exercice (CPS, CPA) et les non répartissables affectés au budget de l'aide à la création de l'exercice

Ratio : prélèvements pour la gestion / perceptions de l'exercice :

9,93%

ANNEXE 3

EN EUR

ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE au titre des affectations collectives*	
Article L.321-9	9 027 297
Œuvres sociales ou culturelles	0
Total	9 027 297

*Total des engagements de l'exercice

ANNEXE 4
RECAPITULATION DES SOMMES RESTANT A AFFECTER INDIVIDUELLEMENT

	Montant en EUR	ANNEE de perception
Rémunérations dont la gestion est confiée par les ayants droit :		
Vidéomusiques	1 869 940	2023
	484 618	2022
	1 295 470	2021
	238 426	2020
	187 558	2019
	1 591 637	avant 2019
Sous total VID	5 667 649	
Droits phono.	448 637	2023
	604 518	2022
	1 097 833	2021
	-99 825	2020
	-168 209	2019
	-552 258	avant 2019
Sous total Droits phono.	1 330 696	
Droits TV	3 135 395	2023
	1 027 430	2022
	503 504	2021
	338 017	2020
	343 757	2019
	1 080 550	avant 2019
Sous total Droits TV	6 428 653	
Rémunérations dont la gestion est confiée en application de la loi :		
Article L. 122-10 (pour le droit de reproduction par reprographie)	0	
Article L. 132-20 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sans changement, sur le territoire national, d'une œuvre télédiffusée à partir d'un Etat membre de la Communauté Européenne)	0	
Article L. 217-2 (pour le droit d'autoriser la retransmission par câble, simultanée, intégrale et sur le territoire national, de la prestation d'un artiste interprète, d'un phonogramme ou d'un vidéogramme à partir d'un Etat membre de la Communauté Européenne)	0	
Article L.214-1 (pour le droit de communiquer au public un phonogramme publié à des fins de commerce) RE	42 327 471	2023
	9 826 649	2022
	5 917 691	2021
	2 665 457	2020
	2 737 325	2019
	8 739 699	2018
Sous total RE	72 214 292	
Article L.311-1 (pour la copie privée des oeuvres sonores) CPS	10 376 228	2023
	6 820 181	2022
	4 943 454	2021
	8 268 174	2020
	-59 176	2019
	-1 952 959	avant 2019
Sous total CPS	28 395 901	
Article L.311-1 (pour la copie privée des oeuvres audiovisuelles) CPA	180 258	2023
	144 592	2022
	115 518	avant 2021
Sous total CPA	440 368	
Total	114 477 560	

ANNEXE 5
Tableau de financement (Règlement ANC 2017-07-131-8)

		Fonds de roulement		Besoin en fonds de roulement		Trésorerie
Situation initiale		-13 994 461		-62 233 841		48 239 380
Opération de l'exercice	Emplois	Ressources	Variations		Variations	
			Actif circulant	Dettes exploitation		
EXPLOITATION	Excédent brut d'exploitation		651 347			
	Charges-produits exceptionnels	24 033	65 272			
	Autres charges-produits	1 226	389 345			
	Variations des :					
	- Stocks					
	- Clients et comptes rattachés			701 570		
	- Autres valeurs			27 636 713		
	- Fournisseurs et comptes rattachés				-437 036	
	- Autres dettes d'exploitation				38 324 127	
	TOTAL	1 080 705		-9 548 808		10 629 513
REPARTITION	Coût net du financement					
	Impôts sur les bénéfices					
	Participation					
	Capacité d'autofinancement					
		1 080 705				
	Distribution/prélèvements					
Autofinancement						
		1 080 705				
	TOTAL	0		0		0
INVESTISSEMENT	Investissements :					
	- Incorporels	649 820				
	- Corporels	92 836				
	- Financiers	14 108				
	Désinvestissements :					
	- Incorporels		3 381			
	- Corporels					
- Financiers	4 327 348					
TOTAL	-5 080 730		0		-5 080 730	
FINANCEMENT	Apports en capital / compte courant		62 700			
	Emprunts souscrits					
	Remboursement capital / compte courant					
	Remboursements emprunts					
TOTAL	62 700		0		62 700	
Situation finale	-17 931 787		-71 782 649		53 850 862	

3.1.4. Retenues statutaires

Le taux de retenue statutaire appliqué aux répartitions est voté par l'Assemblée Générale. Il a évolué comme suit :

	Droits voisins et Attentes téléphoniques	Droits Vidéomusiques
1986 à 1989 :	17 %	3 % + 2 %
1990 :	14 %	3 % + 2 %
1991et 1992 :	12 %	3 % + 2 %
1993 :	8 %	3 %
1994 :	7 %	3 %
1995 :	0 %	3 % jusqu'au 31 mai 1995, puis 2 %
1996 à 2000 :	0 %	2 %
2001 :	6 %	2%
2002 :	11,5%	6%
2003 :	8%	6%
2004 :	9,5%	6%
2005 :	9,75%	6%
2006 :	10,70%	6%
2007 :	11,10%	6%
2008 :	7,30%	6%
2009 :	11,80%	6%
2010 :	11,80%	6%
2011 :	12,30%	6%
2012 :	11,25%	6%
2013 :	10,80%	6%
2014 :	11,30%	6%
2015 :	10,70%	6%
2016 :	10,75%	6%
2017 :	8,20%	6%
2018 :	10,20%	6%
2019 :	9,10%	6%
2020 :	12,90%	6%
2021 :	11,50%	6%
2022 :	10,10%	6%
2023 :	10,80%	6%

Les retenues statutaires comptabilisées au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Montant constaté au cours de l'exercice	Droits à recevoir, dans l'attente de la mise en répartition et/ou de l'encaissement des droits	
		Montant facturé sur l'exercice 2023	Variation des droits à recevoir/charges à payer
Copie Privée Sonore	1 695 796	1 823 865	-128 070
Rémunération Equitable (1)	5 571 582	6 208 129	-636 547
Droits Vidéomusiques	497 559	443 103	54 457
Mandats Humour	1 806	1 806	0
Copie Privée Audiovisuelle / Numérique de l'image	8 508	12 055	-3 547
Droits Phonogrammes (2)	690 912	665 083	25 828
Total	8 466 163	9 154 041	-687 878

(1) Il s'agit des retenues constatées sur les perceptions de rémunération équitable, diminuée de la retenue sur les sommes en litige avec la SPPF sur l'exercice 2023.

(2) Il s'agit des droits Attentes Téléphoniques, Sonorisateurs et Fournisseurs d'attentes téléphoniques.

3.1.5. Actions d'aide à la création (article 38 de la loi de 1985)

RESSOURCES :

· A nouveau 2022	5 930 594
· Au titre de la Copie Privée Sonore (utilisation 2023)	4 589 467
· Au titre de la Copie Privée Audiovisuelle (utilisation 2023)	34 828
· Autres (sur décision d'affectation du Conseil d'Administration)	0
· Report de dossiers annulés (droit de tirage et aide sélective)	1 391 245
· Au titre de l'aide financière / Estimation des non rép affectés	2 713 452

TOTAL RESSOURCES 14 659 586

EMPLOIS

· Aides sélectives / Droits de tirages engagés sur 2023	10 072 176
· Engagements transfert de charges 2023	346 366

TOTAL EMPLOIS 10 418 542

MONTANT DES AIDES RESTANT A ENGAGER AU 31 DECEMBRE 2023 4 241 045

3.2. Autres informations relatives au bilan

3.2.1. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Virement de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, licences, applications	8 009 019	820 179			8 829 197
Avances et acomptes	532 599		170 359		362 240
TOTAL	8 541 618	820 179	170 359	-	9 191 437

La société a poursuivi au cours de l'exercice ses investissements en conception de logiciels destinés au traitement des répartitions et gestion des aides.

3.2.2. Immobilisations corporelles

Ce poste comprend essentiellement l'acquisition du matériel informatique et des frais d'agencement des locaux.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Virement de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Constructions	284 988				284 988
Matériel industriel	4 073				4 073
Installations, agencements	755 023	16 280			771 303
Matériel de bureau	40 643	4 285		4 429	40 499
Matériel informatique	605 936	69 963			675 899
Mobilier	145 045	2 308			147 353
TOTAL	1 835 708	92 836		4 429	1 924 115

3.2.3. Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements concessions, brevets, licences, applications	7 467 540	545 143		8 012 683
TOTAL	7 467 540	545 143	-	8 012 683

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Constructions	278 495	1 104		279 599
Matériel industriel	4 073			4 073
Installations, agencements	457 934	53 451		511 385
Matériel de bureau	19 679	6 637	1 048	25 268
Matériel informatique	539 086	61 082		600 169
Mobilier	142 189	1 426		143 616
TOTAL	1 441 458	123 700	1 048	1 564 110

3.2.4. Immobilisations financières

Les autres participations sont composées des parts sociales de la SCPA pour un montant de 152 euros.

Les autres immobilisations financières correspondent à :

- un cautionnement pour un montant de 300 euros,
- des dépôts et consignations faits aux tribunaux dans le cadre des affaires engagées contre la piraterie pour un montant de 800 euros,
- un dépôt de garantie dans la cadre de la location de 10 emplacements de parkings pour 24 496 euros.

3.2.5. Créances

Les créances au 31 décembre 2023 ont toutes une échéance à moins d'un an.

Les produits à recevoir inclus dans les postes du bilan sont les suivants (en euros) :

	Année 2023
CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	
Clients et comptes rattachés	6 008 141
Autres créances	197 923 655
Total des créances clients et comptes rattachés	203 931 796
Produits à recevoir sur créances clients et comptes rattachés	
Droits collectés vidéogrammes	2 725 224
Total des produits à recevoir sur créances clients et comptes rattachés	2 725 224
Produits à recevoir sur autres créances	
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	3 963
Droits collectés rémunération équitable	0
Droits collectés copie privée sonore	13 000 791
Droits collectés copie privée audiovisuelle / Numérique de l'image	216 613
Droits collectés phonogrammes	4 255 548
Droits collectés divers	212 400
Retenue statutaire copie privée sonore	99 351
Retenue statutaire vidéogrammes	528 205
Retenue statutaire rémunération équitable	14 681 427
Retenue statutaire copie privée audiovisuelle / Numérique de l'image	0
Retenue statutaire phonogrammes	1 589 033
IJSS - IJPR	0
Frais de gestion à affecter	1 801
Etat produits à recevoir	0
Personnel - Produits à recevoir	46 260
Droits collectés copie privée audiovisuelle / Charges à payer	130 222
Total des produits à recevoir sur autres créances	34 765 614
Total des produits à recevoir	37 490 838

3.2.6. Valeurs mobilières de placement

Le poste se compose essentiellement de SICAV de capitalisation et de dépôts à termes (D.A.T.).

Au 31 décembre 2023, les plus-values latentes relatives aux SICAV s'élèvent à 930 euros

Les CAT ont dégagé au cours de l'exercice des intérêts à hauteur de 590 265 euros contre 20 777 euros au 31 décembre 2022.

Les produits financiers sont affectés aux sociétaires. Les mouvements de l'exercice (présentés conformément au décret du 18 novembre 1998) sont les suivants :

ANNEXE 6 AFFECTATION DES PRODUITS FINANCIERS				
EN EUR				
Nature des rémunérations	PF restant à affecter au 31/12/2022	PF de l'exercice 2023	PF affectés	PF restant à affecter au 31/12/2023
Produits des valeurs mobilières de placement	6 627	640 415	-647 000	43
Total	6 627	640 415	-647 000	43

3.2.7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31/12/2023 s'établissent de la manière suivante :

	Année 2023
Prestations diverses	64 814
Fournitures	-
Redevance crédit-bail	3 844
Loyers bureaux	258 641
Loyers matériels	7 419
Charges locatives	34 421
Maintenance	130 423
Assurances	17 273
Abonnements et prestations de services	15 703
Publications	5 273
Transports	13
Frais de déplacement	671
Frais de Télécommunication, documentation	6 035
Cotisations - recrutement	237
Frais Tickets restaurants	246
Ticket repas	6 740
Cotisation RIP	21
	551 773



3.2.8. Filiales et participations

La SCPP détient des participations dans le capital de la société suivante :

Filiales et participations	Capitaux propres	QP du capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
SCPA	258 919	50%	74 118

3.2.9. Capitaux propres

Le capital social se compose de 4 416 parts au nominal de 150 euros, entièrement libérées.

Les réserves statutaires sont constituées :

- des parts sociales des adhérents ayant quitté la société, conformément à l'article 19 des statuts ; avant la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2004 stipulant désormais le remboursement des parts des adhérents sortants.
- de l'affectation de droits n'ayant pu être répartis faute de documents justificatifs conformément aux dispositions prévues dans les statuts.

Le résultat de l'exercice précédent, soit un déficit de 49 133 euros a été porté en report à nouveau, portant celui-ci à 221 285,17 euros.

3.2.10. Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/22	Variations		31/12/23
		+	-	
-				
Capital social	609 450	66 600	13 650	662 400
Primes d'émission				
Reserve statutaire	211 290	9 900	150	221 040
Report à nouveau	270 418		49 133	221 285
Résultat de l'exercice 2022	-49 133	49 133		0
Résultat de l'exercice 2023 (Perte)			50 615	-50 615
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 042 025	125 633	113 548	1 054 109

3.2.11. Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2023, la provision pour risque dans le cadre du litige avec la SPPF a été augmentée de 462 476 euros, portant la provision à 1 224 403 euros.

3.2.12. Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes du bilan se présentent ainsi :

	Année 2023
DETTES FOURNISSEURS, FISCALES ET SOCIALES, AUTRES DETTES	
DETTES	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (TTC)	340 542
Dettes fiscales et sociales	19 987 923
Autres dettes	255 239 197
Total des dettes fournisseurs, fiscales et sociales et autres dettes	275 567 662
Charges à payer sur dettes fournisseurs	
Transports de Biens	38
Divers	34 204
Frais bancaires	1 917
Frais hôtels et déplacements	4 744
Frais postaux et télécommunications	2 840
Honoraires	111 862
Publications	6 415
Total des charges à payer sur dettes fournisseurs	162 021
Charges à payer sur dettes fiscales et sociales	
Provisions congés payés	482 377
Provision prime	382 765
Provision pour intéressement des salariés	102 644
Dettes à régulariser IJSS-IJPR	0
Charges sociales sur provision	392 016
Autres Charges sociales à payer	119
Total des charges à payer sur dettes fiscales et sociales	1 359 921
Charges à payer sur autres dettes	
Diffuseurs VID avoirs à établir	630 184
Produits financiers à répartir aux membres	43
Autres produits à répartir aux membres	193 480
Associés divers	15 123
AYD en attente d'affectation	750
Droits à reverser copie privée sonore	40 466 034
Droits à reverser rémunération équitable	98 935 758
Droits à reverser copie privée audiovisuelle / Numérique de l'image	146 979
Droits à reverser phonogrammes	20 027 889
Droits à reverser divers	106 985
Non répartissables de la rémunération équitable	0
Charges à payer EX NR à répartir	56 166 292
Retenue statutaire à recevoir CPA	3 083
Total des charges à payer sur autres dettes	216 692 598
Total des charges à payer	218 214 540

3.2.13. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31/12/2023 s'établissent de la manière suivante :

	Année 2023
Travaux pris en charge par GECINA	59 543
	59 543

3.3. Informations concernant le compte de résultat

3.3.1. Compte de gestion de l'année 2023

Le compte de gestion de l'année 2023, présenté conformément au décret du 18 novembre 1998, s'établit ainsi :

	CHARGES		RESSOURCES		
	Année 2023	Année 2022	Année 2023	Année 2022	
I. Charges d'exploitation :	10 450 602	9 767 843	I. Ressources d'exploitation :	10 460 682	9 856 730
A. Achats et charges externes	4 583 520	4 273 121	A. Récupération et refacturation des charges	269 500	266 097
B. Impôts et taxes	107 189	102 766	Facturation au titre des frais de gestion attachés aux attentes téléphoniques	528 929	535 868
C. Charges de personnel	4 628 122	4 376 272	B. Retenues sur droits	8 928 639	8 363 404
D. Autres charges d'exploitation	452	66	C. Autres ressources d'exploitation	733 615	293 470
E. Dotation aux amortissements	668 843	611 170	D. Reprise de provisions et transfert charges	0	397 891
F. Dotations aux provisions	462 476	404 448			
II. Charges financières	775	877	II. Ressources financières	658	672
III. Charges exceptionnelles	24 033		III. Ressources exceptionnelles	65 272	52 764
IV. Intéressement	101 817	190 580			
V. Impôts Société	0	0			
Total des charges (I + II + III + IV)	10 577 227	9 959 300	Total des ressources (I + II + III)	10 526 611	9 910 167
Excédent de prélèvement à la fin de l'exercice			Insuffisance de prélèvement à la fin de l'exercice	50 615	49 133
Total général	10 577 227	9 959 300	Total général	10 577 227	9 959 300

3.3.2. Charges d'exploitation

Le détail des charges d'exploitation est le suivant :

Charges d'exploitations par nature

	Année 2023	Année 2022
Prestations informatiques & études	1 799 779	1 627 303
Fournitures de bureau & autres fournitures non stockées	105 634	78 236
Loyers & charges locatives	1 297 794	1 239 369
Entretien	279 675	248 082
Assurances	27 397	24 849
Documentation	33 835	28 722
Personnel intérimaire	10 608	10 888
Honoraires	534 869	633 527
Publicité relations publiques	159 347	137 172
Représentations (MIDEM)	0	0
Frais de transports	1 735	2 203
Voyages et déplacements	64 234	31 748
PTT et téléphone	99 249	94 835
Frais bancaires	14 633	20 312
Cadeaux	2 045	0
Autres charges diverses	153 140	95 941
Impôts et taxes	107 189	102 766
Salaires	3 217 667	3 024 507
Charges sociales	1 410 455	1 351 765
Charge d'intéressement	101 817	190 580
Dotations aux amortissements	668 843	611 170
Dotations aux provisions	462 476	404 448
Total	10 552 420	9 958 423

3.3.3. Résultat exceptionnel

En application des recommandations comptables, les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Les produits exceptionnels de l'année s'élevant à 65 272 euros se composent de :

- Produits liés à des litiges anti-piraterie pour un montant de 31 938 euros ;
- Produits sur participation aux travaux des locaux GECINA pour un montant de 33 333 euros.

Les charges exceptionnelles de l'année s'élevant à 24 033 euros se composent de :

- Frais dans le cadre d'un litige pour un montant de 20 652 ;
- Valeur nette comptable sur cession sur immobilisation pour un montant de 3 381 euros.

Ainsi, le résultat exceptionnel s'élève au titre de l'exercice 2023 à 41 239 euros.

3.3.4. Intéressement des salariés

L'intéressement des salariés s'élève, au titre de l'exercice, à 102 644 euros contre 195 319 euros pour l'exercice précédent.

4/ AUTRES INFORMATIONS

4.1. Ventilation de l'effectif salarié

	2023	2022
Catégories	Effectif moyen de l'année	Effectif moyen de l'année
Cadres	27	26
Employés	17	19
CDD Employés	1	0
Total	45	45

4.2. Rémunération allouée aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas indiquée, car cela aurait pour effet de communiquer une rémunération individuelle.

4.3. Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisés au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 23 000 euros sur l'exercice.

4.4. Engagements de retraite

Des indemnités sont dues aux collaborateurs de la société au moment de leur départ à la retraite. Compte tenu de l'âge et de l'ancienneté des collaborateurs, le montant des indemnités brutes (hors charges sociales) calculées à la clôture de l'exercice s'élève à 68 397 euros. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2023.

4.5. Nantissement de SICAV

Le 24 mars 2010, la SCPP a nanti des SICAV auprès de la Société Générale en faveur du bailleur des locaux pour un montant initial 122 883 euros. Au 31 décembre 2011, ce nantissement avait été porté à 208 975 euros. Au 31 décembre 2022, ce nantissement a été porté à 234 145 euros. En 2023, le compte n'a pas été mouvementé.

4.6. Impôt sur les sociétés

En 2023, le résultat fiscal de la SCPP est un déficit. Par conséquent, la SCPP n'a pas d'impôt sur les sociétés à payer.

4.7. Evénements significatifs

- Rémunération équitable : arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne

L'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 8 septembre 2020 a posé le principe selon lequel les États membres ne peuvent « exclure les artistes interprètes ou exécutants qui sont ressortissants d'États tiers à l'espace économique européen (EEE) du droit à une rémunération équitable.

En conséquence de ce changement, un litige est né entre la SCPP et la SPPF. En effet auparavant la répartition entre SPPF et SCPP se faisait sur la totalité des sommes perçues (y compris non répartissables qui représentent environ 6% des sommes) sur la base des répartissables ce qui donnait lieu au partage suivant :

	Année de droit 2021	Année de droit 2022	Année de droit 2023
SCPP	71,5%	71,0%	71,9%
SPPF	28,5%	29,0%	28,1%

Considérant qu'il n'y a plus de « non répartissables » au regard de la jurisprudence, la SCPP a revendiqué un % supérieur de répartition :

	Année de droit 2021	Année de droit 2022	Année de droit 2023
SCPP	77,8%	77,4%	78,0%
SPPF	22,2%	22,6%	22,0%

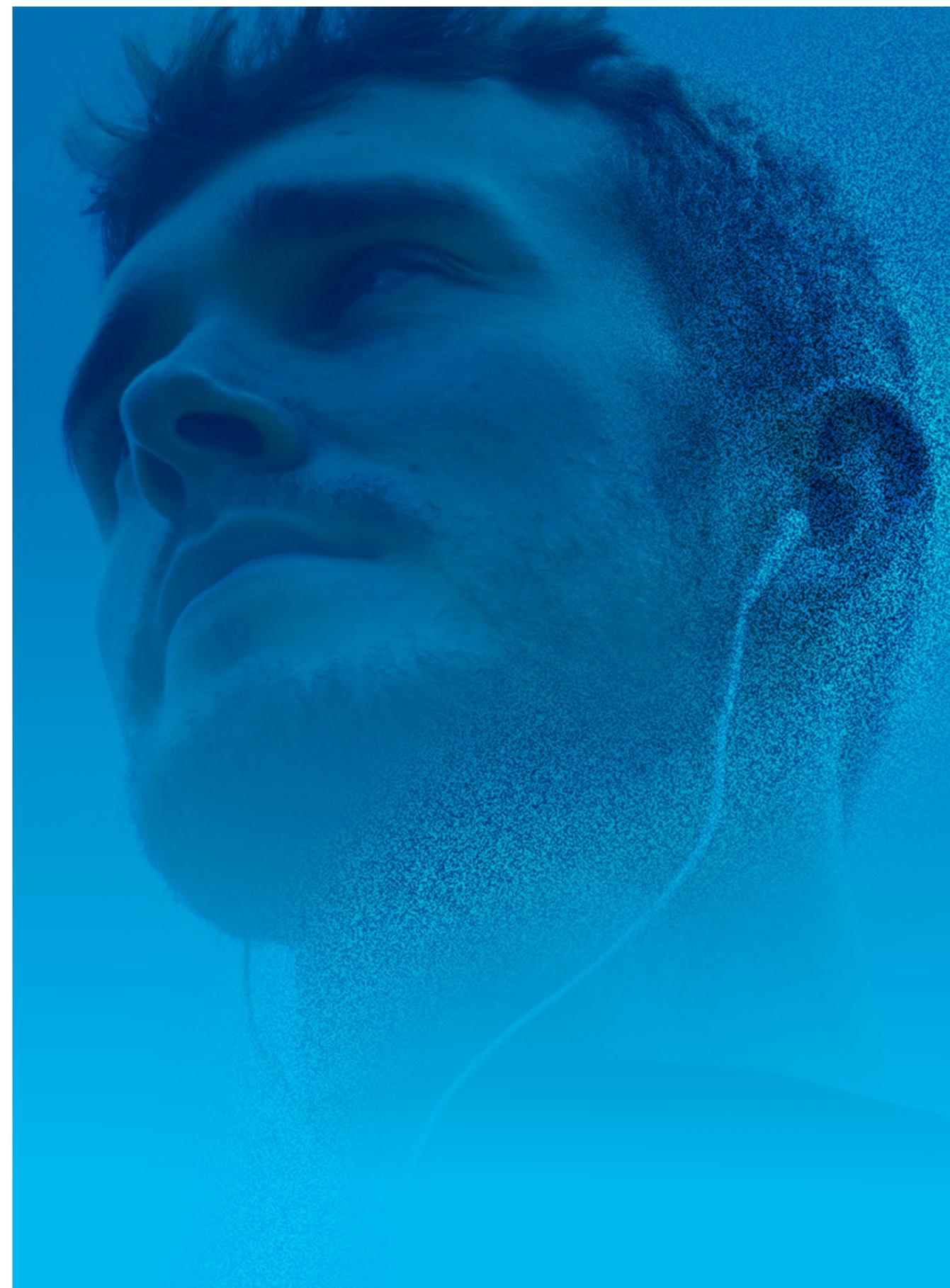
Il a été décidé que la différence (6,3% pour l'année de droit 2021 soit un montant de 3,2 millions d'euros, 6,4% pour l'année de droit 2022 soit un montant de 3,9 millions d'euros et 6,1% pour l'année de droit 2023 soit un montant de 4,3 millions d'euros) serait provisionnée à la SCPP et que la retenue statutaire correspondante serait provisionnée en risque (1,2 millions d'euros).

4.8. Engagements hors bilan

Néant.

4.9. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.



03

informations diverses

03 Informations diverses

p.66-68

- 1 / Nombre de refus d'octroyer une autorisation d'exploitation *p.67*
- 2 / Description de la structure juridique et de la gouvernance de la SCPP *p.67*
- 3 / Liste des personnes morales que la SCPP contrôle au sens de l'article L.233-16 du code de commerce *p.67*
- 4 / Montant total des rémunérations versées aux personnes visées au premier alinéa de l'article L.323-13 du CPI *p.67*
- 5 / Utilisations des sommes déduites aux fins de services sociaux, culturels ou éducatifs *p.68*
- 6 / Rapport de la commission de contrôle des OGC *p.68*

03

informations diverses

03

1/ NOMBRE DE REFUS D'OCTROYER UNE AUTORISATION D'EXPLOITATION

La SCPP ne peut autoriser que les exploitations pour lesquelles elle a été mandatée. Conformément aux dispositions du 3^{ème} alinéa de l'article L.324-7 du CPI, la SCPP n'a refusé d'octroyer aucune autorisation d'exploitation relevant de ses mandats au cours de l'exercice 2023.

2/ DESCRIPTION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE ET DE LA GOUVERNANCE DE LA SCPP

La SCPP est une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil et par les dispositions du titre II du livre III du Code de la Propriété Intellectuelle.

La société est administrée par un conseil d'administration constitué de personnes physiques présentées par ses associés et élues par l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration désigne un Directeur Général, Gérant de la société.

Le Conseil de Surveillance, constitué d'associés élus par l'Assemblée Générale, remplit les missions de contrôle que la loi et nos statuts lui ont confiées.

3 / LISTE DES PERSONNES MORALES QUE LA SCPP CONTRÔLE AU SENS DE L'ARTICLE L.233-16 DU CODE DE COMMERCE

La SCPP contrôle actuellement plus de la moitié des pouvoirs de vote au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la SCPA, société commune à la SCPP et à la SPPF.

La SCPA a un capital de 304,90 €, dont la SCPP détient 50%. Le résultat net de la SCPA pour l'exercice 2023 est un bénéfice de 74 118€. La valeur nette comptable et brute comptable des titres détenus est de 152,45€.

4 / MONTANT TOTAL DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX PERSONNES VISÉES AU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE L.323-13 DU CPI

Ce montant correspondant à une rémunération individuelle, il ne peut être communiqué. Il a fait l'objet d'une déclaration d'intérêt consultable, comme les déclarations d'intérêt des administrateurs, par les associés de la SCPP, dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

5 / UTILISATIONS DES SOMMES DÉDUITES AUX FINS DE SERVICES SOCIAUX, CULTURELS OU ÉDUCATIFS

La SCPP ne déduit aucune somme aux fins de services sociaux, culturels ou éducatifs. Toutefois, la SCPP, à la demande de ses associés, remplit certaines missions non relatives à la gestion des droits qui sont clairement identifiées dans le rapport financier (charges de mission). Par ailleurs, la SCPP, comme la loi l'y oblige, utilise à des aides à la création les sommes non répartissables de la rémunération pour copie privée et de la rémunération équitable des phonogrammes du commerce, détaillées en annexe 3 du présent rapport.

6 / RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTRÔLE DES OGC

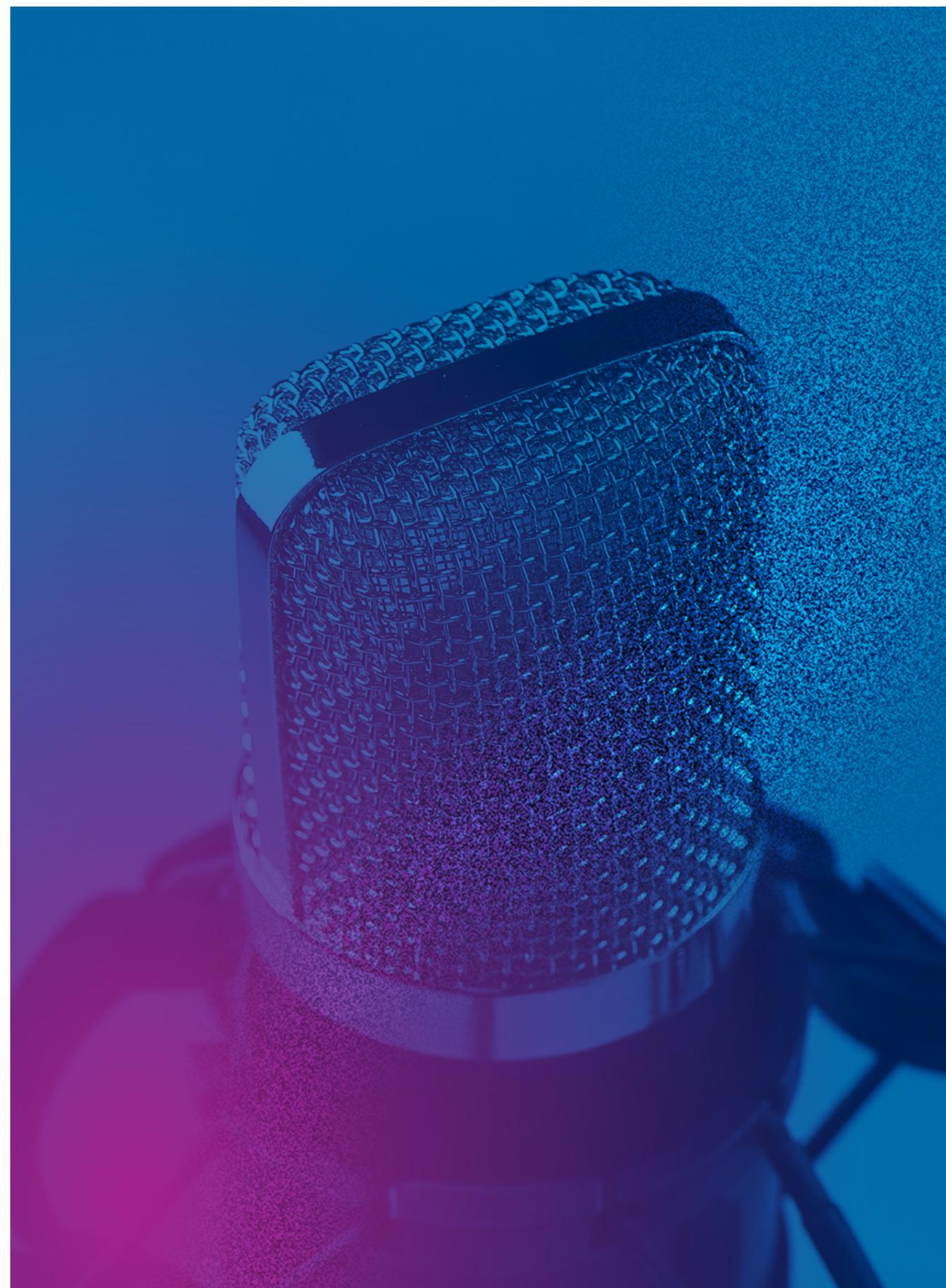
A la date d'établissement du présent rapport, la Commission permanente de contrôle des organismes de gestion collective n'a pas encore rendu public son seizième rapport annuel général.

Ce rapport devrait être disponible sur le site de la Cour des Comptes (www.ccomptes.fr) dans la rubrique Commission permanente de contrôle des OGC. Il sera également accessible sur le site de la SCPP.

Des exemplaires du rapport général devraient être disponibles lors de l'Assemblée Générale du 26 juin.

Par ailleurs, un exemplaire sera adressé par la SCPP à tout associé qui lui en ferait la demande.

Enfin, on peut rappeler que le rapport 2023 avait conclu à la bonne gestion générale de la SCPP comme à la performance de ses outils informatiques. Une part importante des recommandations de la Commission de Contrôle, consistant essentiellement à des modifications de forme, ont par ailleurs été mises en œuvre par la SCPP.



04

annexes
2023

04 Annexes

p.72-110

p.73
annexe 1
Organigramme

p.75
annexe 2
Composition du bureau et du conseil

p.77
annexe 3
Composition du conseil de surveillance

p.79
annexe 4
Subventions attribuées par la SCPP en 2023

p.105
annexe 5
Rapport d'activité du Bureau Anti-piraterie

p.110
annexe 6
Rapport d'activité du Service Communication

2 annexes

Composition du Bureau et du Conseil d'administration Mai 2024

04

BUREAU



CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 ^{ER} COLLÈGE : MEMBRES DE DROIT	
Olivier NUSSE	UNIVERSAL MUSIC FRANCE
Marie-Anne ROBERT	SONY MUSIC FRANCE
Alain VEILLE	WARNER MUSIC FRANCE
2 ^E COLLÈGE :	
Eric BARATIN	LIGIA DIGITAL
Christine CONDAMY	EDITIONS GALLIMARD JEUNESSE
Mehdi EL JAÏ	VERYCORDS
Sylvain GAZAIGNES	BMG FRANCE
Manuela OSTROLENK	ARION
3 ^E COLLÈGE :	
Yacine BOUZIDI	ANTIPODES MUSIC
Tania LE SACHÉ	ARB
Dominique MOUYEAUX	CHRIS MUSIC
Arnaud ROBERT	HACHETTE EDUCATION

3 annexes

Composition du conseil de surveillance Mai 2024

04

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

PRÉSIDENT	
UNIVERSAL MUSIC FRANCE	Patrick PICAUD
MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	
SEAGOAT RECORDS	Guillaume BOUDEVIN
SONY MUSIC FRANCE	Georges OUAGGINI
S.P.C.E	Laurent MEXMAIN
UNIVERSAL MUSIC FRANCE	Patrick PICAUD
VINTAGE LOVE SONGS	Daniel ROURE
WARNER MUSIC FRANCE	Gwénaëlle LE BORGNE

4 annexes

Subventions attribuées par la SCPP en 2023

04

Le présent rapport a donc pour objet, comme chaque année, de rendre compte aux associés de la SCPP et au Ministre de la Culture de l'utilisation des sommes affectées directement ou indirectement par la SCPP à l'aide à la création.

1/ LE FINANCEMENT DE L'AIDE À LA CRÉATION

La SCPP a disposé, à ce titre, en 2023 d'un montant total de 10 991 506 € soit :

- 6 048 426 Euros, soit 25 % de la Copie Privée, que la SCPP doit consacrer à l'Aide à la Création,
- 2 713 452 Euros, provenant d'un solde de non répartissables techniques,
- 1 040 721 Euros, soit le solde du budget d'Aides de l'année 2022 (solde « Aides Sélectives » : 558 334 Euros, solde « Droits de Tirage » : 482 387 Euros),
- 511 213 Euros de subventions attribuées durant les exercices précédents qui ont été annulées durant l'année 2023 et réintégrées au budget Aides Sélectives 2023,
- et 677 694 Euros de subventions « Droits de Tirage » attribuées durant les exercices précédents qui ont été annulées par les producteurs durant l'année 2022 et réintégrées au budget 2023.

2/ L'AFFECTATION DE CES SOMMES

Le budget total de l'aide à la création de la SCPP a été affecté par le Conseil d'Administration de la façon suivante :

- a - 5 247 296 Euros au budget « Droits de Tirage » (soit 5 253 373 Euros du budget initial auquel ont été soustraits 3 012 Euros de renoncements au Droit de Tirage 2023 et 3 065 Euros des bénéficiaires d'Aides Sélectives avant l'acceptation du budget définitif 2023),
- b - 5 744 210 Euros au budget « Aides Sélectives » (soit 5 226 920 Euros du budget initial, 511 213 Euros de subventions des années antérieures annulées et réintégrées, 3 012 Euros de renoncements au Droit de Tirage 2023, 3 065 Euros des bénéficiaires d'Aides Sélectives avant l'acceptation du budget définitif 2023).

Le budget « Aides Sélectives » a été affecté en application de la décision de l'Assemblée Générale à :

- **l'aide à la création de phonogrammes : 2 696 488 Euros** (2 612 253 Euros + 80 360 Euros de subventions des années antérieures annulées + 1 004 Euros de renoncements au Droit de Tirage 2023 + 2 871 Euros des bénéficiaires d'Aides Sélectives avant l'acceptation du budget définitif 2023).
- **l'aide à la création de vidéomusique : 843 957 Euros** (522 451 Euros + 173 737 Euros de subventions des années antérieures annulées + 1 004 Euros de renoncements au Droit de Tirage 2023 + 146 572 Euros du solde du budget spectacles vivants 2023 + 193 Euros des bénéficiaires d'Aides Sélectives avant l'acceptation du budget définitif 2023).
- **l'aide à la diffusion de spectacles vivants : 453 128 Euros** (427 460 Euros + 171 236 Euros de subventions des années antérieures annulées + 1 004 Euros de renoncements au Droit de Tirage 2023 – le solde restant de 146 572 Euros ajouté au budget vidéomusique 2023).
- **l'aide aux projets spéciaux : 1 314 757 Euros** (1 664 757 Euros + 10 000 Euros de subventions des années antérieures annulées - 300 000 Euros au titre de l'aide Marketing – 60 000 au titre du dispositif de soutien au versement d'Avances Minimales Garanties).
- **l'aide marketing : 375 880 Euros** (300 000 Euros + 75 880 Euros de subventions des années antérieures annulées).
- **l'aide au dispositif de soutien au versement d'Avances Minimales Garanties : 60 000 Euros.**

3/ LES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

Durant l'exercice 2023, la Commission s'est réunie 12 fois pour étudier 1 347 dossiers de demande de subvention (1 385 en 2022). Le Conseil d'Administration a accordé, sur proposition de la Commission, 999 subventions (1 218 en 2022) pour un montant de 10 516 815 Euros ⁽¹⁾ (soit 4 858 487 Euros au titre du Droit de Tirage et 5 658 329 Euros au titre de l'Aide Sélective).

- 74.16 % des demandes ont reçu une réponse positive.

	Nombre de demandes	Subventions accordées	Réponses positives
CREATIONS			
- Albums	821	607	73.93%
- Vidéomusiques	435	322	74.02%
SPECTACLES			
- Conventions salles	43	32	74.42%
- Projets Spéciaux	16	14	87.50%
FORMATION	12	8	66.67%
MARKETING	17	13	76.47%
CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES	3	3	100.00%
TOTAL	1 347	999	74.16%

(1) Ce montant ne comprend pas les subventions 2023 annulées à la demande de leurs bénéficiaires durant l'année 2023.

Durant l'exercice 2023, la SCPP a conclu 32 conventions avec des Salles de Spectacles permettant de subventionner 197 « showcases » :

- Théâtre de l'Atelier (4)
- Badaboum (2)
- Théâtre des Bouffes du Nord (2)
- Bataclan (2)
- Cabaret Sauvage (3)
- Café de la Danse (20)
- Centre Musical Barbara (3)
- Cité Musicale Metz-Esplanade (2)
- Elysée Montmartre (2)
- Forum Léo Ferré (2)
- Gaveau-Grande Salle (4)
- Le 360 Paris Music Factory (16)
- Le Backstage (2)
- La Boule Noire (16)
- La Cigale-debout (4)
- La Maroquinerie (10)
- Le Bal Blomet (14)
- Le Hasard Ludique (4)
- La Marbrerie (2)
- Le Trianon (6)
- Le Triton (3)
- Le Zèbre de Belleville (7)
- Les Etoiles (4)
- Les Trois Baudets (4)
- Metaxu (2)
- New Morning (10)
- Pan Piper (2)
- Petit Bain (4)
- Point Ephémère (4)
- Salle Colonne (3)
- Studio de l'Ermitage (28)
- Sunset-Sunside (6)

25 organismes ont bénéficié d'une subvention de la SCPP :

- au titre du **Spectacles/Projets Spéciaux** : pour la quatrième année consécutive (et pour certains depuis plus longtemps), le Festival au Fil des Voix (17^{ème} édition), Les Victoires de la Musique (cérémonie 2024), le Mama (édition 2023), Réseau Printemps (Les Inouïes du Printemps de Bourges 2023), Association Disquaire Day (Disquaire Day 2023), Musicora (édition 2023), l'Opération concerts SCPP (durant Le Printemps de Bourges, le Mama, les Francofolies), pour la 3^{ème} année, les Francofolies (édition 2023), et pour la 1^{ère} année, Les Allumés du Jazz (salon les Allumés du Jazz 2024), AFPIIDA (congrès mondial de l'Association l'ALAI - Littéraire et Artistique Internationale), One Yard (remise de prix Les Flamme 2023), 135 Média (Podcast Rapboss).

- au titre de la **Formation** : pour la quatrième année consécutive (et pour certains depuis plus longtemps), Le Studio des Variétés, ACP-La Manufacture Chanson, LKF & Partenaires, Le Workshop, Musiques Tangentes, pour la troisième année Harmoniques, pour la deuxième année, All Access Musique (bourses aux étudiants en master des industries de la musique) et pour la première année le Studio Pereire.

- en tant **qu'organismes** : (depuis plus de quatre ans) : Zone Franche, l'association Tous pour la Musique (participation 2023) et pour la 2^{ème} année, Le Centre Nationale de la Musique (contribution 2023).

- Enfin 346 366 Euros ont été affectés à des actions prévues au l.b) de l'article R.321-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, soit « des actions de défense, de promotion et d'information engagées dans l'intérêt des créateurs et de leurs œuvres ».

Les subventions accordées	Nombre de demandes	Montant en Euros	%
CREATIONS			
- Albums			
- Avances minimales garanties (45 projets)	607	6 578 976 €	62.56%
- Vidéomusiques	322	1 709 855 €	16.26%
SOUS TOTAL	929	8 305 093 €	78.97%
SPECTACLES			
- Conventions salles	32	453 128 €	4.31%
- Projets Spéciaux	14	350 000 €	3.33%
SOUS TOTAL	46	803 128 €	7.64%
FORMATION	8	130 100 €	1.24%
MARKETING	13	201 128 €	1.91%
CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES	3	731 000 €	6.95%
ACTIONS DE DEFENSE DES DROITS		346 366 €	3.29%
TOTAUX	999	10 516 815 €	100%

Le solde du budget « Aides Sélectives » s'élevait fin 2023 à 85 881 Euros, et celui du budget « Droits de Tirage » à 388 809 Euros.

4/ LES BÉNÉFICIAIRES

En 2023,

- 80.88 % du budget d'Aide à la création de la SCPP a été attribué directement aux producteurs phonographiques ou à leurs licenciés, soit 8 506 221 Euros.
- 8.19 % à des institutions ou des organismes de formation, soit 861 100 Euros.
- 3.33 % à des projets spéciaux, soit 350 000 Euros.
- 4.31 % aux producteurs phonographiques dans le cadre des conventions avec les salles de spectacles, soit 453 128 Euros.
- 3.29 % au titre des actions de défense des droits, soit 346 366 Euros.

5/ LE COÛT DE LA GESTION DES SUBVENTIONS

Le coût de la gestion des subventions est supporté par le budget général de la société. La SCPP ne procède à aucun prélèvement sur le budget d'aides pour financer ce fonctionnement. Le coût de cette gestion peut cependant être estimé pour 2023 à 286 580 Euros.

6/ LES PROCÉDURES D'ATTRIBUTION

Toutes les demandes de subvention (autres que celles relevant des projets spéciaux) sont soumises à une Commission d'attribution dont les 9 membres sont élus chaque année par l'Assemblée Générale de la société. Cette Commission, dans le respect des règles arrêtées par le Conseil d'Administration portées à la connaissance de tous les demandeurs⁽²⁾, propose au Conseil d'Administration : pour l'aide sélective, l'attribution ou non d'une subvention et le montant de celle-ci et, pour les dossiers utilisant le droit de tirage, après contrôle de l'éligibilité et que le montant demandé respecte les règles de plafonnement en vigueur, l'attribution de la subvention. Le Conseil d'Administration mandaté par l'Assemblée Générale, après avoir entendu un représentant de la Commission, attribue ou non les subventions proposées.

Le versement des subventions est conditionné à la déclaration des titres figurant sur les projets aidés au répertoire de la SCPP (lors du paiement de la première partie pour les projets de vidéomusiques et lors du paiement du solde pour les projets de création phonographique).

50 % de la subvention est versée avant la réalisation du projet, les 50 % restant sont versés sur présentation pour :

- la création de phonogramme : de 2 CD ou la copie écran des titres disponibles sur un site en téléchargement. (Un contrôle est réalisé par sondage à raison d'un dossier « Droit de Tirage » et un dossier « Aides sélectives » par mois, afin de vérifier que la subvention attribuée ne représente pas plus de 50 % des coûts réels d'enregistrement). Le versement du solde de la subvention est conditionné à la déclaration des titres figurant sur le projet aidé au répertoire de la SCPP et à la fourniture des bulletins de salaire ou factures de prestation (selon les règles d'attribution-Cf. Art.2-2.) des artistes principaux et artistes accompagnants figurant dans le budget prévisionnel. L'absence de rémunération pour un artiste devra être justifiée.

- les vidéomusiques : une copie DVD du clip ou la copie écran de la vidéo disponible sur un site de diffusion, la copie du contrat de production audiovisuelle ou les factures de paiement pour la réalisation du clip, permettant de vérifier que la subvention attribuée ne représente pas plus de 70 % des coûts réels de réalisation. La vidéomusique doit être déclarée au répertoire de la SCPP.

- l'aide marketing : si l'album est déjà commercialisé au moment du dépôt de la demande, la subvention sera versée en une fois, sur présentation préalable de l'album physique ou digital déclaré au répertoire de la SCPP et après fourniture des factures justifiant des financements permettant de vérifier que la subvention attribuée ne représente pas plus de 50 % des financements avec un plafond de 20 000 Euros.

Si l'album n'est pas encore commercialisé au moment du dépôt de la demande, la subvention sera versée en deux temps : 50 % versés à la notification de l'octroi de la subvention et 50 % versés sur présentation de l'album physique ou digital déclaré au répertoire de la SCPP ainsi que des factures justifiant des financements permettant de vérifier que la subvention attribuée ne représente pas plus de 50 % des financements, avec un plafond de 20 000 Euros. Ces éléments devront être communiqués au maximum un an après l'octroi de la subvention.

- l'aide au dispositif de soutien au versement d'avances minimales garanties : la contribution est versée avec le solde de la subvention accordée au titre de l'aide à la production phonographique, auquel elle s'ajoute et contribue, sous réserve de la fourniture par le producteur d'une reconnaissance de versement de l'avance sur redevances ayant fait l'objet de la demande, signée par l'artiste interprète principal.

Les résultats des contrôles concernant la création de phonogramme, sont soumis à la validation de la Commission uniquement lorsque les montants accordés doivent être révisés. Pour l'aide marketing tous les contrôles sont soumis à la validation de la Commission.

La première moitié de la subvention est récupérée par la SCPP lorsque le projet n'est pas réalisé. Pour l'aide marketing si le montant minimum des financements n'atteint pas le seuil minimum de 15000 Euros (5000 Euros pour le classique jazz et la musique traditionnelle), la subvention sera annulée et en cas de versement de la première partie elle devra être remboursée.

Seules les subventions attribuées pour les formations d'artistes et les showcases, dans les salles conventionnées par la SCPP, sont réglées en totalité en une seule fois après justification de leur réalisation et de la déclaration des titres de l'album faisant l'objet de l'opération de promotion au répertoire de la SCPP.

(2) Ces règles figurent sur le dossier de demande de subvention.

DÉTAIL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2023

N° DU PROJET	NOM DU PROJET	NOM DU PRODUCTEUR	MONTANT EN €	
AIDES SELECTIVES				
CRÉATION PHONOGRAPHIQUE				
			Projet	GRM
2023/804	CD de Ichon	911	10 500,00	
2023/460	CD de Okis	386 LABORATOIRE	4 600,00	
2023/540	CD du 21 Juin Le Duo	5H47 PRODUCTION	7 400,00	
2023/337	CD de Hugo Barriol	67 RECORDS	3 700,00	
2023/705	CD d'Archimède	709 RECORDS	5 000,00	
2023/661	CD de Babass Escobar	787 RECORDS	1 900,00	
2023/559	CD de A-Deal	787 RECORDS	2 200,00	
2023/85	CD de Maybôw (EP)	787 RECORDS	1 400,00	
2023/437	CD de Sofiane Pamart	88 TOUCHES PRODUCTION	14 700,00	
2023/1074	La Nuit des morts vivants	A.R.F.I.	1 400,00	
2023/763	CD de Rusan Filiztek	ACCORDS CROISES LABEL	4 500,00	250,00
2023/1208	CD de Gilles Clément	ADF BAYARD MUSIQUE	1 000,00	
2023/547	CD de Jacques Jouet	ADF BAYARD MUSIQUE	3 000,00	
2023/424	CD de Fantino	ADF BAYARD MUSIQUE	1 900,00	
2023/115	CD de Big Band de l'Oeuf	ADME-OBSTINATO	3 400,00	
2023/122	CD de Babylon Circus (Live)	AKIRIRA	4 300,00	
2023/234	CD de Max Dlg	ALDAM PRODUCTION	2 600,00	
2023/1070	CD d'Isaac Delusion	ALLO FLORIDE ARTIST SERVICES	6 000,00	
2023/666	CD de Bellaire	ALLO FLORIDE ARTIST SERVICES	10 900,00	
2023/477	CD de ML	ALLO FLORIDE ARTIST SERVICES	6 400,00	
2023/339	CD de Baron Rétif & Concepcion Perez	ALMOST MUSIQUE	1 500,00	
2023/459	CD de Kid Francescoli	ALTER K	7 900,00	
2023/73	CD de Aurel (EP)	ALTER K	2 100,00	
2023/1232	CD de Spit Brain	AMOC	3 500,00	
2023/676	CD de Gary Brunton	AMOC	4 000,00	
2023/96	CD de Sheldon Halper	ANGEL SWEET RECORDS	2 400,00	
2023/363	CD de Nach	ANNA CHEDID PUBLISHING	17 100,00	
2023/1216	CD de Satellite Jockey	ANOTHER RECORD	1 600,00	
2023/994	CD de Grand Corps Malade	ANOUCHE RECORDS	18 000,00	
2023/518	CD de Calipso	ANTARTIC RECORDS	2 500,00	600,00
2023/377	CD de Raphael Pannier	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	9 400,00	
2023/235	CD de Brö	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	7 400,00	
2023/1182	CD de Manu Cissoko	ARB	4 700,00	
2023/889	CD de Soliac Matsimba	ARB	7 300,00	
2023/562	CD de Pape Cissokho	ARB	7 400,00	
2023/68	CD de Olyza	ARB	4 400,00	
2023/726	CD de Takayuki Ito	ARION	9 400,00	
2023/576	CD d'Emmanuelle Stephan	ARION	7 700,00	
2023/281	CD de Karine Lethiec	ARION	8 700,00	
2023/187	CD de Gabriel Farhi	ARION	5 200,00	
2023/59	CD New Way	ART IN LIVE	4 800,00	
2023/1034	CD de Labess	ARTE DE LUZ	6 000,00	

2023/696	CD de Yann Cleary	ASSO POUR LA CREATION ET ED EN LIBERTE	2 900,00	
2023/1285	CD de Malted Milk	ASSOCIATION BLUES PRODUCTION	2 500,00	
2023/222	CD de Xavier Plumus	ASSOCIATION LA LEZARDE	1 600,00	
2023/239	CD de Irmini Mons	ASSOCIATION MACHINS MACHINES	2 400,00	
2023/692	CD de Nicolas Paugam	ASSOCIATION SYNCOP S	2 500,00	
2023/78	CD de Popimane	ASYMETRIC SOUNDS	2 800,00	
2023/1131	CD d'Isabelle Adjani	ATLETICO RECORDS	15 000,00	
2023/656	CD de Pascal Obispo	ATLETICO RECORDS	18 000,00	
2023/216	CD de Aud Rey	AUD REY MUSIC	6 700,00	
2023/948	CD de Vicky Malela	AWA	4 600,00	
2023/895	CD de Dafliky	AWA	15 900,00	
2023/1177	CD d'Erik Pedurand	AZTEC MUSIQUE	7 800,00	
2023/1081	CD de Yusan	AZTEC MUSIQUE	10 800,00	
2023/949	CD de Digresk	AZTEC MUSIQUE	3 000,00	
2023/898	CD de José Privat	AZTEC MUSIQUE	3 900,00	
2023/474	CD de Kervegan's (EP)	AZTEC MUSIQUE	1 100,00	
2023/430	CD de Lorenz (EP)	AZTEC MUSIQUE	4 400,00	
2023/413	CD de Dorcha Cobs	AZTEC MUSIQUE	3 400,00	600,00
2023/376	CD du Mario Canonge Trio	AZTEC MUSIQUE	5 200,00	
2023/995	CD du Trio Messiaen	B MEDIA	2 100,00	250,00
2023/793	CD du trio Arnold & Friends	B MEDIA	1 500,00	412,50
2023/780	CD Winterreise à Villefavard	B MEDIA	1 400,00	250,00
2023/765	CD Voyage à Paris	B MEDIA	1 400,00	412,50
2023/700	CD de l'Orchestre Consuelo	B MEDIA	18 000,00	250,00
2023/689	CD Figures (live)	B MEDIA	3 700,00	250,00
2023/587	CD de Claudia Chan	B MEDIA	4 300,00	250,00
2023/517	CD du Umlaut Chamber Orchestra	B MEDIA	7 900,00	600,00
2023/393	CD La Belle Maguelone	B MEDIA	2 900,00	412,50
2023/354	CD des Frivolités Parisiennes	B MEDIA	13 400,00	412,50
2023/121	CD de Cortex	B MEDIA	2 200,00	412,50
2023/106	CD de Lorenzo Soulès	B MEDIA	1 800,00	250,00
2023/1038	CD de Valentina	BACK 2 BELLUM	10 000,00	
2023/1206	CD de Twan Tee	BACO RECORDS	2 500,00	
2023/1153	CD de Peet	BACO RECORDS	7 600,00	
2023/453	CD de Pierre Guénard	BARONESA	8 800,00	
2023/112	CD de Gorod	BASE	4 300,00	
2023/245	CD de Oléma	BB ENTERPRISE	2 000,00	
2023/231	CD de Groupf	BELKA	1 300,00	
2023/77	CD d'Arman Melies	BELLEVUE	7 600,00	
2023/1122	CD de Nova Materia	BETA PICTORIS MUSIC	1 000,00	
2023/470	CD de Bab El West	BIG BANANA MUSIC	6 300,00	
2023/219	CD de Hsrs (EP)	BIG CAUNET PRODUCTION	800,00	
2023/636	CD de Sienna (EP)	BLACK GOLD CORP	3 100,00	
2023/99	CD de Dajak	BLEU BANDITS	5 100,00	
2023/580	CD de Nans Vincent	BLEU PINCES PRODUCTIONS	2 500,00	
2023/588	CD du Trio Noé Sécula	BLUE MOON PRODUCTIONS	1 000,00	
2023/227	CD du Julien Bertrand Quintet	BLUE MOON PRODUCTIONS	1 800,00	
2023/58	CD d'Albert Vila	BLUE MOON PRODUCTIONS	2 900,00	
2023/961	CD de Tioma	BONNE ETOILE	5 800,00	
2023/997	CD de Matthieu Chazarenc	BONSAÏ BOOKING & MANAGEMENT	8 100,00	250,00

2023/965	CD de Ben Sidran	BONSAÏ BOOKING & MANAGEMENT	8 100,00	
2023/109	CD de E. Pieranunzi, A. Ceccarelli et D. Imbert	BONSAÏ BOOKING & MANAGEMENT	5 900,00	250,00
2023/943	CD de Vox Low	BORN BAD RECORDS	4 500,00	
2023/797	CD de Music On Hold	BORN BAD RECORDS	3 000,00	
2023/725	CD de Tonnerre et Bikaye	BORN BAD RECORDS	5 800,00	
2023/226	CD de Cyril Dion & Sébastien Hoog	BRIGHT BRIGHT BRIGHT	2 200,00	
2023/851	CD de Timal	CALIENTE RECORDS	5 000,00	
2023/210	CD de Michel Pastre	CAMILLE PRODUCTIONS	1 600,00	
2023/1195	CD de Maud Lübeck	CARDIOPHONIE	1 500,00	
2023/80	CD de Sy_am	CELA SAS	2 100,00	
2023/223	CD de Hache P	CHAP CHAP INDUSTRY	7 800,00	
2023/248	CD de Barcella	CHARABIA	9 700,00	
2023/671	CD de Vertical	CHARMANTE TOURNEE	3 000,00	
2023/967	CD de Charles Kiény	CKRAFTPROD	3 000,00	
2023/54	CD de Essor et Chute	COLLECTIF PINCE-OREILLES	3 800,00	
2023/598	CD de Arbas (EP)	COMPAGNIE LES REVEUSES DE JOUR	4 400,00	
2023/233	CD du Lotus Noir	COMPTOIR DES MELODIES	2 200,00	
2023/71	CD du Trottoir	COMPTOIR DES MELODIES	7 200,00	
2023/1202	CD de Tatiana Probst	CONTINUO MUSIQUE	6 300,00	
2023/819	CD du Quatuor Elysée - E.Hirosé	CONTINUO MUSIQUE	10 100,00	
2023/781	CD de Boulou & Elios Ferré	CONTINUO MUSIQUE	2 300,00	
2023/450	CD de Xavier Richardeau	CONTINUO MUSIQUE	5 200,00	
2023/57	CD de Kevin Reverand	CONTINUO MUSIQUE	2 900,00	
2023/969	CD des Idiots	CRISTAL GROUPE	3 400,00	
2023/992	CD de Azu Tiwaline	CYLID	2 300,00	250,00
2023/344	CD de Mounika	CYLID	4 400,00	250,00
2023/1213	CD de Mézigue	D.KO RECORDS	3 000,00	
2023/213	CD de Bangril et Bihik	DE BOUCHE A OREILLE	2 800,00	
2023/117	CD de Baxito	DEEPWATER LABEL	2 700,00	
2023/452	CD de Le Gued Muss	DEFMUSIC	2 100,00	
2023/81	CD de Cyril Mokaiesh	DIESE PRODUCTIONS	14 500,00	
2023/1184	CD d'Elissa Lauper	DIME ON MUSIC	2 000,00	
2023/471	CD de Seneka	DISCOVER MUSIC	2 000,00	
2023/1186	CD de Zaho de Sagazan (EP)	DISPARATE	2 815,00	
2023/224	CD de Zaho de Sagazan	DISPARATE	10 200,00	
2023/61	CD de Dragon Davy	DREEG ON MUSIC	2 600,00	
2023/582	CD de Sooz-X (EP)	DU VIVANT DANS NOS CORDES	1 800,00	
2023/126	CD de Ni	DUR ET DOUX	2 000,00	
2023/479	CD de Marilou	ECLOSION 13	2 100,00	
2023/1120	CD de Alissa Wenz et Olivier Philippon	EDITION PRODUCTION MARKETING	1 400,00	
2023/1033	CD de Lougaroue	EDITION PRODUCTION MARKETING	1 600,00	
2023/1079	CD de Elsa Dreisig, Adèle Charvet, Stéphane Degout	ELLES WOMEN COMPOSERS	6 000,00	
2023/230	CD de Martin Rappeneau	EMERAUDE COAST	1 600,00	
2023/679	CD de Claude Tchamitchian	EMOUVANCE	1 500,00	
2023/111	CD de Maurizio Minardi	ENTOURAGE CONTEMPO	3 400,00	
2023/1234	CD de Nelick	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	16 400,00	
2023/1115	CD de Jimmy Whoo et Muddy Monk	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	3 600,00	
2023/1109	CD de Jäde	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	6 000,00	
2023/1088	CD de Voyou (EP)	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	6 900,00	
2023/942	CD de Kaba & Hyas	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	1 800,00	
2023/778	CD de Kofi Bae et Milanezie	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	3 500,00	

2023/472	CD de Sadandsolo (EP)	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	3 500,00	
2023/64	CD de H3 (EP)	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	2 100,00	
2023/79	CD de Ziak	ERRRO	12 100,00	
2023/326	CD de La Clàu	ETIKBOOKING	3 600,00	
2023/435	CD de 7 Weeks	F2M PLANET	2 300,00	
2023/1192	CD de Lucas Arruda	FAVORITE RECORDINGS/PUSHER DISTRIBUTION	2 300,00	
2023/100	CD de Magic Source	FAVORITE RECORDINGS/PUSHER DISTRIBUTION	3 200,00	
2023/362	CD de Ferielle	FINALISTES	1 100,00	
2023/1158	CD de Elyon	FLUX RECORDS	12 300,00	
2023/1323	CD de Djalladji	FOFANA DIALLA	835,00	
2023/478	CD de Tuerie	FOUFOUNE PALACE BONJOUR	4 100,00	
2023/353	CD de Anne Lalalove	FREEDONIA ENTERTAINMENT	12 800,00	
2023/1076	CD de Leila Huisoud	FRENCH FLAIR ENTERTAINMENT	6 000,00	
2023/332	CD de Jim Bauer	FRENCH PARADE	18 000,00	
2023/67	CD de Roberto Negro & Emile Parisien	FULL RHIZOME	2 100,00	
2023/672	CD de DJ Kogz	G.T. MUSIQ	2 200,00	
2023/596	CD de Cashmire (EP)	GFD	2 100,00	
2023/1231	CD de Aja	GRAND MUSIQUE MANAGEMENT	2 200,00	
2023/1210	CD de Twenty9	GRANDES IDEES	1 500,00	
2023/88	CD de Lupo	GREEN PISTE RECORDS	2 600,00	250,00
2023/261	CD de Yann Piquer (EP)	GULLIVER PRODUCTIONS	1 200,00	600,00
2023/805	CD de Papooz	HALF AWAKE	13 100,00	
2023/585	CD de Dora Lou	HARPO	2 600,00	
2023/1151	CD de Poupie & Pipo	HARP'S	1 800,00	
2023/591	CD de Néo (EP)	HASHTAG MUSIC	900,00	
2023/911	CD de Pat Kalla & Le Super Mojo	HEAVENLY SWEETNESS	7 300,00	
2023/768	CD de Souleance	HEAVENLY SWEETNESS	7 600,00	
2023/735	CD de Léon Phal	HEAVENLY SWEETNESS	18 000,00	
2023/240	CD de David Walters	HEAVENLY SWEETNESS	7 800,00	
2023/724	CD de Kin Gongolo Kiniata	HELICO	7 400,00	
2023/378	CD de Guiss Guiss Bou Bess	HELICO	8 200,00	
2023/369	CD de Lindigo	HELICO	8 700,00	
2023/208	CD de Mister V	HEY PELO	18 000,00	
2023/1326	CD de Jennifer Fichet	HORTUS DEVELOPPEMENT	3 238,00	
2023/465	CD du Florian Pellissier Quintet	HOT CASA	4 900,00	
2023/119	CD Le Salon Noir	ICI D'AILLEURS	3 500,00	
2023/333	CD de Blond	IMPKT	10 100,00	
2023/74	CD du duo In Vento	IN VENTO	2 100,00	
2023/415	CD de Lucie Antunes	INFINE	6 700,00	
2023/206	CD de Sabrina Bellaouel	INFINE	3 000,00	
2023/236	CD de Stéphane Payen	IN'N OUT	2 200,00	
2023/438	CD de June The Girl (EP)	INTENSE	2 200,00	
2023/425	CD de Gervaise (EP)	INTENSE	3 600,00	
2023/688	CD de Oai Star	IT'S OK !	6 500,00	250,00
2023/244	CD de Chico & The Gypsies	JAL PRODUCTION	4 100,00	
2023/521	CD de Ninho	JEFE PRODUCTIONS	8 800,00	
2023/441	CD de Lina Filipovich (EP)	JN2B	700,00	
2023/436	CD de Dye	JN2B	2 700,00	

2023/796	CD de Joanna	JOANNA CLUB	18 000,00	
2023/367	CD de King Biscuit Voltage Diarra	JOIE N RECORDS PRODUCTIONS	2 600,00	600,00
2023/1221	CD de Six	KCK PUBLISHING	5 900,00	
2023/1036	CD de Djena Della	KCK PUBLISHING	7 100,00	
2023/798	CD de Mic Fury	KCK PUBLISHING	1 800,00	
2023/794	CD de K-Rimo (EP)	KCK PUBLISHING	1 700,00	
2023/663	CD de Bilel	KCK PUBLISHING	14 500,00	
2023/581	CD de Leck	KCK PUBLISHING	2 700,00	
2023/457	CD de Handy Y Kap'z	KCK PUBLISHING	2 800,00	
2023/331	CD de Striky	KCK PUBLISHING	1 500,00	
2023/199	CD de Titus	KCK PUBLISHING	2 100,00	
2023/91	CD de Cordier	KCK PUBLISHING	2 900,00	
2023/232	CD de La Sève	KING TAO	900,00	
2023/318	CD de Kiko Ruiz	KIWI PRODUCTION	800,00	
2023/1203	CD de Gultrah Sound System	KREPUSCULE	3 000,00	
2023/343	CD de Markus	KREPUSCULE	5 000,00	
2023/566	CD de Kumbia Boruka	KUMBIA BORUKA	6 700,00	
2023/1207	CD d'Alessio Peck	KWAIDAN	5 400,00	
2023/1107	CD de Animal	KWAIDAN	3 700,00	
2023/946	CD de Loane	KWAIDAN	5 100,00	
2023/439	CD de Baba Wazo	LA BELLE ELECTRIQUE	6 900,00	
2023/631	CD de Saroyé	LA COMPAGNIE 4000	2 100,00	
2023/667	CD de Wanda Pétrichor	LA CURIEUSE	4 100,00	
2023/423	CD de Rad Catier	LA LIGNE BLEUE	4 400,00	
2023/583	CD de Davy Kilembe	LA PAGAIE	2 200,00	
2023/968	CD de Dana Ciocarlie	LA PRIMA VOLTA	7 100,00	
2023/785	CD de Florian Noack	LA PRIMA VOLTA	9 400,00	
2023/675	CD du Trio Sora	LA PRIMA VOLTA	17 800,00	
2023/564	CD du trio Metral	LA PRIMA VOLTA	12 500,00	
2023/379	CD de Geoffroy Couteau	LA PRIMA VOLTA	12 700,00	
2023/608	CD de Prattseul	LA TANIERE	2 700,00	
2023/201	CD de Léo Blomow	LABEL ATTITUDE	7 300,00	250,00
2023/1215	CD de Jolagreen	LABEL BLUE SKY	6 700,00	
2023/1187	CD de Chat Noir	LABEL BLUE SKY	3 800,00	
2023/1183	CD de Kerchak	LABEL BLUE SKY	18 000,00	
2023/799	CD de Jolagreen23 (EP)	LABEL BLUE SKY	3 300,00	
2023/225	CD de Gianni	LABEL BLUE SKY	18 000,00	
2023/211	CD de Wood	LABEL BLUE SKY	9 300,00	
2023/131	CD de Costa	LABEL BLUE SKY	2 300,00	
2023/130	CD de Kerchak	LABEL BLUE SKY	12 400,00	
2023/229	CD de 47Ter	LABEL ENTRECOTE	16 200,00	
2023/108	CD de Grizz-Li	LABEL TANIERE	3 300,00	
2023/632	CD de Lame	LAME MUSIC	3 200,00	
2023/241	CD de Eles	L'ASSO	3 000,00	
2023/843	CD de Last Train	LAST TRAIN PRODUCTIONS	7 600,00	
2023/118	CD de Tachka	LE CRI DU CHARBON	3 400,00	
2023/107	CD de Ma Petite	LE GRAND BARBICHON PROD	8 500,00	
2023/810	CD de Verdée	LE JOUR QUI VIENT	3 000,00	
2023/250	CD de Nube	LE LAB VOCAL	1 700,00	
2023/463	CD d'Antoine Bataille	LE PASSAGE	3 200,00	

2023/729	CD de Le Collage de France	LE POISSON SCORPION	5 900,00	
2023/989	CD de Regis Huby	LE TRITON	2 700,00	
2023/578	CD de Médéric Collignon	LE TRITON	4 300,00	
2023/350	CD de Julie Lagarrigue	LE VELO QUI PLEURE	6 700,00	
2023/1200	CD de Guillaume Rebinguet-Sudre	L'ENCELADE	2 800,00	
2023/1035	CD de Clément Geoffroy et Loris Barrucand	L'ENCELADE	2 300,00	
2023/468	CD de Noémie Lehof	L'ENCELADE	4 600,00	
2023/114	CD de Marquis	LES AMIS DU TUCHENN KADOR	8 000,00	
2023/212	CD de Syrano	LES DOIGTS DANS L'ZEN	3 200,00	
2023/116	CD de Tram des Balkans et Mélissa Zantman	LES ENTETES PRODUCTION	2 800,00	
2023/1113	CD de l'Ensemble Diderot	LES NEVEUX DE RAMEAU	7 600,00	
2023/346	CD de l'Ensemble Diderot	LES NEVEUX DE RAMEAU	7 500,00	
2023/355	CD de Matthieu Prual	LES PRODUCTIONS DU MOUFLON	5 100,00	
2023/63	CD de Marjolaine Karlin	LES PSYCHOPHONES REUNIS	1 300,00	
2023/251	CD de Marion Rampal	LES RIVIERES SOUTERRAINES	7 900,00	
2023/113	CD de Joe Bel	LES STUDIOS DE LA RUCHE	3 900,00	600,00
2023/260	CD de The French Touch NZ (Tusted)	LES TROIS 8	3 900,00	
2023/90	CD de Eko Eko (EP)	LES TROIS 8	2 000,00	
2023/482	CD de Louis Bertignac	LET IT BLEED MUSIC	8 800,00	
2023/707	CD de Marthe	L'OREILLE EN FRICHE	3 500,00	
2023/1179	CD de Aome (EP)	LOW WOOD	4 900,00	
2023/1155	CD de Elh Kmer	LOW WOOD	5 400,00	
2023/953	CD de Kidaki	LOW WOOD	4 000,00	
2023/665	CD de So La Lune	LOW WOOD	9 900,00	
2023/662	CD de Genezio	LOW WOOD	18 000,00	
2023/589	CD de Rouge Carmin (EP)	LOW WOOD	4 700,00	
2023/586	CD de Zélie (EP)	LOW WOOD	8 900,00	
2023/567	CD de Princesse (EP)	LOW WOOD	4 800,00	
2023/563	CD de Janie	LOW WOOD	18 000,00	
2023/330	CD de Elh Kmer	LOW WOOD	12 800,00	
2023/209	CD de Madame Monsieur	LOW WOOD	10 200,00	
2023/120	CD de Genezio	LOW WOOD	9 000,00	
2023/630	CD de Faby Medina	MADE IN A PRODUCTIONS	3 300,00	
2023/939	CD de Françoise Masset	MAGUELONE MUSIC	2 600,00	600,00
2023/347	CD de Montmartre	MAHAUT RECORDS	11 000,00	
2023/1101	CD de l'Ensemble Garinagu Wagia	MAISON DES CULTURES DU MONDE	1 800,00	
2023/680	CD de Deen Burbigo	MAISON GRAND CRU SAS	3 000,00	
2023/1235	CD de Dj Quick	MAL LUNE MUSIC	3 000,00	
2023/1112	CD de Christophe Maé (deluxe)	MARTIPROD	4 800,00	
2023/1157	CD de Paris Métro	MAT	2 400,00	
2023/1056	CD de Larack	MAT	3 900,00	
2023/970	CD du Jean-Pierre Jullian Quartet	MAZETO SQUARE	3 900,00	
2023/784	CD de Raymond Boni, Joao Fernandes, Bastien Boni	MAZETO SQUARE	1 000,00	
2023/930	CD de Kdg	MCP (MUSIQUE CULTURE PARTAGE)	2 000,00	
2023/345	CD de Manolo Redondo	MEGAPHONE	1 900,00	
2023/604	CD de DJ Hamida	MEKNESSI STYLE RECORDS	4 200,00	
2023/228	CD de Dj Hamida	MEKNESSI STYLE RECORDS	8 800,00	
2023/831	CD de Zied Zouari et Ghassen Fendri	MELIA	2 000,00	
2023/202	CD de Joanie (EP)	MEMPHIS INDUSTRIES	900,00	
2023/56	CD de Damefrisør (EP)	MEMPHIS INDUSTRIES	900,00	

2023/53	CD de Baba Ali	MEMPHIS INDUSTRIES	1 900,00	
2023/986	CD de Vrax	MICHEL LEVY PRODUCTIONS	4 200,00	600,00
2023/461	CD de Autour de Lucie	MICROCULTURES	5 400,00	
2023/893	CD de Cléa Vincent	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	3 000,00	
2023/451	CD de Manon David Club	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	1 600,00	
2023/95	CD de Béatrice Melissa (EP)	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	2 000,00	
2023/84	CD de Jeanne Balibar	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	3 800,00	
2023/69	CD de Laure Briard	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	2 400,00	
2023/1124	CD United Guitars Vol.5	MISTIROUX PRODUCTIONS	6 000,00	250,00
2023/475	CD de Tigadrine	MIX ARTS	2 900,00	
2023/962	CD de Samuel Bensoussan	MJF	5 700,00	600,00
2023/704	CD de Gloria	MJF	14 500,00	250,00
2023/678	CD de Syka James (EP)	MURMURE PUBLISHING	2 000,00	
2023/1163	CD de Louis Victor Bak	MUSIC PLACE AND DISTRIBUTION	1 800,00	
2023/1032	CD de Rachel Kolly d'Alba et Christian Chamorel	MUSIC PLACE AND DISTRIBUTION	5 200,00	
2023/913	CD de Sue Ying Koang	MUSIC PLACE AND DISTRIBUTION	2 600,00	
2023/746	CD Travelling with a violin	MUSIC PLACE AND DISTRIBUTION	4 200,00	
2023/427	CD de Vincent Bernhart	MUSIC PLACE AND DISTRIBUTION	5 500,00	
2023/246	CD de A. Tolkacheva, O. Aymami, V. Berhardt	MUSIC PLACE AND DISTRIBUTION	4 100,00	
2023/1239	CD Le souffle des légendes	MUSIC SQUARE	4 100,00	
2023/1211	CD de Nesra	MUSIC SQUARE	1 200,00	
2023/1084	CD de l'Orchestre de Chambre de Toulouse	MUSIC SQUARE	8 900,00	
2023/947	CD de Sophia Vaillant	MUSIC SQUARE	2 300,00	
2023/779	CD Tribute to Nadia Boulanger	MUSIC SQUARE	2 600,00	
2023/774	CD d'Hervé Sellin	MUSIC SQUARE	1 900,00	
2023/431	CD de Sofia Falkovitch	MUSIC SQUARE	4 100,00	
2023/429	CD de l'Orchestre Symphonique de Douai	MUSIC SQUARE	3 600,00	
2023/380	CD de Ph Xuereb	MUSIC SQUARE	6 300,00	
2023/448	CD de La Femme	MUSIQUE EN SOCIETE	6 500,00	
2023/456	CD de David Hallyday	MYSTERY PALACE PRODUCTIONS	18 000,00	
2023/455	CD Naïad	NAGA PROD	2 400,00	
2023/327	CD de DJ Sultan Nash	NASH RECORD	4 600,00	
2023/691	CD de Séverin	NEON NAPOLEON	4 300,00	
2023/60	CD d'Asynchrone	NO FORMAT	5 400,00	
2023/703	CD de Johnny Mafia	NOUVEAU MONDE ARTISTES SERVICES	6 500,00	
2023/1114	CD de Fakear	NOWADAYS RECORDS	9 400,00	
2023/542	CD de Ténééré	NOWADAYS RECORDS	8 100,00	
2023/105	CD de Clément Bazin	NOWADAYS RECORDS	3 500,00	
2023/217	CD de Sifoor	O'BOSSO SOUNDS & CO	4 100,00	
2023/820	CD de Madam	ON N'EST PAS DES MACHINES	2 000,00	
2023/605	CD de Crenoka	ON N'EST PAS DES MACHINES	4 000,00	
2023/481	CD de Lisa Ducasse	ON N'EST PAS DES MACHINES	12 300,00	
2023/237	CD de Grande	ON N'EST PAS DES MACHINES	4 900,00	
2023/421	CD de H Jeune Crack	OPALE SYSTEME	4 800,00	
2023/83	CD de Floro	ORFEVRE EDITIONS	1 600,00	
2023/314	CD de Gaëlle Buswel	ORGANIC MUSIC PRODUCTION	1 600,00	
2023/356	CD de Funkindustry	ORIGINAL TAPE RECORDS	4 500,00	
2023/1128	CD d'Eddy de Pretto	OTTERPED EDITIONS	16 000,00	
2023/447	CD de Anne Borlée	OUI DIRE EDITIONS	2 500,00	
2023/590	CD d'lvarh	PAKER PROD	3 500,00	

2023/1230	CD de Nemo (EP)	PAN EUROPEAN RECORDING	2 600,00	
2023/931	CD de Hanaa Ouassim	PAN EUROPEAN RECORDING	5 300,00	
2023/807	CD Maison d'en face (BO)	PAN EUROPEAN RECORDING	2 200,00	
2023/92	CD de Nemo (EP)	PAN EUROPEAN RECORDING	1 400,00	
2023/653	CD de Marielle	PANACH COMPANY	3 600,00	
2023/218	CD de Sébastien Collinet	PAPA LUNA PRODUCTIONS	2 000,00	250,00
2023/433	CD de Penelope Antena	PARAPENTE	2 000,00	
2023/1165	CD de Dj Moh Green	PAY ME NOW PROD	3 000,00	
2023/577	CD de Kriil	PLANCTON RECORDS	9 100,00	
2023/444	CD de Jean Phi Dary	PLANET WOO	1 600,00	
2023/285	CD de Ark & Pit	PLAYFOOD EVENT	2 300,00	
2023/782	CD de Fababy	PODIUM ENTERTAINMENT	4 900,00	
2023/469	CD d'Elk	PORTE DOREE	2 700,00	
2023/1185	CD de Ben Plg	POUR LA GLOIRE	6 600,00	
2023/449	CD de Luneyr (EP)	PROFIL DE FACE MUSIQUE	1 900,00	
2023/123	CD de Neil Baselo	PROFIL DE FACE MUSIQUE	2 700,00	
2023/197	CD de Don & François	PROHIBITED RECORDS	1 800,00	
2023/89	CD de Who Parked The Car	QUQU THIERRY	3 600,00	
2023/1094	CD de Nit	RECORD MAKERS	4 000,00	
2023/62	CD de Meryn Jeann	RESCUE PLUS RETURN RECORDS	7 600,00	250,00
2023/993	CD de Contraversu	RICORDU	1 900,00	
2023/963	CD Terra (instrumental n°2)	RICORDU	3 200,00	
2023/934	CD Terra (instrumental n°3)	RICORDU	1 900,00	
2023/849	CD de Cantu in Fiure	RICORDU	1 800,00	
2023/818	CD de l'Eternu	RICORDU	1 800,00	
2023/1077	CD d'Awa Ly	RISING BIRD MUSIC	8 000,00	
2023/259	CD de Daniel Auteuil	ROBIN PRODUCTION	17 300,00	
2023/1243	CD de LaBlue	ROCHE MUSIQUE	2 000,00	
2023/1190	CD de Lossapardo	ROCHE MUSIQUE	4 500,00	600,00
2023/1108	CD de Kartell	ROCHE MUSIQUE	9 800,00	
2023/998	CD de Dabeull	ROCHE MUSIQUE	18 000,00	
2023/94	CD de Superjava	ROCHE MUSIQUE	6 300,00	
2023/821	CD de Jewly	ROCK'N'CHAIR	2 000,00	
2023/1052	CD de Jérôme Attal	ROY MUSIC	10 400,00	
2023/795	CD de Liliane Makamssi Akpoue	ROY MUSIC	6 600,00	
2023/701	CD de Alta	ROY MUSIC	6 500,00	
2023/595	CD de Moh Kouyaté	ROY MUSIC	14 100,00	
2023/584	CD de Lekden (EP)	ROY MUSIC	5 800,00	
2023/473	CD de Talisco	ROY MUSIC	9 800,00	
2023/551	CD de Nikolov-Ivanovic Undectet	RUE DES BALKANS	9 200,00	
2023/480	CD de Srdjan Ivanovic	RUE DES BALKANS	1 600,00	
2023/351	CD de Srdjan Ivanovic	RUE DES BALKANS	4 300,00	
2023/189	CD de Arnold Turboust	RUE DU DOCTEUR FONTAINE PRODUCTIONS	3 500,00	
2023/426	CD d'Esso Luxueux	SABOTEUR RECORDS	3 700,00	
2023/775	CD de Stéphanie Acquette	SANCTUAIRE RECORDS	2 000,00	
2023/834	CD de Rébecca Dautremer	SARBACANE CREATION	3 000,00	
2023/1220	CD de Philippe Cohen Solal	SCIENCE ET MELODIE	7 600,00	
2023/1204	CD d'Exocrine	SEASON OF MIST FRANCE	1 900,00	
2023/1105	CD de Necrowretch	SEASON OF MIST FRANCE	3 800,00	
2023/1086	CD de Ponte del Diavolo	SEASON OF MIST FRANCE	5 000,00	
2023/958	CD de Kill The Thrill	SEASON OF MIST FRANCE	3 900,00	

2023/944	CD de Carnation	SEASON OF MIST FRANCE	6 800,00	
2023/803	CD de Helfro	SEASON OF MIST FRANCE	5 000,00	
2023/800	CD de On Thorns I Lay	SEASON OF MIST FRANCE	4 000,00	
2023/674	CD de Alkaloid	SEASON OF MIST FRANCE	6 500,00	
2023/552	CD de Tsjuder	SEASON OF MIST FRANCE	7 400,00	
2023/464	CD de Psygnosis	SEASON OF MIST FRANCE	5 300,00	
2023/432	CD de Johnny The Boy	SEASON OF MIST FRANCE	3 700,00	
2023/247	CD de Stoned Jesus	SEASON OF MIST FRANCE	3 700,00	
2023/124	CD de Ne Obliviscaris (EP)	SEASON OF MIST FRANCE	5 500,00	
2023/445	CD de Malka Family	SHABSHAL	9 500,00	
2023/814	CD de Michel Grizard	SKARBO	2 100,00	250,00
2023/220	CD de Silk	SLIMAK PRODUCTION	3 300,00	
2023/1241	CD de Pomme	SOIS SAGE MUSIQUE	7 900,00	
2023/1162	CD Black Museum	SOOND	3 400,00	
2023/925	CD de L'Injusticer	SOUND EFFECT KILLER KAYCI IMAGE	2 900,00	
2023/664	CD de Klm	SOUND EFFECT KILLER KAYCI IMAGE	2 800,00	
2023/66	CD de Sev	SOUND EFFECT KILLER KAYCI IMAGE	2 100,00	
2023/609	CD de Lukmil Perez	STAR PROD	5 000,00	
2023/72	CD de Marine Williamson (EP)	STEREOPLANE	2 700,00	
2023/789	CD de Thomas Semence	STL PRODUCTIONS	4 000,00	
2023/706	CD d'Amandine Prost	STUDIO DU FAUNE	5 000,00	
2023/655	CD de Naksookhaw	STUDIO MAG	4 000,00	
2023/1283	CD de Luther	SUBLIME	17 800,00	
2023/1214	CD de Rounhaa	SUBLIME	6 600,00	
2023/597	CD de Edgar Sekloka	SUGA MUSIC SAS	9 000,00	
2023/558	CD de Tom Poisson	SUPER-CHAHUT	3 800,00	
2023/1116	CD de Dominique A & Les Jazzmens	SYNTHESE AUDIO ET CREATION SAEC	3 000,00	250,00
2023/1199	CD de Olympe	TALENCY AGENCY	3 000,00	
2023/731	CD de Stéphane Milochevitch	TALITRES	5 100,00	
2023/352	CD de Robin Antunes	TCHOKOTCHOK	6 900,00	
2023/788	CD de Venus VNR (EP)	TEA TIME	2 000,00	
2023/454	CD de Homme Bleu	TEENAGE KICKS PRODUCTION	2 100,00	
2023/847	CD d'Alain Chamfort	TESSLAND	18 000,00	
2023/349	CD de Costel Nitescu	TO BECOME MUSIC	2 500,00	
2023/102	CD de Diego Imbert	TREBIM MUSIC	3 400,00	
2023/940	CD d'Adrian Ström	TRIPLE-DOUBLE PRODUCTION	2 200,00	
2023/999	CD de Julia Olmeo Eric Cordé	TRITON DEVELOPPEMENT	6 100,00	600,00
2023/972	CD Le chant du monde-C. Claris et A.Paulsen	TROIS PETITS POINTS	2 500,00	
2023/594	CD de Jean Lucas	TROIS PETITS POINTS	1 500,00	250,00
2023/221	CD de Benoît Bories	TROIS PETITS POINTS	700,00	250,00
2023/214	CD de Nathalie Tuleff	TROIS PETITS POINTS	900,00	250,00
2023/1171	CD de Romain Rousset	TUNZIK PRODUCTION	1 500,00	
2023/82	CD de John Wayne Supermarket	TWISTED SOUL RECORDS	2 100,00	600,00
2023/937	CD de Clio	UGO AND PLAY	6 000,00	
2023/207	CD de Lombre	ULYSSE MAISON D'ARTISTES	6 700,00	
2023/891	CD Poppy Fusée	UN PLAN SIMPLE	15 300,00	
2023/791	CD d'Abel (EP)	UN PLAN SIMPLE	10 000,00	
2023/565	CD de Reyn	UN PLAN SIMPLE	7 900,00	
2023/434	CD de Delador	UUMA	1 500,00	
2023/1085	CD de Paul Personne	VERYCORDS	13 000,00	
2023/1082	CD de Sortilège (live)	VERYCORDS	5 400,00	

2023/1013	CD d'Alan Stivell (live)	VERYCORDS	12 200,00	
2023/1006	CD de Paul Personne	VERYCORDS	13 900,00	
2023/773	CD de Bernie Bonvoisin (EP)	VERYCORDS	4 500,00	
2023/770	CD de FFF	VERYCORDS	18 000,00	
2023/758	CD de Cali	VERYCORDS	18 000,00	
2023/634	CD de Mass Hysteria	VERYCORDS	18 000,00	
2023/516	CD de Myrath	VERYCORDS	9 900,00	
2023/375	CD de Koritni	VERYCORDS	10 100,00	
2023/341	CD d'Elmer Food Beat	VERYCORDS	9 400,00	
2023/320	CD de Cali	VERYCORDS	6 200,00	
2023/848	CD d'It It Anita	VICIOUS CIRCLE	5 800,00	
2023/70	CD de Psychotic Monks	VICIOUS CIRCLE	4 700,00	
2023/348	CD des Violons Barbares	VIOLONS BARBARES	2 500,00	
2023/87	CD de Flor Mata (EP)	VIRILE PRODUCTION	1 400,00	
2023/1224	CD d'Appassionato	VIVRE EN MUSIQUES	3 400,00	
2023/606	CD de Balaphonics & Mary May	VLAD PRODUCTIONS	4 700,00	
2023/329	CD de You Said Strange	VOUS AVEZ DIT BIZARRE	5 400,00	
2023/541	CD de Arthur Vonfelt (EP)	VRAIMENT RECORDS	800,00	
2023/681	CD de Carnardo	WVS	7 000,00	
2023/368	CD de Club Celest	WASHI WASHA	7 700,00	
2023/1245	CD de Frédéric Lo	WATER MUSIC	6 900,00	
2023/467	CD de Hardos	WATI B PROD	6 400,00	
2023/1089	CD de Rendez Vous	WEDGE	3 000,00	
2023/76	CD de Tinariwen	WEDGE	18 000,00	
2023/458	CD de Yannick Benoit	WELCOME HOME	1 300,00	
2023/98	CD de Yara	WIMBO MUSIC	2 100,00	
2023/687	CD de Ruud Daddy	YANA SUNRISE	7 600,00	
2023/570	CD de Komasi	YAPA	3 200,00	
2023/610	CD de Yara Lapidus	YARA MUSIC	3 200,00	
2023/238	CD d'Alban Darce	YOLK	5 100,00	250,00
2023/422	CD Le A	YSF PRODUCTION	2 200,00	
2023/420	CD de Süya	ZAMORA LABEL	1 900,00	
2023/364	CD de Bastien Lallemand	ZAMORA LABEL	9 200,00	
2023/242	CD de Jupiter & Okwess	ZAMORA LABEL	8 100,00	
2023/101	CD de Süya (EP)	ZAMORA LABEL	1 700,00	
2023/1160	CD de Nikola	ZETA PRODUCTIONS	4 900,00	
2023/950	CD de Bellboy	ZIGOMAR	2 000,00	
2023/801	CD de Pépite	ZIGOMAR	10 100,00	
2023/1	convention SCPP/ACP-La Manufacture Chanson	ACP LA MANUFACTURE CHANSON	9 000,00	
2023/4	convention SCPP/Harmoniques	HARMONIQUES	11 200,00	
2023/9	convention SCPP/Le Workshop	LE WORKSHOP	3 300,00	
2023/3	convention SCPP/LKF & Partenaires	LKF & PARTENAIRES	19 560,00	
2023/5	convention SCPP/Musiques Tangentes	MUSIQUES TANGENTES	2 440,00	
2023/8	convention SCPP/Studio des Variétés	STUDIO DES VARIETES	53 400,00	
2023/7	convention SCPP/Studio Pereire	STUDIO PEREIRE	11 200,00	
SPECTACLES VIVANTS				
2023/11	convention SCPP/Badaboum	BADABOUM	3 520,00	
2023/15	convention SCPP/Bataclan	BATACLAN	13 048,00	
2023/17	convention SCPP/Café de la Danse	CAFE DE LA DANSE	43 200,00	
2023/18	convention SCPP/Centre Musical Barbara	CENTRE MUSICAL BARBARA	4 560,00	

2023/19	convention SCPP/Cité Musicale de Metz (Esplanade)	CITE MUSICALE METZ	5 280,00	
2023/21	convention SCPP/Elysée Montmartre	ELYSEE MONTMARTRE	14 072,00	
2023/22	convention SCPP/FLF-Forum Léo Ferré	FLF/FORUM LEO FERRE	960,00	
2023/23	convention SCPP/Gaveau (Grande Salle)	GAVEAU	27 200,00	
2023/29	convention SCPP/La Boule Noire	LA BOULE NOIRE	30 720,00	
2023/30	convention SCPP/La Cigale (debout)	LA CIGALE	36 160,00	
2023/37	convention SCPP/La Marbrerie	LA MARBRERIE	2 800,00	
2023/33	convention SCPP/La Maroquinerie	LA MAROQUINERIE	22 400,00	
2023/26	convention SCPP/Le 360 Paris Music Factory	LE 360 PARIS MUSIC FACTORY	28 160,00	
2023/27	convention SCPP/Le Backstage	LE BACKSTAGE	2 560,00	
2023/34	convention SCPP/Le Bal Blomet	LE BAL BLOMET	18 480,00	
2023/16	convention SCPP/Cabaret Sauvage	LE CABARET SAUVAGE	10 560,00	
2023/35	convention SCPP/Le Hasard Ludique	LE HASARD LUDIQUÉ	4 800,00	
2023/39	convention SCPP/Le Trianon	LE TRIANON	41 376,00	
2023/40	convention SCPP/Le Triton	LE TRITON	2 880,00	
2023/41	convention SCPP/Le Zèbre de Belleville	LE ZEBRE DE BELLEVILLE	10 920,00	
2023/42	convention SCPP/Les Etoiles	LES ETOILES	5 120,00	
2023/43	convention SCPP/Les Trois Baudets	LES TROIS BAUDETS	6 080,00	
2023/44	convention SCPP/Metaxu	METAXU	1 392,00	
2023/45	convention SCPP/New Morning	NEW MORNING	18 800,00	
2023/47	convention SCPP/Pan Piper	PAN PIPER	4 800,00	
2023/48	convention SCPP/Petit Bain	PETIT BAIN	7 200,00	
2023/49	convention SCPP/Point Éphémère	POINT EPHEMERE	7 040,00	
2023/50	convention SCPP/Salle Colonne	SALLE COLONNE	3 840,00	
2023/51	convention SCPP/Studio de l'Ermitage	STUDIO DE L'ERMITAGE	49 280,00	
2023/52	convention SCPP/Sunset	SUNSET	3 360,00	
2023/10	convention SCPP/Théâtre de l'Atelier	THEATRE DE L'ATELIER	15 360,00	
2023/14	convention SCPP/Théâtre des Bouffes du Nord	THEATRE DES BOUFFES DU NORD	7 200,00	
VIDEOMUSIQUES				
2023/127	vidéo Madjini-Banguiz	13 REC PUBLISHING	900,00	
2023/658	vidéo Ce monde-là-Patrick Bruel	14 PRODUCTIONS	10 500,00	
2023/936	vidéo La Vie est Fragile-Trois Cafés Gourmands	3CG	4 000,00	
2023/252	vidéo Le Pari-Trois Cafés Gourmands	3CG	5 500,00	
2023/384	vidéo C'est quoi ma place ?-21 juin le duo	5H47 PRODUCTION	4 900,00	
2023/618	vidéo Something About It-Hugo Barriol	67 RECORDS	4 600,00	
2023/816	vidéo 1M-Mayböw	787 RECORDS	1 100,00	
2023/414	vidéo Paradise-Maybow	787 RECORDS	700,00	
2023/146	vidéo Doucement-Mayböw	787 RECORDS	700,00	
2023/440	vidéo Magie/ Facetime-Sofiane Pamart	88 TOUCHES PRODUCTION	3 100,00	
2023/855	vidéo Pop corn salé-Santa	999 PRODUCTIONS	11 200,00	
2023/569	vidéo Dans l'mal-Max DLG	ALDAM PRODUCTION	1 000,00	
2023/524	vidéo Monde de ouf-Max Dlg	ALDAM PRODUCTION	1 500,00	
2023/140	vidéo Joué-Carla	ALDAM PRODUCTION	900,00	
2023/159	vidéo Ressaisis-toi-Ml	ALLO FLORIDE ARTIST SERVICES	1 600,00	
2023/718	vidéo Run Run-Kid Francescoli	ALTER K	1 900,00	
2023/506	vidéo 1986-Kid Francescoli	ALTER K	4 900,00	
2023/263	vidéo You are everywhere-Kid Francescoli	ALTER K	2 100,00	
2023/157	vidéo On est là-Aurel	ALTER K	700,00	
2023/1251	vidéo Do it-DJ Edu	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	5 400,00	
2023/985	vidéos Red D1 et Laughing in the water-Sainte Victoire	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	9 900,00	

2023/903	vidéo Dindé-Tropical Jazz Trio	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	4 000,00
2023/719	vidéo Acide-Myejah	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	6 900,00
2023/628	vidéo Magimel-Myejah	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	3 200,00
2023/162	vidéo Oujhek-Ahmed Soultan	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	4 100,00
2023/161	vidéo A l'unité-Brö	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	6 000,00
2023/268	vidéo Le marin-Saodaj	ASSOCIATION KASKAS	1 700,00
2023/727	vidéo Les courants d'air-Isabelle Adjani	ATLETICO RECORDS	12 000,00
2023/484	vidéo La Promesse-Babet	AU PAYS DES MERVEILLES	1 400,00
2023/1287	vidéo Mashallah-Zed	AWA	1 948,00
2023/652	vidéo Billets Violets-Guy2bezbar	AWA	2 900,00
2023/1047	vidéo La magie de Noël-Valentina	BACK 2 BELLUM	4 800,00
2023/902	vidéo Isaijah-Peet	BACO RECORDS	900,00
2023/1282	vidéo Bewitched Me-Howlin' Jaws	BELLEVUE	1 800,00
2023/1257	vidéo Ventre Monde-Arman Melies	BELLEVUE	3 000,00
2023/713	vidéo Mirror-Mirror-Howlin'Jaws	BELLEVUE	4 400,00
2023/621	vidéo Lost Songs-Howlin'Jaws	BELLEVUE	2 600,00
2023/975	vidéo Etoile-ISK	BENDO11RECORDS	1 000,00
2023/505	vidéo Chayew-Lcay	BLACK MOUNTAIN	1 100,00
2023/500	vidéo Rip-Genow	BLACK MOUNTAIN	1 400,00
2023/143	vidéo Highspeed-Dajak	BLEU BANDITS	1 700,00
2023/711	vidéo Je danse avec-Boostee	BLUESKY FAMILY PUBLISHING	3 000,00
2023/396	vidéo Toujours plus-Saskia	BLZ INC	1 300,00
2023/135	vidéo Pour s'aimer-Saskia	BLZ INC	2 100,00
2023/627	vidéo Au Diable-Forever Pavot	BORN BAD RECORDS	1 000,00
2023/147	vidéo Debout-Cyril Dion et Sébastien Hoog	BRIGHT BRIGHT BRIGHT	600,00
2023/1062	vidéo Maitre-Sainte Nicole	CANDIDE PRODUCTION	2 000,00
2023/382	vidéo Bug Out!-Ckraft	CKRAFTPROD	1 300,00
2023/497	vidéo Aimez moi-Kloé Lang	COLLECTIF KLOCHE	1 100,00
2023/254	vidéo Love is in the air-Le Lotus Noir	COMPTOIR DES MELODIES	1 700,00
2023/160	vidéo Danse avec moi-Le Trottoir	COMPTOIR DES MELODIES	3 600,00
2023/154	vidéo I Looked into your eyes/Little Love-Mounika	CYLID	1 100,00
2023/361	vidéo Les eaux de mars-Cyril Mokaiesh	DIESE PRODUCTIONS	7 100,00
2023/1261	vidéo Les garçons-Zaho de Sagazan	DISPARATE	12 000,00
2023/929	vidéo La symphonie des éclairs-Zaho de Sagazan	DISPARATE	6 000,00
2023/856	vidéo Aspiration-Zaho de Sagazan	DISPARATE	12 000,00
2023/258	vidéo La symphonie des éclairs-Zaho de Sagazan	DISPARATE	1 000,00
2023/383	vidéo Think About You-Dune	DIVINE	12 000,00
2023/1266	vidéo La maison sauvage-Hum Hum	DRAGON ACCEL	2 000,00
2023/487	vidéo Bonbonne- Dragon Davy	DREEG ON MUSIC	700,00
2023/857	vidéo Celui Qui Part-Joseph Kamel	DUCHESS PUBLISHING	5 400,00
2023/390	vidéo Etrange Absence-Mary Bach	E.D.M.A.	7 900,00
2023/389	vidéo Oiseau de nuit-Blaubird	ELLES ET O	1 300,00
2023/1288	vidéo 2Late-Nelick	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	2 100,00
2023/1265	vidéo Kaiju-Kaba & Hyas	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	2 600,00
2023/1254	vidéo Le Bal-Voyou	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	5 200,00
2023/1253	vidéo Tranquille-Jäde	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	3 900,00
2023/897	vidéo L'ennui-Voyou	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	3 000,00
2023/279	vidéo Speed Up-Kaba	ENTREPRISE SOCIETALE D'ENTREPRENARIAT	1 400,00
2023/151	vidéo Cherche pas-Venus VNR	ETIC SYSTEM	2 100,00

2023/139	vidéo Ocean's Hope-Eliot Neilann	EUTERPE	800,00
2023/954	vidéo Ouverture-Elyon	FLUX RECORDS	7 400,00
2023/1000	vidéo Yellow-Royal Pantone	FORGES THERMAL	1 500,00
2023/1071	vidéo Chance-Summer	GOFAST	2 500,00
2023/832	vidéo Summer est un salaud-Summer	GOFAST	3 000,00
2023/501	vidéo Midnight-Summer	GOFAST	3 300,00
2023/387	vidéo Orage-Summer	GOFAST	1 000,00
2023/625	vidéo Dernière-Big Flo&Oli	GOLDEN CHILD	12 000,00
2023/728	vidéo Caramel-Pat Kalla	HEAVENLY SWEETNESS	2 200,00
2023/1078	vidéo Le Niveau-Rocé	HORS CADRES	4 000,00
2023/272	vidéo Jah-Sabrina Bellaouel	INFINE	5 500,00
2023/136	vidéo Pulsation-Chloé+Clyde	JAMM PRODUCTION	1 300,00
2023/1068	vidéo Post Heaven-DyE	JN2B	3 000,00
2023/1067	vidéo Ima-Leck	KCK PUBLISHING	2 400,00
2023/269	vidéo Night Drive-Handy y Kap'z	KCK PUBLISHING	1 200,00
2023/357	vidéo La Capitale-DJ Leska	KELANIGHT MUSIC	1 700,00
2023/512	vidéo François-Sigal	KHANOPE	2 000,00
2023/490	vidéo Frappe sur mon tambour-Comptines du Soleil	KLS RECORDS PUBLISHING	1 800,00
2023/1250	vidéo Sous ma peau-Markus	KREPUSCULE	2 500,00
2023/1249	vidéo Nuit-Markus ft Ogee	KREPUSCULE	2 500,00
2023/546	vidéo Brûlons d'amour-Markus	KREPUSCULE	7 800,00
2023/982	vidéo Danse pour moi-Calypso Valois	KWAIDAN	3 700,00
2023/926	vidéo Vince-Nicolas Comment	KWAIDAN	2 400,00
2023/828	vidéo Nahui-Nicolas Comment	KWAIDAN	4 000,00
2023/509	vidéo Savior-Alexis Carlier	L ECHAPPEE BELLE	5 300,00
2023/507	vidéo Rivière-L	L EST AU BOIS	1 400,00
2023/508	vidéo Carabine-Alice et Moi	L OEIL DANS LA PAUME	2 100,00
2023/398	vidéo Dreams make me forget it all-Julien Leprince	LA NOTE LIBRE	1 000,00
2023/1264	vidéo T'aimerais-Kerchak	LABEL BLUE SKY	7 600,00
2023/1263	vidéo Un Nouvel Héros-Kerchak	LABEL BLUE SKY	12 000,00
2023/1260	vidéo Jour J-Jolagreen	LABEL BLUE SKY	3 700,00
2023/1258	vidéo Je sais où Aller-Gianni	LABEL BLUE SKY	6 200,00
2023/840	vidéo Showcase-Kerchak	LABEL BLUE SKY	3 200,00
2023/129	vidéo Cootb Shiruken & Mougli-Cootb	LABEL BLUE SKY	700,00
2023/128	vidéo de Acolyte-Gianni	LABEL BLUE SKY	3 700,00
2023/385	vidéo Sovaz-Maya Kamaty	LAMAYAZ	1 200,00
2023/553	vidéo Je suis Malade-LEJ	LE JIONNAIRE	3 000,00
2023/811	vidéo Laisser une trace-Mathieu Becquerelle	LES LAMPIONS SOUS LA TONNELLE	2 000,00
2023/1279	vidéo The Secret-Joe Bel	LES STUDIOS DE LA RUCHE	5 600,00
2023/386	vidéo T'es Parti-Laurie Darmon	LIONNE RECORDS	1 100,00
2023/1050	vidéo Enfant du Ghetto-Genezio	LOW WOOD	10 300,00
2023/1048	vidéo Fou-Zélie	LOW WOOD	7 100,00
2023/833	vidéo Tatiana-Aôme	LOW WOOD	3 200,00
2023/548	vidéo Amoureuse-Janie	LOW WOOD	4 600,00
2023/545	vidéo Même en Enfer-Zélie	LOW WOOD	1 400,00
2023/513	vidéo Tokyo-So La Lune	LOW WOOD	6 500,00
2023/397	vidéo Nouvelle Map-Elh Kmer	LOW WOOD	4 300,00
2023/392	vidéo Au bpm-So La Lune	LOW WOOD	10 600,00
2023/145	vidéo Tour Eiffel-Madame Monsieur	LOW WOOD	4 900,00
2023/133	vidéo Aux yeux du monde-Naya	LUNARAMA	600,00

2023/137	vidéo Yummy-Amouë	LVCO PRODUCTION	2 300,00
2023/188	vidéo Trop jeune-Christophe Maé	MARTIPROD	5 300,00
2023/1259	vidéo Ciel Jaune-Fawn	MAT	1 600,00
2023/1059	vidéo Amsterdam-Larack	MAT	12 000,00
2023/613	vidéo Introduction-DJ Hamida	MEKNESSI STYLE RECORDS	2 500,00
2023/271	vidéo Berbere Dre-DJ Hamida	MEKNESSI STYLE RECORDS	1 900,00
2023/158	vidéo Dans l'Appart-Lorenzo	MFC	5 900,00
2023/1044	vidéo Les Grands Voyages-Bertrand Betsch	MICROCULTURES	2 700,00
2023/502	vidéo Soustraction-Signal Faible	MICROCULTURES	7 000,00
2023/395	vidéo Nordique Ophélique-Fredda	MICROCULTURES	5 900,00
2023/498	vidéo Encore Encore-Jeanne Balibar	MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	700,00
2023/723	vidéo Ocean-Else	MIRAGE STUDIO	2 000,00
2023/1118	vidéo Parler à la lune-Gloria	MJF	5 000,00
2023/1061	vidéo The Final Round - Mars Red Sky	MRS RED SOUND	1 400,00
2023/138	vidéo La Dumenchada-Sourdurent	MURAILLES MUSIC	2 700,00
2023/144	vidéo L'amour à la mort-La Graine	MUSIC MEDIA CONSULTING	900,00
2023/952	vidéo Sang pour Sang-David Hallyday	MYSTERY PALACE PRODUCTIONS	4 000,00
2023/371	vidéo La Route-Arthur H	MYSTIC RUMBA	2 700,00
2023/132	vidéo Noisette-Degermann	NICHAM	700,00
2023/316	vidéo The Pier-Epsilon	NIGHT TRAIN PUBLISHING	800,00
2023/321	vidéo Come In-Msaki & Tubatsi	NO FORMAT	1 000,00
2023/1041	vidéo 17-Alter Real	NOWADAYS RECORDS	3 800,00
2023/557	vidéo Deep Tongue-Oogo & Blanka	NOWADAYS RECORDS	4 500,00
2023/556	vidéo Etoile Filante-Chien Méchant	NOWADAYS RECORDS	4 800,00
2023/493	vidéo Galbi-KasbaH & Bab	NOWADAYS RECORDS	4 800,00
2023/270	vidéo Olele-Fakear	NOWADAYS RECORDS	7 800,00
2023/312	vidéo Moujarad-Nawel Kraiem	NOWNAW	700,00
2023/835	vidéo L'Homme de la Rivière-Grande	ON N'EST PAS DES MACHINES	5 200,00
2023/150	vidéo Pleins phares-Lamuzgueule	OTBOX	900,00
2023/360	vidéo Agure Zaharra-Anne Etchegoyen	OTENTIK PRODUCTIONS	1 400,00
2023/825	vidéo Grv (Maison d'en face)-Flavien Berger	PAN EUROPEAN RECORDING	3 700,00
2023/499	vidéo Waterfall Spring-Fleur bleu.e	PAN EUROPEAN RECORDING	1 800,00
2023/443	vidéo Soleilles-Flavien Berger	PAN EUROPEAN RECORDING	3 500,00
2023/276	vidéo Berzingue-Flavien Berger	PAN EUROPEAN RECORDING	6 700,00
2023/153	vidéo Feux Follets-Flavien Berger	PAN EUROPEAN RECORDING	8 800,00
2023/1327	vidéo Grand huit-Ark & Pit	PLAYFOOD EVENT	3 109,00
2023/489	vidéo Highway-Lewis OfMan	PROFIL DE FACE MUSIQUE	3 200,00
2023/277	vidéo Crie mon nom-UssaR	QUARTIER GENERAL	3 800,00
2023/1045	vidéo Sobre De Toi-Who Parked The Car	QUQU THIERRY	1 600,00
2023/1080	vidéo Mars-Kartell	ROCHE MUSIQUE	12 000,00
2023/917	vidéo Nostalgia-Lossapardo	ROCHE MUSIQUE	7 900,00
2023/829	vidéo Idiots-Superjava	ROCHE MUSIQUE	9 400,00
2023/1267	vidéo Tu sauras pas quoi faire-Olivier Marois	ROY MUSIC	2 100,00
2023/714	vidéo C'est duu passé-Lekden	ROY MUSIC	5 600,00
2023/492	vidéo Bonnie-Alta	ROY MUSIC	3 400,00
2023/372	vidéo C'est ici-Talisco	ROY MUSIC	5 800,00
2023/620	vidéo Ici là-bas-Srdjan Ivanovic	RUE DES BALKANS	1 500,00
2023/543	vidéo Toi et moi-Écran Total	SCHAERBEEK LOVE RECORDS	1 200,00
2023/1066	vidéo Contemplation-Baptiste Allard	SCHERZO CONCERTS ET PRODUCTION	1 900,00
2023/1247	vidéo Sulphurean Synods-Merrimack	SEASON OF MIST FRANCE	1 700,00

2023/1042	vidéo Necrowretch-Numidian Knowledge	SEASON OF MIST FRANCE	900,00
2023/928	vidéo Flarad Fraedi-Helfro	SEASON OF MIST FRANCE	1 200,00
2023/892	vidéo Legend-Exocrine	SEASON OF MIST FRANCE	2 000,00
2023/813	vidéo The replicant-Carnation	SEASON OF MIST FRANCE	1 100,00
2023/683	vidéo Autophagie-Kill the Thrill	SEASON OF MIST FRANCE	3 000,00
2023/670	vidéo thorns of fire-On Thorns I Lay	SEASON OF MIST FRANCE	4 900,00
2023/616	vidéo Eclipse-Psygnosis	SEASON OF MIST FRANCE	2 000,00
2023/554	vidéo Clusterf**k-Alkaloid	SEASON OF MIST FRANCE	600,00
2023/257	vidéo Rust-Shoefiti	SHOEFITI PROD	1 800,00
2023/152	vidéo À deux doigts-Daniel Jea	SIPARKA	1 500,00
2023/1256	vidéo Carte de Noël-Pomme	SOIS SAGE MUSIQUE	8 800,00
2023/311	vidéo Un million-Pomme	SOIS SAGE MUSIQUE	9 200,00
2023/717	vidéo Night Heights-Jain	SPOOKLAND	12 000,00
2023/1043	vidéo C'est comme ça-Edgar Sekloka	SUGA MUSIC SAS	2 400,00
2023/812	vidéo Ca arrive parfois souvent-Edgar Sekloka	SUGA MUSIC SAS	2 000,00
2023/1046	vidéo Etat normal-Venus VNR	TEA TIME	6 900,00
2023/1275	vidéo Above the Mountains-Balaphonik Sound System	TMK	2 000,00
2023/1049	vidéo 78 Ouest Side-Banlieu Ouest Mafia 78	TOP BOY MUSIC	4 000,00
2023/854	vidéo Siffler sous la lune-Arkabash	TOURNEZ L APACHE	2 300,00
2023/973	vidéo L'imbécile-Clio	UGO AND PLAY	1 000,00
2023/1255	vidéo Film Noir-Abel	UN PLAN SIMPLE	5 500,00
2023/916	vidéo Better Place-Poppy Fusée	UN PLAN SIMPLE	9 600,00
2023/886	vidéo Jeunesse Eternelle-Abel	UN PLAN SIMPLE	4 500,00
2023/483	vidéo Une pensée qui reste là-Reyn	UN PLAN SIMPLE	11 100,00
2023/284	vidéo Diamant-Geeeko	VANGARDE	7 700,00
2023/1278	vidéo All Eyes-Le peuple de l'Herbe	VERYCORDS	5 600,00
2023/1277	vidéo Crashboys-Black Bomb A	VERYCORDS	7 400,00
2023/1276	vidéo Le grand jour-Cali	VERYCORDS	4 500,00
2023/1274	vidéo On revient sur terre-Sidilarsen	VERYCORDS	6 700,00
2023/715	Vidéo Candle Cries-Myrath	VERYCORDS	12 000,00
2023/626	vidéo Le grand réveil-Mass Hysteria	VERYCORDS	4 900,00
2023/622	vidéo Funny farm-Koritni	VERYCORDS	3 800,00
2023/550	vidéo A s'en ouvrir les veines-Bernie Bonvoisin	VERYCORDS	3 600,00
2023/495	vidéo Le bruit des potes-Elmer Food Beat	VERYCORDS	11 600,00
2023/370	vidéo Tenace-Mass Hysteria	VERYCORDS	12 000,00
2023/619	vidéo No Way Out-You Said Strange	VOUS AVEZ DIT BIZARRE	1 000,00
2023/485	vidéo Habibi-Hardos	WATI B PROD	900,00
2023/394	vidéo Bonita-Hardos	WATI B PROD	1 500,00
2023/273	vidéo Sommes-C4 Family	WATI B PROD	1 800,00
2023/155	vidéo Colère-C4 Family	WATI B PROD	300,00
2023/391	vidéo Kek Alghalm-Tinarwen	WEDGE	1 500,00
2023/267	vidéo Tenere Den-Tinarwen	WEDGE	1 200,00
2023/520	vidéo Envie de rêver-Yara	WIMBO MUSIC	1 100,00
2023/1281	vidéo Do It-HorskH	WIRE CONTROL	2 000,00
2023/951	vidéo Magalie-Keen V	YP	2 600,00
2023/852	vidéo One Day (Non pa fe ` sa)-Gunwood	ZAMORA LABEL	1 000,00
2023/841	vidéo Miroirs-Süya	ZAMORA LABEL	1 400,00
2023/514	vidéo de Süya-Belmont	ZAMORA LABEL	1 100,00
2023/503	vidéo Edo Lullaby-ÆsthesiS	ZAMORA LABEL	1 900,00

2023/282	vidéo Jacob & Esau-Süya	ZAMORA LABEL	2 200,00
2023/156	vidéo Shades-Gunwood	ZAMORA LABEL	1 500,00
2023/938	vidéo L'été-Pépité	ZIGOMAR	3 500,00
2023/253	vidéo Aide moi un peu-Claude	ZIGOMAR	2 500,00
MARKETING			
2023/1144	marketing Quatre l'album sans fin part1-Badgad Rodéo	AMOC	13 200,00
2023/1127	marketing Premier Élément-Natural Element Quartet	AMOC	8 250,00
2023/659	marketing Maskoj-Mokado	CAFE DE LA DANSE DE LA MUSIQUE ET ARTS	8 932,00
2023/359	marketing Evran total-Charlotte Fever	RIPTIDE MUSIC	15 010,00
2023/874	marketing Rouge bitume-Geronimo	ROY MUSIC	20 000,00
2023/190	marketing Riverside-Antoine Chambe	ROY MUSIC	19 676,00
2023/1164	marketing Btlv-Lisandro Cuxi	SONY MUSIC FRANCE	20 000,00
2023/1051	marketing Encore une fois-Patrick Bruel	SONY MUSIC FRANCE	20 000,00
2023/406	marketing Le temps de vivre-Cyril Mokaiesh	UN PLAN SIMPLE	8 925,00
2023/1305	marketing Saisons-Pomme	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	9 135,00
2023/1148	marketing Augure-Baloji	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	20 000,00
2023/1030	marketing C'est drôle la vie-Christophe Maé	WARNER MUSIC FRANCE	18 000,00
2023/783	marketing Driks	WARNER MUSIC FRANCE	20 000,00
PROJETS SPECIAUX			
2023/1330	podcast Rapboss	135 MEDIA	10 000,00
2023/336	Congrès 2023	AFPIDA	40 000,00
2023/204	bourses aux étudiants en Master des Industries de la musique	ALL ACCESS MUSIQUE	20 000,00
2023/358	La journée des disquaires indépendants	ASSOCIATION DISQUAIRE DAY	35 000,00
2023/1318	édition 2024 des Victoires de la Musique	ASSOCIATION LES VICTOIRES DE LA MUSIQUE	110 000,00
2023/1365	Actions de défense des intérêts collectifs	AVOCATS	114 850,00
2023/685	contribution 2023	CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE	700 000,00
2023/1369	Actions de défense des intérêts collectifs	CYBERSÉCURITÉ	5 227,96
2023/1317	Festival au Fil des Voix 2024	FESTIVAL AU FIL DES VOIX	14 000,00
2023/980	opération concerts 2023	FRANCOFOLIES	1 000,00
2023/539	édition 2023	FRANCOFOLIES	22 000,00
2023/1366	Actions de défense des intérêts collectifs	BASE DE DONNÉES NUMÉRISÉE	17 913,02
2023/660	opération concerts SPCP 2023	LE PRINTEMPS DE BOURGES	2 000,00
2023/1367	Actions de défense des intérêts collectifs	SURVEILLANCE ET TRACKING	120 000,00
2023/1316	Salon Les Allumés du Jazz 2024	LES ALLUMES DU JAZZ	5 000,00
2023/1328	opération concerts SPCP	MAMA	5 400,00
2023/442	14 ^{ème} édition de Mama music & convention	MAMA	40 000,00
2023/684	opération concerts SPCP 2023	MUSICORA	5 600,00
2023/324	remise de prix Les Flammes 2023	ONE YARD	30 000,00
2023/325	38 ^{ème} édition du Printemps de Bourges	RESEAU PRINTEMPS	30 000,00
2023/1368	Actions de défense des intérêts collectifs	PROJET CULTURE ET INTERNET	88 375,02
2023/884	contribution 2023	TOUS POUR LA MUSIQUE	21 000,00
2023/657	activités 2023	ZONE FRANCHE	10 000,00
DROIT DE TIRAGE			
2023/9/409	CD de Marie-Louise Valentin	ADF BAYARD MUSIQUE	3 850,00
2023/9/317	CD de Patrick Richard	ADF BAYARD MUSIQUE	8 376,00

2023/9/184	CD de Gwen Cahue et Baptiste Bailly	ADF BAYARD MUSIQUE	13 036,00
2023/1293/287	CD de Madelyn Ann	AZTEC MUSIQUE	9 855,00
2023/3762/310	CD de Twan Tee	BACO RECORDS	4 758,00
2023/1755/861	CD de Bireli Lagrène	BMG RIGHTS MANAGEMENT FRANCE	30 951,00
2023/1755/1358	CD Il était une fois...Michel Polnareff	BMG RIGHTS MANAGEMENT FRANCE	62 488,00
2023/1512/288	CD de Pleasure Principle	BORN BAD RECORDS	5 633,00
2023/4203/645	CD de Hologram Lo (EP)	DON DADA	12 968,00
2023/83/289	CD Le chants d'un imbécile heureux	EDITION PRODUCTION MARKETING	4 778,00
2023/83/411	CD de Michèle Bernard	EDITION PRODUCTION MARKETING	8 946,00
2023/3124/1347	CD Des chrétiens et des Maures-Daniel Pennac	EDITIONS GALLIMARD	1 131,00
2023/3124/1310	CD de Nathacha Appanah	EDITIONS GALLIMARD	2 390,00
2023/3124/293	CD Avalanche-Raphaël Haroche	EDITIONS GALLIMARD	3 106,00
2023/3124/650	CD L'Adversaire-Emmanuel Carrère	EDITIONS GALLIMARD	3 682,00
2023/3124/531	CD de Jimmy Mohamed	EDITIONS GALLIMARD	3 913,00
2023/3124/1135	CD de Neige Sinno	EDITIONS GALLIMARD	4 255,00
2023/3124/536	CD d'Emmanuel Carrère	EDITIONS GALLIMARD	4 495,00
2023/3124/1010	CD Les exportés-Sonia Devillers	EDITIONS GALLIMARD	4 818,00
2023/3124/1348	CD Monsieur Malaussène- Daniel Pennac	EDITIONS GALLIMARD	8 748,00
2023/3124/292	CD Abécédaire-Tobie Nathan	EDITIONS GALLIMARD	9 694,00
2023/1012/1130	CD de Patrick Martini	EDITIONS JSL	12 716,00
2023/208/1009	CD de Breathin' Canyon	FGL PRODUCTIONS	9 834,00
2023/601/177	CD de Mister Mat (EP)	FREEDONIA ENTERTAINMENT	9 686,00
2023/2901/1012	CD Clovis et Oups-Aurélié Valognes	GALLIMARD JEUNESSE	2 131,00
2023/2901/879	CD Jefferson se fâche-Jean-Claude Mourlevat	GALLIMARD JEUNESSE	2 895,00
2023/2901/1357	CD Nous traverserons des orages-Anne-Laure Bondoux	GALLIMARD JEUNESSE	6 895,00
2023/2901/1309	CD des Weepers Circus	GALLIMARD JEUNESSE	6 935,00
2023/3275/1307	CD de Roxane Ischi	GLOBAL MASTER RIGHTS	25 854,00
2023/335/648	CD Hommage à Michel Bouquet	GROUPE FREMEAUX COLOMBINI	2 956,00
2023/335/1137	CD de Anne Hugon	GROUPE FREMEAUX COLOMBINI	4 491,00
2023/335/647	CD de Patrice Van Earsel	GROUPE FREMEAUX COLOMBINI	4 491,00 250,00
2023/335/649	CD Alexandre VI-Jean-Yves Boriaud	GROUPE FREMEAUX COLOMBINI	4 684,00
2023/335/1320	CD d'Edhem Eldem	GROUPE FREMEAUX COLOMBINI	4 847,00 250,00
2023/335/747	CD La Biodiversité	GROUPE FREMEAUX COLOMBINI	5 339,00 250,00
2023/335/1363	CD Fracasse-Daniel Mesguich	GROUPE FREMEAUX COLOMBINI	7 172,00
2023/3892/743	CD d'Anne Warthmann	KLARTHE	4 951,00 250,00
2023/2214/374	CD de Wilhem Latchoumia	LA PRIMA VOLTA	4 484,00
2023/2214/319	CD de Jean-Marc Luisada	LA PRIMA VOLTA	18 000,00
2023/2214/168	CD de David Grimal	LA PRIMA VOLTA	20 000,00
2023/2214/167	CD de l'Orchestre National de Metz Grand Est	LA PRIMA VOLTA	26 471,00
2023/1579/1021	CD de Nadine Collin	LES EDITIONS GERARD TEMPESTI	4 349,00
2023/371/322	CD des Enfoirés	LES RESTAURANTS DU COEUR	98 421,00
2023/240/169	CD d'Olivier Vernet	LIGIA DIGITAL	8 405,00
2023/4327/880	CD de Kapricia	MICHEL ZOUAN	20 432,00
2023/3778/171	CD de Konstanze Von Gutzeit	MUSIC PLACE AND DISTRIBUTION	9 940,00
2023/2180/294	CD de Marc Grauwels et Franck Masquelier	MUSIC SQUARE	9 779,00
2023/2180/172	CD de Laurent Wagschal	MUSIC SQUARE	35 239,00
2023/789/1296	CD de Clément Léotard	RADIO FRANCE	6 324,00
2023/789/1345	CD de Olivier Mellano	RADIO FRANCE	7 211,00

2023/789/1295	CD de Philippe Foch et Mathias Delplanque	RADIO FRANCE	7 521,00
2023/789/1289	CD de Josselin Bordat	RADIO FRANCE	8 482,00
2023/789/1313	CD de Florent Jodelet & Le Quatuor Diotima	RADIO FRANCE	11 792,00
2023/789/1304	CD de Lucile Dollat	RADIO FRANCE	15 531,00
2023/36/761	CD de Contraversu	RICORDU	19 058,00
2023/1162/286	CD d'Olivier Marois	ROY MUSIC	3 701,00
2023/1360/1136	CD de Christophe Mali	SALUT O PRODUCTIONS	8 854,00
2023/5141/163	CD de Naut	SEASON OF MIST FRANCE	10 977,00
2023/2055/646	CD Le Moine-Frédéric Kneip	SONOBOOK	7 799,00
2023/63/534	CD de Achile	SONY MUSIC FRANCE	14 500,00
2023/63/877	CD de Marguerite Thiam	SONY MUSIC FRANCE	15 600,00
2023/63/869	CD Corsu-Mezu Mezu (réédition)	SONY MUSIC FRANCE	21 550,00
2023/63/860	CD de Bhk220	SONY MUSIC FRANCE	22 300,00
2023/63/1143	CD de Johnny Jane	SONY MUSIC FRANCE	32 000,00
2023/63/748	CD d'Annael	SONY MUSIC FRANCE	46 500,00
2023/63/527	CD de Louis Albi	SONY MUSIC FRANCE	46 500,00
2023/63/756	CD Lala & ce	SONY MUSIC FRANCE	53 000,00
2023/63/871	CD de Kyo	SONY MUSIC FRANCE	56 980,00
2023/63/882	CD d'Anais Mva	SONY MUSIC FRANCE	60 000,00
2023/63/300	CD de Anisha Jo	SONY MUSIC FRANCE	60 000,00
2023/63/528	CD de Léa	SONY MUSIC FRANCE	62 000,00
2023/63/1134	CD de Ronisia	SONY MUSIC FRANCE	65 000,00
2023/63/876	CD de Klou	SONY MUSIC FRANCE	68 432,00
2023/63/525	CD de Loïc Nottet	SONY MUSIC FRANCE	70 000,00
2023/63/1142	CD Star Academy 2023	SONY MUSIC FRANCE	79 708,00
2023/63/1311	CD de Patrick Fiori	SONY MUSIC FRANCE	80 522,00
2023/1/878	CD d'Aurélien Vivos	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	11 322,00
2023/1/643	CD de Mathieu Des Longchamps	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	12 200,00
2023/1/175	CD de Lissandro (EP)	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	15 353,00
2023/1/755	CD de Louise Attaque (réédition)	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	21 219,00
2023/1/176	CD de Capitaine Roshi	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	22 699,00
2023/1/868	CD de Mimaa	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	25 637,00
2023/1/173	CD de Hervé	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	25 658,00
2023/1/1141	CD d'Etienne Daho	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	27 760,00
2023/1/302	CD de Simia	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	28 074,00
2023/1/1133	CD de Calogero (Deluxe)	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	28 287,00
2023/1/174	CD de Jnr	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	29 184,00
2023/1/408	CD de Camille Thomas	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	34 115,00
2023/1/741	CD de Capitaine Roshi	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	46 918,00
2023/1/641	CD Simplement Sheller	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	61 643,00
2023/1/1356	CD de Michel Sardou	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	62 020,00
2023/1/1306	CD d'Agustin Galiana	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	65 503,00
2023/1/410	CD de Maëlle	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	66 753,00
2023/1/642	CD des Naive New Beaters	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	74 384,00
2023/1/750	CD de Louane	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	75 950,00
2023/1/535	CD de Babarr	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	76 804,00
2023/1/1140	CD de Johnny Hallyday	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	88 381,00
2023/1/640	CD de Ours	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	91 690,00
2023/1/1355	CD de Salvatore Adamo	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	93 472,00
2023/1/751	CD de Bernard Lavilliers	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	123 442,00

2023/1/303	CD de Feist	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	135 671,00
2023/1/537	CD de Calogero	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	166 586,00
2023/1/875	CD de Florent Pagny	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	177 996,00
2023/2468/170	CD de Mass Hysteria	VERYCORDS	35 755,00
2023/4/1007	CD de Giuseppe	WARNER MUSIC FRANCE	5 485,00
2023/4/301	CD de Skefré	WARNER MUSIC FRANCE	12 107,00
2023/4/638	CD de Skefre (EP)	WARNER MUSIC FRANCE	13 903,00
2023/4/873	CD de Noée	WARNER MUSIC FRANCE	16 748,00
2023/4/1308	CD de Titai	WARNER MUSIC FRANCE	17 884,00
2023/4/1322	CD de Lapostroz	WARNER MUSIC FRANCE	20 167,00
2023/4/744	CD d'Alexy Large (EP)	WARNER MUSIC FRANCE	23 731,00
2023/4/1354	CD de Philippine Lavrey	WARNER MUSIC FRANCE	24 407,00
2023/4/639	CD de Robin	WARNER MUSIC FRANCE	24 429,00
2023/4/1312	CD de N'Seven 7	WARNER MUSIC FRANCE	25 952,00
2023/4/404	CD de Le Risque	WARNER MUSIC FRANCE	28 756,00
2023/4/760	CD de Chimène Badi	WARNER MUSIC FRANCE	29 444,00
2023/4/757	CD de Nathasha St Pier	WARNER MUSIC FRANCE	31 708,00
2023/4/1011	CD de Kaneki	WARNER MUSIC FRANCE	43 939,00
2023/4/407	CD Edith Piaf Symphonique	WARNER MUSIC FRANCE	45 508,00
2023/4/881	CD de La Petite Culotte	WARNER MUSIC FRANCE	47 007,00
2023/4/1138	CD de Naé	WARNER MUSIC FRANCE	52 937,00
2023/4/1008	CD de Soprano (live)	WARNER MUSIC FRANCE	55 763,00
2023/4/1132	CD de Ocevne	WARNER MUSIC FRANCE	56 670,00
2023/4/1139	CD de Stavo	WARNER MUSIC FRANCE	57 392,00
2023/4/538	CD de Kaza	WARNER MUSIC FRANCE	62 336,00
2023/1672/526	CD de Keen V (1)	YP	26 730,00
2023/4333/164	vidéo En gr-Dika	13EME ART MUSIC	3 137,00
2023/3438/165	vidéo Te retrouver-Max Darmon	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	3 240,00
2023/1755/1292	vidéo Radio-Il Etait une fois Polnareff	BMG RIGHTS MANAGEMENT FRANCE	3 583,00
2023/1755/1291	vidéo Lettre à France-Il était une fois Polnareff	BMG RIGHTS MANAGEMENT FRANCE	8 505,00
2023/601/290	vidéo Dream catch me if you can-Annie Lalalove	FREEDONIA ENTERTAINMENT	920,00
2023/1482/295	vidéo Di Yo-David Walters	HEAVENLY SWEETNESS	3 354,00
2023/63/1325	vidéo l'Orphelin-Doria	SONY MUSIC FRANCE	7 200,00
2023/63/1290	vidéo BPM-Klou	SONY MUSIC FRANCE	7 200,00
2023/63/1361	vidéos No Cap/J'ai besoin de Thérapie-Made In Paris	SONY MUSIC FRANCE	9 322,00
2023/1/1329	vidéo Te Amo-Agustin Galiana	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	7 595,00
2023/1/1017	vidéo Pollock avec des feutres-Sam	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	9 891,00
2023/1/1126	vidéo Enamorado-Agustin Galiana	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	10 500,00
2023/1/1336	vidéo Waisting Moonlight-The Ninety2	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	11 575,00
2023/1/1300	vidéo La Haut-Nour	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	12 600,00
2023/1/979	vidéo Ultra Chelou-Hervé	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	14 000,00
2023/1/1019	vidéo Beleck-Mimaa	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	15 158,00
2023/1/732	vidéo Bbry-Lujipeka	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	17 177,00
2023/1/1129	vidéo Mal Faite-Sam	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	17 663,00
2023/1/762	vidéo Pardonne moi-Louane	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	28 322,00
2023/1/192	vidéo Boyfriend-Etienne Daho	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	30 100,00
2023/1/405	vidéo Tirer la nuit sur les étoiles-Etienne Daho	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	35 000,00
2023/1/1015	vidéo Les Etoiles-Louane	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	37 563,00
2023/1/1337	vidéo Juste une Chanson-Calogero	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	37 638,00
2023/1/740	vidéo Le hall des départs-Calogero	UNIVERSAL MUSIC FRANCE	48 593,00

2023/2468/291	vidéo Vampire-Sortilège	VERYCORDS	11 495,00
2023/4/182	vidéo DrillSample 4-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	775,00
2023/4/863	vidéo Différemment-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	912,00
2023/4/752	vidéo Sgt-Skeffre	WARNER MUSIC FRANCE	1 025,00
2023/4/865	vidéo 256-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	1 125,00
2023/4/1014	vidéo Problème-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	1 175,00
2023/4/866	vidéo C'est Ma Vie-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	1 175,00
2023/4/308	vidéo Le carré-Bianca Costa	WARNER MUSIC FRANCE	1 249,00
2023/4/417	vidéo Toute ma vie-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	1 375,00
2023/4/185	vidéo Alter Ego-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	1 382,00
2023/4/180	vidéo Déterminé-Kaneki	WARNER MUSIC FRANCE	1 625,00
2023/4/1335	vidéo Pilon-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	1 645,00
2023/4/1334	vidéo Cerveau-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	1 645,00
2023/4/1299	vidéo Mug-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	1 645,00
2023/4/1298	vidéo Carton-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	1 645,00
2023/4/1026	vidéo La Hyène-Zikxo	WARNER MUSIC FRANCE	1 750,00
2023/4/1023	vidéo Ott#3-N Seven 7	WARNER MUSIC FRANCE	1 750,00
2023/4/191	vidéo Yeah Le Mob-Titaï	WARNER MUSIC FRANCE	2 022,00
2023/4/1303	vidéo Quoicoubeh-N'Seven7	WARNER MUSIC FRANCE	2 100,00
2023/4/304	vidéo Bleu-Lapostroze	WARNER MUSIC FRANCE	2 128,00
2023/4/883	vidéo Oh Happy Day-Natasha St Pier	WARNER MUSIC FRANCE	2 136,00
2023/4/885	vidéo Disque d'Or-Noée	WARNER MUSIC FRANCE	2 159,00
2023/4/530	vidéo L'hymne à l'amour-Chimène Badi	WARNER MUSIC FRANCE	2 250,00
2023/4/1302	vidéo Pulsion-Kaneki	WARNER MUSIC FRANCE	2 327,00
2023/4/178	vidéo Hiver-Naé	WARNER MUSIC FRANCE	2 368,00
2023/4/183	vidéo Che Ap-Stavo	WARNER MUSIC FRANCE	2 500,00
2023/4/181	vidéo Go-Le Risque	WARNER MUSIC FRANCE	2 500,00
2023/4/179	vidéo Federer-Stavo	WARNER MUSIC FRANCE	2 500,00
2023/4/1352	vidéo Avé-Kaneki	WARNER MUSIC FRANCE	2 609,00
2023/4/533	vidéo C'est Comme Ca-Noée	WARNER MUSIC FRANCE	2 750,00
2023/4/1339	vidéo Caille-N'Seven 7	WARNER MUSIC FRANCE	2 800,00
2023/4/1332	vidéo Mojo-Lapostroz	WARNER MUSIC FRANCE	2 800,00
2023/4/1331	vidéo Azur Horizon-Lapostroz	WARNER MUSIC FRANCE	2 800,00
2023/4/867	vidéo Le Faire-Lapostroz	WARNER MUSIC FRANCE	2 875,00
2023/4/1333	vidéo Boulevard-Skefre	WARNER MUSIC FRANCE	3 045,00
2023/4/309	vidéo Sweat-Ocevne	WARNER MUSIC FRANCE	3 141,00
2023/4/418	vidéo 90°-Lapostroz	WARNER MUSIC FRANCE	3 750,00
2023/4/416	vidéo Dignue de toi (turn me on)-Alexy Large	WARNER MUSIC FRANCE	3 750,00
2023/4/1301	vidéo Niya/ Time-Kaneki	WARNER MUSIC FRANCE	4 010,00
2023/4/1351	vidéo Mon amour-Robin	WARNER MUSIC FRANCE	4 298,00
2023/4/1028	vidéo Lucky-OCEVNE	WARNER MUSIC FRANCE	4 398,00
2023/4/1350	vidéo Cet Hiver-Robin	WARNER MUSIC FRANCE	4 438,00
2023/4/1294	vidéo Sortir du Noir-Robin	WARNER MUSIC FRANCE	4 520,00
2023/4/1346	vidéo Love Léger-Ocevne	WARNER MUSIC FRANCE	4 550,00
2023/4/1342	vidéo Rêves d'Etoiles-Ocevne	WARNER MUSIC FRANCE	4 567,00
2023/4/1344	vidéo Comme Hier-VJ	WARNER MUSIC FRANCE	4 571,00
2023/4/1343	vidéo Je suis à toi-VJ	WARNER MUSIC FRANCE	4 571,00
2023/4/1340	vidéo Quand j'étais petit-Ocevne	WARNER MUSIC FRANCE	4 655,00

2023/4/1341	vidéo Echos d'Energies-Ocevne	WARNER MUSIC FRANCE	4 696,00
2023/4/307	vidéo Tomber en amour-Philippine Lavrey	WARNER MUSIC FRANCE	5 000,00
2023/4/759	vidéo De loin-Ocevne	WARNER MUSIC FRANCE	5 007,00
2023/4/1314	vidéo Dkr-Vj	WARNER MUSIC FRANCE	5 233,00
2023/4/532	vidéo Tvb-Kaza	WARNER MUSIC FRANCE	5 450,00
2023/4/186	vidéo Aggravage 3-Le Risque	WARNER MUSIC FRANCE	5 450,00
2023/4/1145	vidéo Long Time-Kaneki	WARNER MUSIC FRANCE	6 641,00
2023/4/1025	vidéo La routine-Le Risque	WARNER MUSIC FRANCE	7 000,00
2023/4/1315	vidéo Toujours plus haut-Soprano	WARNER MUSIC FRANCE	7 144,00
2023/4/864	vidéo Blue-Kaneki	WARNER MUSIC FRANCE	8 300,00
2023/4/529	vidéo Phénomène-Naé	WARNER MUSIC FRANCE	9 377,00
2023/4/1360	vidéo Depuis le début-Stavo	WARNER MUSIC FRANCE	9 426,00
2023/4/306	vidéo Guette-Gambi	WARNER MUSIC FRANCE	9 534,00
2023/4/651	vido Carnaval Thérapie-Bianca Costa	WARNER MUSIC FRANCE	9 601,00
2023/4/1353	vidéo Mon son-Gambi	WARNER MUSIC FRANCE	10 605,00
2023/4/1349	vidéo Ma cité-Gambi	WARNER MUSIC FRANCE	10 710,00
2023/4/1321	vidéo Connexion-Kaza	WARNER MUSIC FRANCE	11 773,00
2023/4/315	vidéo Ils ont pété-Gambi	WARNER MUSIC FRANCE	11 976,00
2023/4/1319	vidéo Jefe-Stavo	WARNER MUSIC FRANCE	17 500,00
2023/4/305	vidéo Daddy-Aya Nakamura	WARNER MUSIC FRANCE	17 907,00
2023/4/1297	vidéo Renaissance-Soprano	WARNER MUSIC FRANCE	18 181,00
2023/4/1027	vidéo Un peu plus près des stades-Soprano	WARNER MUSIC FRANCE	24 250,00
2023/4/870	vidéo Pétoù-Aya Nakamura	WARNER MUSIC FRANCE	24 307,00
2023/4/1338	vidéo Ensemble-Soprano	WARNER MUSIC FRANCE	25 401,00
2023/4/1024	vidéo Chérie-Aya Nakamura	WARNER MUSIC FRANCE	33 347,00
2023/4/1359	vidéo Comme je t'aime-Sor4	WARNER MUSIC FRANCE	43 825,00
2023/3780/297	vidéo Mon Paradis-Fils Cara	ZIGOMAR	5 140,00

TOTAL GRM		16 262,00
TOTAL PROJETS (HORS GRM)	10 500 553,00	
TOTAL PROJETS ET GRM		10 516 815,00

5 annexes

Rapport d'activité du Bureau Anti-Piraterie Année 2023/2024

04

LUTTE CONTRE LA PIRATERIE

Le Bureau Anti-Piraterie de la SCPP a mené en 2023/2024 avec succès de nombreuses actions en blocage d'accès, depuis le territoire national, de sites notoirement illicites (sites torrents, sites de liens et, pour la première fois cette année, sites de convertisseurs (« stream-ripping ») qui ont également été déréférencés sur Google suite aux décisions de justice obtenues.

Par ailleurs, le Bureau Anti-Piraterie procède quotidiennement à l'envoi de notifications concernant des liens illicites permettant le téléchargement sans autorisation de contenus musicaux hébergés sur des espaces de stockage. Des centaines de milliers de contenus musicaux illicites ont de nouveau été supprimés cette année.

Des notifications ont également été envoyées aux moteurs de recherche Google et Bing afin d'obtenir la suppression de liens illicites.

1/ LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2023/2024

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi « Création et Internet », les agents assermentés de la SCPP transmettent quotidiennement à l'ARCOM des milliers de procès-verbaux de constat concernant des mises à disposition illicites de phonogrammes et de vidéomusiques effectuées via des réseaux d'échange « peer to peer ». Au total, sur l'année écoulée, près de 600.000 procès-verbaux de constat ont été envoyés par la SCPP à l'ARCOM. L'ensemble de ces constatations porte sur un répertoire varié (Variété, Rap, Rock, Dance, RnB, Classique, Jazz...).
- Le Bureau Anti-Piraterie a géré cette année 23 dossiers contentieux (10 au civil et 13 au pénal), outre les dossiers relatifs à des procédures d'exécution, ainsi que les dossiers de suivi de procédures ARCOM (procédures de composition pénale et constitutions de partie civile devant le Tribunal de Police).
- Près de 158.000 liens illicites et sites pirates sur Internet, correspondant à 1,57 millions de fichiers MP3, ont été supprimés suite à l'envoi par la SCPP de courriers de notification et de retrait. Les sources qui mettent à disposition ces liens, les sites miroirs et les proxies font également l'objet de demandes de déréférencement auprès des moteurs de recherche Google et Bing, ainsi que les sites qui ne défèrent pas aux demandes de retrait ou pour lesquels une notification ne peut pas être envoyée. Au total, cela représente des centaines de milliers d'adresses URLs déréférencées sur l'année écoulée.
- Le Bureau Anti-Piraterie procède également à l'envoi de courriers de notification et de retrait concernant des posts sur les réseaux sociaux, dont notamment X (ex-Twitter) et Telegram.
- Des annonces relatives à la mise en vente de CD non autorisés ont été retirées des sites de vente en ligne Amazon, Leboncoin, Ebay et CD&LP.
- 477 contrôles ont été effectués et des procès-verbaux de constat d'agents assermentés établis concernant principalement les secteurs des attentes téléphoniques, du podcasting et des chaînes de télévision.
- Le marché des supports physiques et en particulier celui du LP (33 tours), qui connaît un très grand engouement depuis quelques années, a fait l'objet d'une vigilance particulière. Les comptes de plusieurs vendeurs en ligne ont ainsi été fermés suite à l'intervention de la SCPP. Plus de 600 références produits, ont également été supprimées suite à l'envoi par la SCPP de courriers de notification et de retrait.

2/ LES AFFAIRES EN COURS

• Les actions à l'encontre de Newsgroups

Le Tribunal Judiciaire de Paris a rendu une ordonnance sur requête conjointe, autorisant un fournisseur d'accès à Internet à suspendre, pour une durée d'une année, 41 newsgroups musicaux proposant en téléchargement, sans autorisation, des fichiers musicaux.

• Les actions en blocage de sites illicites

Suite à de nouvelles actions en justice civiles initiées par la SCPP, plusieurs décisions de blocage ont à nouveau été prononcées cette année par le Tribunal Judiciaire de Paris concernant des sites pirates notoires tels que notamment (EXTREME-DOWN, TORRENT411...). Des procédures visant à actualiser les décisions précédemment obtenues suite à des changements d'extension de noms de domaine des sites concernés qui essaient de contourner les mesures de blocage prononcées à leur encontre (DARKINO, YGGTORRENT, CPASBIEN...) continuent également à être menées par la SCPP qui ont donné lieu à des décisions de justice favorables. L'ensemble de ces décisions correspond au total à 46 sites et 195 noms de domaines. La SCPP intervient également auprès de Google afin que les sites et domaines mentionnés par les décisions de justice obtenues soient déréférencés.

Il est rappelé qu'aux termes de l'ensemble de ces décisions, les coûts des mesures de blocage demeurent à la charge des fournisseurs d'accès à internet.

- **Les actions à l'encontre de sites de « stream ripping » illicites**

Des actions en justice civiles ont été initiées par la SCPP à l'encontre de sites de « stream ripping » illicites, permettant sans l'autorisation des producteurs de convertir en ligne, en fichiers audio et vidéo téléchargeables, des vidéomusiques relevant du répertoire social de la SCPP proposées en streaming par différents sites tels que YouTube.

Plusieurs décisions de blocage ont ainsi été prononcées pour la première fois cette année par le Tribunal Judiciaire de Paris concernant des sites de cette nature.

- **Les actions pénales à l'encontre d'éditeurs de sites illicites de téléchargement**

Les procédures pénales suivies par le Bureau Anti-Piraterie donnent lieu régulièrement à des décisions de justice de condamnation ayant un caractère dissuasif. Dans ce contexte, une nouvelle décision du Tribunal Judiciaire en date du 28 septembre 2023 est venue renforcer l'abondante jurisprudence obtenue depuis plusieurs années par la SCPP dans sa lutte contre la piraterie. Cette décision a conduit à la condamnation d'un éditeur de site illicite mettant à la disposition du public, sans autorisation des phonogrammes du répertoire de la SCPP, ainsi qu'au versement de dommages et intérêts à la SCPP.

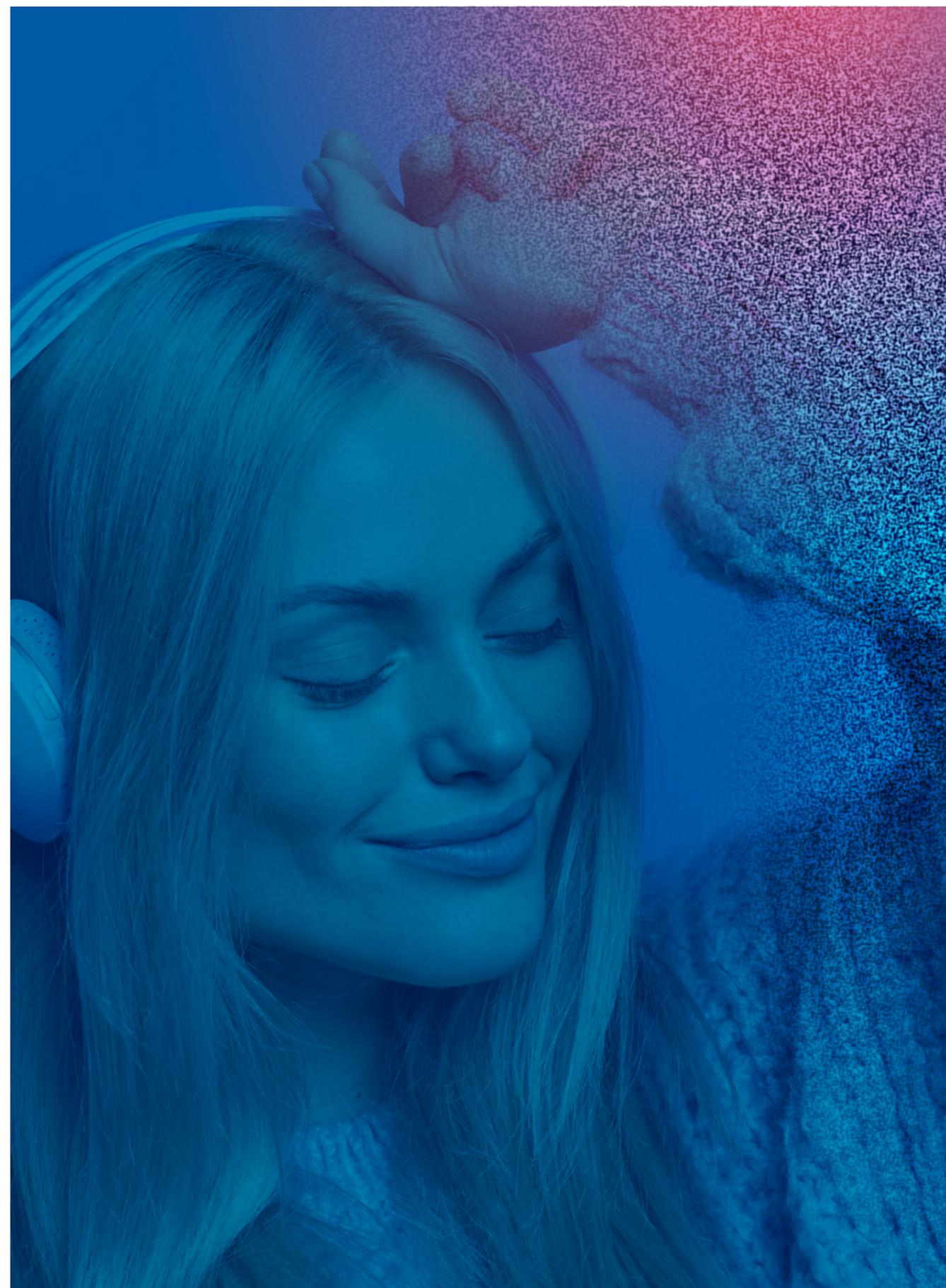
3/ LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONNELS ET LES ORGANISMES PROFESSIONNELS

La SCPP est membre de l'Union des Fabricants (UNIFAB).

Dans ce cadre, le Bureau Anti-Piraterie de la SCPP participe activement aux programmes de formation des Directions Régionales des Douanes et de la Direction nationale de la Police judiciaire, afin de renforcer la sensibilisation de leurs services à la lutte contre la piraterie musicale (supports physiques et numériques).

Les relations entretenues avec la SACEM donnent lieu au suivi en commun d'actions en justice.

Enfin, des relations privilégiées existent avec l'IFPI (Fédération Internationale de l'Industrie Phonographique) et ses différents groupes nationaux, favorisant un échange régulier d'informations sur les stratégies à mettre en œuvre pour mieux lutter contre le phénomène de la piraterie musicale qui prend de multiples formes régulièrement renouvelées.



annexes

Rapport communication

04

SERVICE COMMUNICATION RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 - 2024

La communication de la SCPP poursuit quatre objectifs :

- **Informer** régulièrement les membres de l'activité de la SCPP.
- Permettre aux membres de la SCPP de **rencontrer** les acteurs de la filière musicale au travers d'événements et salons professionnels.
- **Soutenir** les actions de lobbying et les actions du bureau anti-piraterie dans leur mission de défense des droits des producteurs.
- **Asseoir** la notoriété de la SCPP en la positionnant comme le premier partenaire des producteurs de phonogrammes.

1 / L'INFORMATION AUX MEMBRES

1.1 / Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux constituent l'un des principaux outils de la communication de la SCPP. Les messages sont relayés sur les comptes Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn de la SCPP. Une chaîne YouTube permet d'héberger les vidéos de la SCPP. Ces deux dernières années, les abonnés des comptes Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn ont doublé.

1.2 / La Lettre de la SCPP

Véritable lien de communication avec les membres de la SCPP, la lettre de la SCPP informe ses membres de l'activité de la SCPP. La Lettre de la SCPP est envoyée par mail aux 4 400 membres de la SCPP.

1.3 / Site internet de la SCPP

Le site internet de la SCPP (www.scpp.fr) permet de relayer l'agenda des commissions de la SCPP et des Conseils d'administration. Sont également mises en ligne les actualités de la SCPP sur la page d'accueil, ainsi que toutes les informations concernant les actualités de la SCPP. Le site des musiciens et le portail de la SCPP (espace réservé aux membres) ont été entièrement refondus afin d'être mis à la charte de la SCPP.

1.4 / Les vidéos

Des mini vidéos ont été réalisées tout au long de l'année, postées sur la chaîne YouTube de la SCPP et relayées sur ses réseaux sociaux. Les vidéos sont organisées par thématique : la présentation de la SCPP et de ses missions, les Concerts SCPP, les services en ligne de la SCPP et les droits des producteurs de musique.

2 / L'INFORMATION A LA PRESSE

La SCPP communique principalement vers la presse spécialisée et les services économie des médias dans la presse nationale et les sites de médias en organisant deux déjeuners de presse par an, en janvier et au moment de son Assemblée générale.

Entre juin 2023 et juin 2024, la SCPP a communiqué sur :

- Communiqué du 23 juin 2023 : Le SNEP, La Scène Indépendante, la SCPP et le réseau MAP se félicitent que s'ouvre enfin la concertation pour le financement de la création musicale
- Communiqué du 30 juin 2023 : Les perceptions de la SCPP retrouvent le niveau de 2019 - Les deux tiers des indépendants sont affiliés à la SCPP
- Communiqué du 30 janvier 2024 : chiffres clés 2023 (provisoire) et priorités 2024
- Communiqué du 13 mars 2024 : Samedi 20 avril Disquaire Day SCPP @ Ground Control : Hervé, Poppy Fusée, Morgane Imbeaud et Ian Caulfield en concert
- Communiqué du 19 mars 2024 : La SCPP invite deux productrices de musique à participer au programme d'accompagnement et de développement des compétences "isocElles" (France/Canada)
- Communiqué du 19 mars 2024 : La SCPP invite SUN, SAAN et VENUS VNR au Printemps de Bourges Crédit Mutuel (Concerts SCPP)

3/ ÉVÉNEMENTS ET SALONS PROFESSIONNELS

3.1/ Les Concerts SCPP : MaMA, Printemps de Bourges, Francofolies

Très appréciés des artistes et des membres de la SCPP, les « Concerts SCPP » ont permis à près de 30 artistes ou groupes en développement de se produire sur des scènes prestigieuses des grands festivals de musique. La SCPP a ainsi invité 9 groupes au MaMA (à la Boule Noire), 3 groupes sur la scène Jean-Louis Foulquier des Francofolies de La Rochelle (scène principale) et 3 groupes au Printemps de Bourges.

3.2/ L'Assemblée générale de la SCPP

L'assemblée générale de la SCPP s'est tenue le 28 juin 2023. Près de 150 membres ont assisté à cette réunion ainsi qu'au cocktail organisé à l'issue de l'événement. Une présentation de l'activité du Service de la Communication a été faite aux membres de la SCPP.

4/ LA DÉFENSE DES DROITS DES PRODUCTEURS

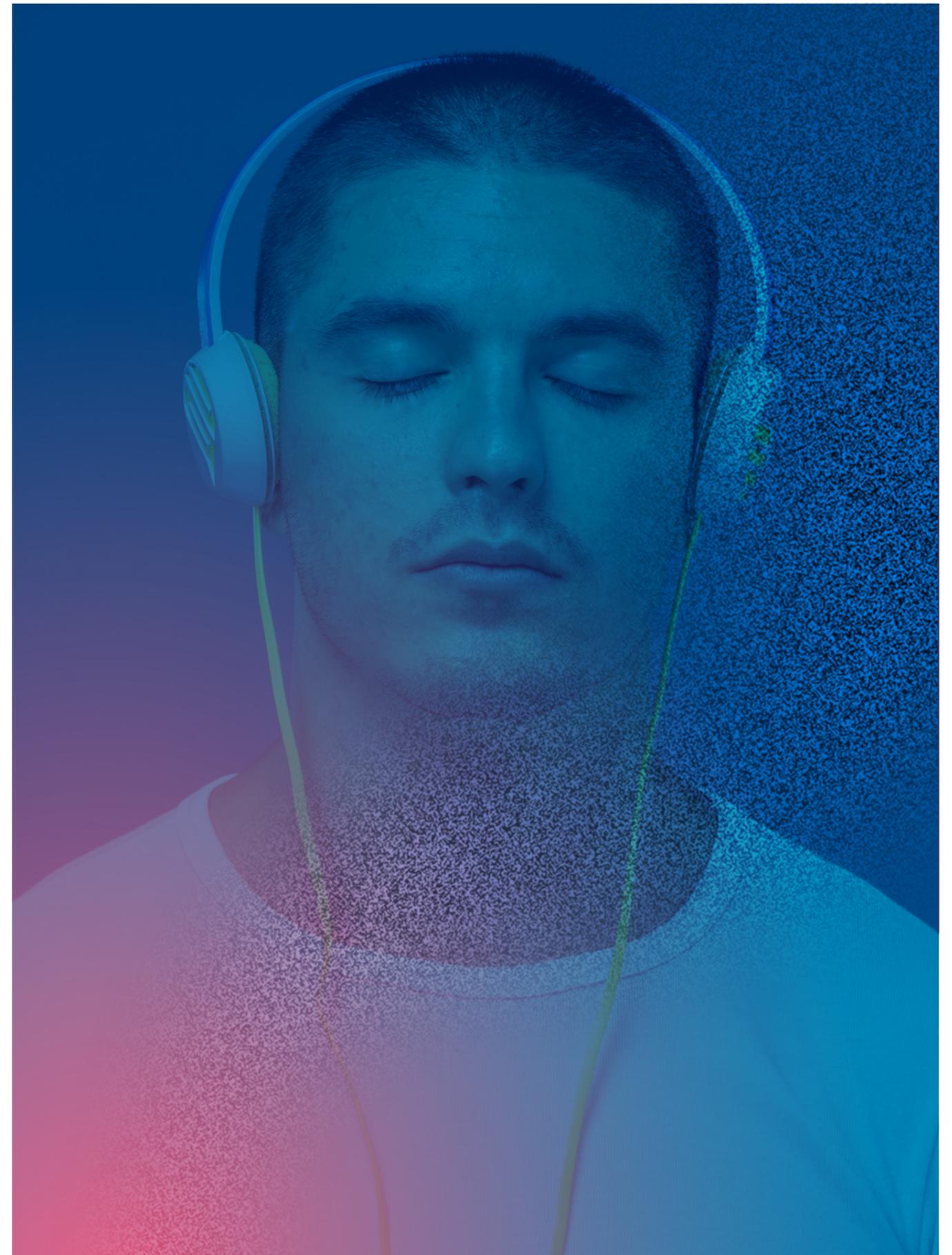
La SCPP a souhaité informer les contrevenants éventuels, les producteurs et les pouvoirs publics des risques encourus lorsque les droits des producteurs ne sont pas respectés.

4.1/ La lutte contre la piraterie et la promotion des sites légaux

Afin de soutenir le développement des plateformes légales de téléchargement, la SCPP est partenaire de l'association « Tous pour la musique » (www.touspourlamusique.org).

4.2/ Les relations avec la presse

Le service de la communication relaie régulièrement les décisions de justice favorables obtenues par le bureau anti-piraterie auprès de la presse régionale et nationale. Celles-ci paraissent chaque année dans le rapport annuel (annexe 5).







SOCIÉTÉ CIVILE DES PRODUCTEURS PHONOGRAPHIQUES

14, Boulevard du Général Leclerc

92527 Neuilly-Sur-Seine Cedex

T.: + 33 (0)1 41 43 03 03

www.scpp.fr

SCPP RAPPORT ANNUEL 2023